This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 073762153

0914
.108
v.74-75

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

Digitized by Google

Metz, Imprimerie Lorraine, rue des Clercs, 14.

Digitized by Google

METZER AKADEMIE.

LITTERATUR, WISSENSCHAFT, KUNST UND LANDWIRTHSCHAFT.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ,

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE.

L'Académie de Metz a été fondée par Lettres patentes de Juillet 1760.

2e PÉRIODE — LXXVe ANNÉE — 3e SÉRIE — XXIIIe ANNÉE

1893–1894.

METZ.
N. HOUPERT, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE,
Rue des Clercs, 14.

1895.

Digitized by Google

L'Académie ne prend pas la responsabilité des opinions émises dans les Notices ou Travaux particuliers que renferment ses Mémoires.

Digitized by Google

JÄHRLICHE SITZUNG

Digitized by Google

Digitized by Google

BERICHT

ÜBER DIE

ARBEITEN DER AKADEMIE

WÄHREND DES JAHRES 1893/94

erstattet durch Herrn N. BOX, Sekretär.

VEREHRTE KOLLEGEN,

Unseren jährlichen Bericht von 1893-1894 legen wir Ihnen unter der Last der schmerzlichsten Gefühle vor.

Sie werden sich also nicht wundern, wenn die ersten Linien unser um so lebhafteres Bedauern ausdrücken, als wir, fast am Ende des 75. Jahres seit der Wiederrichtung der Akademie angekommen, uns in der Hoffnung gewiegt hatten, dies Jubeljahr zu beenden, ohne Todesfall oder sonstigen Abgang verzeichnen zu müssen.

Der soeben erfolgte Tod des H. Auricoste de Lazarque zerstört diese unsere Hoffnungen und erinnert uns wieder einmal daran, dass in unserem

Digitized by Google

Leben, welches ja nur ein Trauerspiel ist, die Ansichten Gottes nicht immer mit den unserigen übereinstimmen.

Das ist — menschlich gesprochen, — traurig und hart; aber sollen wir deswegen verzagen? unseren Fortschritt hemmen lassen? Das können wir nicht; wir ziehen im Gegenteil vor, den Umsturz unserer Berechnungen als eine heilsame Mahnung anzunehmen, besonders bei unserer Ueberzeugung, dass kein Mensch, so gross er auch sei, so notwendig er auch scheint, im Stande wäre, das Geschick einer Gesellschaft mit sich fortzunehmen, und dass alle Klagen, selbst die gerechtfertigsten, niemanden das Recht geben, der Pflicht untreu zu werden.

Dieser Ueberzeugung stark, fahren wir also, meine Herren und verehrten Kollegen, fort, wie früher, für das verflossene Jahr, Sie von den Verwaltungsgeschäften unserer Gesellschaft zu unterhalten. Wir werden, nach der angegebenen Ordnung, die Veränderungen unseres Personals bezeichnen und nach Möglichkeit die Arbeiten unserer Mitglieder hervorheben.

VERWALTUNG.

Nach Einziehung der von dem verstorbenen H. Baron Charles de Ladoucette und der verstorbenen Fräulein Bouchotte für die Gründung eines Tugendpreises bestimmten Summen, welche die Akademie nach den Absichten der Schenkgeber

Digitized by Google

zu verteilen hat, haben wir im Laufe dieses Jahres die Urkunden zweier anderen Vermächtnisse, und zwar des Herrn Doktor Herpin und des Herrn Pécheur erhalten. Die jährlichen Zinsen des ersten dieser Vermächtnisse sind zur Belohnung einer alle vier Jahre anzufertigenden Arbeit bestimmt, die ein besonderes Interesse für die Stadt Metz oder die Umgebung hat. Die Zinsen des zweiten Vermächtnisses sind ebenfalls bestimmt, alle Jahre, einen Tugendpreis zu erteilen und zwar nach den von dem Schenkgeber festgesetzten Bedingungen und nach Gutheissung der Mitglieder der Akademie.

Das Reglement über die Verteilung dieser Preise ist nun von dem Herrn Bezirks-Präsidenten genehmigt worden, und da die Renten einiger dieser Vermächtnisse verfügbar sind, so wird die Akademie bereits im nächsten Jahre (1894-95) mehrere dieser Preise verteilen. Dies wird unserer nächsten Jahressitzung, im Monat Mai, eine neue Anziehungskraft verschaffen. Hierdurch werden aber auch unsere Besorgnisse sich vermehren, wenn es sich darum handeln wird, uns über den Verdienst der Bewerber zu verständigen, besonders wenn wir mit derselben gewissenhaften Sorgfalt vorgehen wollen, mit welcher wir alljährlich die Belohnungen für die ordentlichen Wettarbeiten verteilen.

Diese Belohnungen sollen 1894/95 wie in früheren Jahren in goldenen, silbernen, bronzenen Medaillen und Ehrendiplomen bestehen und an die, in Gemässheit unseres Programms für den Wettbewerb von 1894/95 eingereichten besten Arbeiten verliehen werden.

Digitized by Google

Die zu behandelnden Fragen werden in diesem Jahre die Philosophie, die Mathematik, die schönen Künste, die Geschichte und Altertumskunde, die lokale Industrie, die Wetterkunde, die Heilkunde und die Landwirtschaft berühren und sich wie folgt einteilen:

I. — *Philosophie.*

1° Wie lässt sich die Nützlichkeit der Kenntnis der Mathematik beim Studium der Philosophie hervorheben?

2° Welches sind, in der Stadt und auf dem Lande, die sittlichen Wirkungen der Anwendung des Gesetzes über die Sonntagsruhe?

II. — *Mathematik.*

Herstellung einer Sonnenuhr in einer Weise, die deren Theorie und Anwendung mehr volkstümlicher macht.

III. — *Schöne Künste.*

Prüfung der Musiklehrmethoden in den Schulen.

IV. — *Geschichte und Altertumskunde.*

Wiedergabe (durch Zeichnung, Steindruck, Kupferstich oder Photographie) einiger der be-

Digitized by Google

merkenswertesten Monumente oder Ansichten Lothringens, unter Beifügung genügender Angaben über deren Lage und Geschichte.

V. — *Lokalindustrie.*

Geschichte einer der hauptsächlichsten Industrien des Landes, als z. B. der Hüttenindustrie, der Gerberei, der Wollindustrie etc.

VI. — *Wetterkunde.*

1° Forschungen über die Bewegung der Gewitter im Bezirk Lothringen.

2° Eingehende Studie über das Klima in Lothringen.

VII. — *Heilkunde.*

Vorsichtsmassregeln, welche studierende Leute nehmen müssen um ihre Sehkraft zu schonen, ohne auf ihre Lieblingsstudien verzichten zu müssen.

VIII. — *Landwirtschaft.*

Welche Ersatzmittel sind vorgeschlagen worden um dem Futter- und Strohmangel im Jahre 1893 zu steuern?

Welche praktischen Erfolge sind mit denselben in Lothringen erzielt worden?

Digitized by Google

ANMERKUNG.

Im Uebrigen wird die Akademie auch jede andere Arbeit annehmen, die für das Land ein besonderes Interesse bieten kann.

PREIS HERPIN.

Im Mai 1896, wird die Akademie zutreffendenfalls, in einem, oder mehreren Preisen *eine Summe von 640 Mark*, Betrag des Vermächtnisses des Dr Herpin, an die Verfasser der besten Denkschriften über *ein die Stadt Metz oder deren Umgebung interessirendes Thema* verteilen.

PREIS J. B. PÉCHEUR.

Die Akademie wird auch, von diesem Jahre ab, in jeder nunmehrigen Jahressitzung des Monats Mai, die, laut Testament des H. J. B. Pécheur für *einen Tugendpreis* bestimmte Rente von 960 Mark, verteilen.

Die Bedingungen, nach welchen die Verteilung erfolgen soll, werden später in den Zeitungen und durch besonderes Programm, bekannt gemacht.

Die Bände unserer Memoiren von 1889/90 und 1890/91 sind im Laufe dieses Jahres gedruckt und verteilt worden, und da der Band von 1891/92 im Drucke ist, so wird hoffentlich bald die Zeit kommen, in welcher der Druck sofort nach Ablauf eines akademischen Jahres erfolgen kann.

Digitized by Google

Zur Verschönerung des Bandes 1893/94, hat H. Huber, dessen Freigebigkeit wahrhaft unerschöpflich ist, zum dritten Male, eine neue Serie von 300 Exemplaren (Text und Abbildungen) seines zweiten Werkes über neue Nachgrabungen von Grabhügeln in den Wäldern von Cadenborn und Ruhlingen, zur Verfügung gestellt.

Die Akademie erneuert hiermit ihren lebhaften Dank für diese wertvolle Schenkung und bittet H. Huber ihre Anerkennung entgegennehmen zu wollen.

H. Box hat seinerseits die Arbeit, die er sich versprochen hatte, aus Anlass der Diamanthochzeit der Akademie zu unternehmen, fertigstellen und seinen Kollegen verehren können. Diese Arbeit wurde ebenfalls mit Anerkennung angenommen und sind dem Verfasser Danksagungen ausgesprochen worden.

Die Akademie schuldet der Stadt Metz besondern Dank für den Zuschuss, den sie ihr auch in diesem Jahr hat zukommen lassen.

Endlich wird dem H. Emil Altmayer, in St. Avold, Korrespondierendes Mitglied der Akademie eine spezielle Anerkennung ausgedrückt für einige altertümlichen Gegenstände, die er und seine Familie, in der Nähe der ehemaligen Verbindungsstrasse von Buschborn nach dem Herapel, in den Waldungen zu Lübeln und St. Avold gefunden haben, und die er ihr verehrt hat.

In Gemässheit des in einer Vorsitzung gefassten Beschlusses, ist zum ersten Mal im verflossenen Jahr, der Jahresbericht kurze Zeit nach der Jahres-

Digitized by Google

sitzung gedruckt, an alle Mitglieder der Akademie verteilt worden.

Gemäss eines weiteren Beschlusses, ist das Brustbild in Bronze des H. Baron Charles de Ladoucette, welches wir dem Talent unsers Kollegen und Landsmannes H. Hannaux verdanken, angenommen und in unseren Sitzungssaal aufgestellt worden.

Desgleichen wurden die Typen der bronzenen Medaillen von Sebastian Leclerc und Maréchal endgültig angenommen und wird H. Bellevoye, nächstens durch dessen Freund H. Léon Simon, ersucht werden, dieselben prägen zu lassen.

PERSONAL.

Das Ableben des H. Ernest Auricoste de Lazarque öffnet eine Lücke in den Reihen der Wirklichen Mitglieder der Akademie, zu welchen er seit zehn Jahren gehörte.

Er war ein guter Kollege, mit einem feinen, klaren, scharfen und biederen Verstande, und zugleich ein strenger, manchmal auch derben Kritiker, aber stets gewissenhaft und sympathisch. Ein ernsthafter Arbeiter, der sich inmitten der akademischen Wortgefechte heimisch fühlte, schreckte er vor keiner Arbeit zurück, wenn dieselbe zum Ansehen und zum Besten der Gesellschaft beitragen konnte, der zuzugehören er sich eine Ehre machte. Dagegen hat aber auch die Akademie die geleisteten Dienste nie vergessen. Sie hat Herrn Auricoste de Lazarque zuerst kennen gelernt, als sie ihn in ihrem Wettbewerb preiskrönte, und später, als er in ihre Reihen als Actives

Digitized by Google

Mitglied eingetreten war, hat sie ihn auch zum Vorsitzenden erwählt. Voriges Jahr hat sie ihn zum Vice-Präsidenten und noch in diesem Jahr, zum zweiten Mal, zum Vorsitzenden erwählt, und zwar gerade im Augenblick, als er in Retonfey verschieden ist.

Während seiner akademischen Laufbahn, von 1883 bis 1894, war also Herr Auricoste ein Jahr Vorsitzender und zwei Jahre Vice-Präsident der Akademie. Sieben Male, wurde er zum Berichterstatter des Wettbewerbes für Gedichte und vier Mal zum Berichterstatter über die Annahme neuer Mitglieder ernannt.

Ausser zweier Flugsschriften die er für den Wettbewerk verfasste: (*A propos de tableaux*, *Notions élémentaires sur la peinture et les peintres*,) und einiger Gedichte unter dem Titel: *Fragments d'un livre qui n'est pas fait*, verdanken wir unserm betrauerten Kollegen: eine *einstimmige Missa brevi* (im Style des XVII. Jahrhunderts) unter Mitwirkung des H. J.-P. Thiriot 8 S. in-8°, Frantz, Metz 1886

Eine Notize über: *Formation probable du second imparfait usité dans les patois lorrains.*

Eine Notize über: *Rôle de l'accent dans la rime et dans les vers de quelques langues modernes.* 1886-1887.

Eine Notize über: *l'Hérédité au point de vue physiologique.* In-18.

La Méthode de M. Thourasse, essayée à Rétonfey. In-18.

Saint Eloi et le pèlerinage des chevaux à Flastroff, in Lothringen. In 8° 19 S. 1 Abbildung. Colmar bei V. Decker.

Une question de prononciation. 1888-89.

Digitized by Google

La cuisine messine in 12°, 255 S. Buchdruckerei Béha, 1890. 2. Auflage, Sidot frères, Nancy.

Notize über den *Fagus des églogues de Virgile* in-18.

Une toute petite curiosité de linguistique locale, 1890-1891.

Le Moretum de Virgile, Auslegung des Verses 95. 1890-1891.

Bemerkungen *über die Farbe der Haare des Marschalls Ney*. 1891-1892.

Mitteilung *über den Gebrauch von Honig an Stelle des Zuckers* als Nahrungsmittel.

Abhandlung über die *Aussprache des t* in den französischen Wörtern die mit *tion* enden.

Denkschrift über die Gründung einer Unterstützungs-Genossenschaft auf Gegenseitigkeit in Rétonfey.

Erinnerung an einen Ausflug nach der Kapelle zu Rabas.

Volkslieder des Metzer Landes.

Lointains souvenirs.

Bericht über die Denkschrift: *L'apiculture en Lorraine*, von H. Havette aus Pont-à-Mousson.

Cuisine militaire.

Biographie des Dr Regnier, aktives Mitglied der Akademie, zu Vaudreching verstorben.

Abhandlung über den Ursprung des wohlbekannten lateinischen Ausdruckes: « *Tempora mutantur et nos...* »

Biographie des H. Michel Vion, auswärtiges Mitglied der Akademie, verstorben zu Amiens.

Voyage des Flottes de Salomon et d'Hiram au pays d'Ophir.

Neaght and Death, Gedicht.

Digitized by Google

Cuisine des enfants, 1893-1894.

und endlich den *Gründonnerstag* in Elsass-Lothringen, Flugschrift von 12 Seiten in 8°. Paris, Emil Lechevalier 1893. (Auszug aus der *Revue des Traditions populaires*).

In seinem Bestreben, den Landleuten, in deren Mitte H. Auricoste de Lazarque seine Existenz verbracht hat, nützlich zu sein, suchte er stets nach wahrhaft ländlich-praktischen Gegenständen.

Er zeigte uns einen eigentümlichen, von ihm erfundenen Kochtopf, welcher die Wärme der nach dem Felde zu transportierenden Speisen sehr lange behält, und einen sehr einfachen Feuchtigkeitsmesser, bestehend aus einem Haferkörnchen das senkrecht inmitten eines Kreises befestigt ist, in welchem es sich bewegt und durch seine als Zeiger dienende knotige Graune die Feuchtigkeits- oder Trockenheitsgrade angiebt.

Die Akademie verdankt ferner der Freigebigkeit des H. Auricoste de Lazarque ein Bild, welches eine frühere Ansicht von Bolchen darstellt und unser Versammlungslokal ziert.

Wir haben, dieses Jahr, noch H. Raymond Dupriez verloren, der als Aktives Mitglied der Akademie von 1877 bis 1893 angehörte. Er war Correspondierendes Mitglied seit seiner Uebersiedelung nach Brüssel, wo er sich mit Expertisen von Münzen und Altertümern befasste.

Auch er war ein arbeitsamer Mann, der im akademischen Wettbewerb von 1875-76 mit seiner *Notice historique sur la ville et la collégiale de Hombourg-l'Evêque* ein Ehrendiplom errang.

Dieses werthvolle Heftchen von 132 Seiten in 8°

Digitized by Google

nebst Plan des Dechanthauses im Jahr 1632, wurde 1876 bei A. Béha, in Metz, autographirt und dasselbe eröffnete eine Reihe von zahlreichen Werkchen, die im Buchhandel unter folgenden Titeln einen regen Absatz finden:

Notices sur les voies romaines du Hiéraple à Bousbach, Saint-Arnual et Gerswiller, nebst einem Vorworte über den Hierapel vor der Eroberung Galliens durch Julius Cäsar.

12 S. In-8° nebst Karte. Metz. Buchdr. Ch. Thomas.

Les abbés réguliers du Monastère de Longeville-lès-Saint-Avold.

16 S. In-8° und 1 Plan. Metz. Buchdr. Ch. Thomas 1877.

Notice historique sur l'ancienne abbaye de Longeville-lès-Saint-Avold.

4 S. in 8°. Metz, Buchdr. Ch. Thomas. 1877.

Légendes historiques des princesses Mélusine et Mazurine.

10 S. In-12. Metz. Buchdr. Ch. Thomas. 1877.

Promenades archéologiques aux environs de Forbach, nebst Zeichnung der Kapelle Sta. Catharina bei Hombourg-l'Evêque.

20 S. In 12. Metz, Buchdr. Ch. Thomas 1877.

Note sur le cimetière gallo-romain découvert au Sablon près Metz, en 1877.

Wurde unter die Denkschriften der Akademie aufgenommen. S. 255 1877-78.

Notice sur l'abbaye de Villers-Bettnach.

Denkschriften von 1877-78. S 263.

Peste et famine dans le pays de la Rosselle.

15 S. In-12.

Les Fêtes nationales, à Bousse, l'an VI de la République française.

12 S. in 12. Metz, Buchdr. Ch. Thomas 1879

Digitized by Google

Première note pouvant servir à la rectification de la liste des abbés de Gorze.

28 S. In-8°. Diedenhofen, Charier 1879

Notice historique sur l'ancienne église collégiale de Hombourg-l'Evêque.

16 S. In-8°. Metz, Ch. Thomas s. d
Denkschriften von 1878-79. S. 11-.

Notice sur Betting-lès-Saint-Avold (Lothringen) 1879-80.

Communication sur le Colombier de Betting-lès-Saint-Avold, nebst Abbildung, 1879-80.

Communication sur les marques des potiers romains, 1879-1880.

Les Seigneurs de Hombourg-l'Evêque.

54 S. In-12. Metz, Ch. Thomas, 1879.

Conférence faite à la société républicaine d'instruction de Vesoul, am 5. Dezember 1880.

51 S. In-12. Paris, Tischbacher, 1881.

Ausserdem hat H. Dupriez noch zwei Berichte über die Bewerbung der Herren Arthur Benoit, als Aktives Mitglied und Ch. Bernard, als Auswärtiges Mitglied abgefasst.

Auch wurde er im Jahr 1880-81, zusammen mit den Herren Abel, Chartener, abbé Ledain und August Prost, beauftragt, den wichtigen Bericht über das Werk:

Notices pour servir à l'histoire de l'abbaye des Prémontrés à Justemont, fondée en 1127 et détruite à la fin du XVIII^e^ Siècle, zu verfassen.

Zur Ausfüllung dieser Lücken haben wir als Aktive Mitglieder zwei Bewerber eingeschrieben, die ihren Sitz noch nicht in Besitz genommen

Digitized by Google

haben, und sieben Auswärtige Mitglieder, deren Eigenschaften nur angedeutet zu werden brauchen, um ihr akademisches Verdienst anzudeuten. Es sind dies, ihrer Aufnahme nach, folgende:

H. Fulcrand, früherer Geniehauptmann, Commandeur der Ehrenlegion und des Nicham-Iflickhar von Tunisien, Officier de l'instruction publique, mit der Medaille des landwirtschaftlichen Verdienstes ausgezeichnet.
H. Emmanuel de Richard d'Aboncourt, Artillerie-Commandant, in Douai.
H. Léon Jaunez, Chemiker der Steingutfabrik, Utzschneider & Cie, in Saargemünd.
H. Ad. Cabé, ehemaliger Steuerempfänger, Eigentümer und Ackerbaukundiger, zu Lemberg-Bitsch.
H. Godin, Ingenieur, Direktor und Leiter der Kohlenbergwerke Saar-Mosel, in Spittel.
H. van Werwecke, Professor im Athénée zu Luxemburg.
und H. Abbé Joseph Lévy, Pfarrer zu Lorenzen (Unter-Elsass).

H. Fulcrand ist ausserdem Mitglied der *Société des lettres et sciences des Pyrénées-Orientales*, der *Société d'archéologie de l'Hérault*, des *Félibriges*, Gründer der *Société de Géographie* zu Montpellier, *Correspondent der Société de géographie de Bordeaux et des Etudes coloniales de Paris.*

Alle diese Titel beweisen die von unserm neuen Mitgliede, als höherer Offizier in Frankreich, in Algerien und im Senegal geleisteten Dienste. In letzterer Gegend, war er Abteilungsvorsteher und leitete die Kolonisirung, ungeheure Wege- und

Digitized by Google

Brückenbauten, Wasseranlagen, und überseeische telegraphische- und Dampfer-Vermittelungen.

H. Fulcrand war der Erste, der auf den Rat des H. Arnis, die Anwendung von Hohlziegeln für Gewölbe auf T-Eisen, in Metz, einführte und zwar in dem Eingangsgebäude der Dienstwohnung des Generalkommandanten der «Ecole d'Application». Er vertrat unsern Kollegen, H. Goulier, in seinem Kurse über Topographie. Er hat die Ebene von Chetiff, bei Milianah entwässert. Im Senegal, hat er Baumschulen und zahlreiche Baumpflanzungen an Strassen, um die Militärstationen herum, u. s. w., zusammen mit unserm Mitarbeiter, H. Eugen Simon, angelegt. Er wurde mit der Bearbeitung des Entwurfs zur Brücke von Dackar und zum Leuchtturm « des Mamelles », im Cap Vert, dem ersten der die Westküste von Afrika beleuchtete, beauftragt.

Man verdankt ferner unserm neuen Korrespondenten zahlreiche Entwürfe über verschiedene Lazaret- und Kasernenbauten; über die Zurückziehung des Meerstrandes vom Leuchtturm Cordouan; über die Ueberflutung der Kirche und des Turms in Soulac, durch den Triebsand; über die Anlage von Ackerfeldern, im Medoc, und ausserdem, die Geschichten der Hautes-Pyrénées, des Hérault, von Aiguesmortes, von Nîmes, des Gard, der Ardèche, etc. mit zahlreichen Karten des Innern Afrikas, der Sahara, von Senegambien, die in der *Revue coloniale* und anderen Revues erschienen.

Unter anderm, hat H. Fulcrand die Lebensbeschreibung des Generals Faidherbe, unter welchem er lange im Senegal diente, veröffentlicht und der Akademie ein Exemplar davon verehrt.

Digitized by Google

Herr Emmanuel de Richard d'Aboncourt ist aus Metz gebürtig; er hat hier seine klassischen Studien gemacht, bevor er in die Polytechnische Schule eintrat, von wo er, im Jahre 1870, nach der Ecole d'Application kam. Später wurde er zum Artillerie-Lieutenant ernannt, in welcher Eigenschaft er das Amt eines Lieutenant-Instructeur in der Kavallerieschule zu Saumur versah. Von 1884 bis 1886, kommandirte er, als Hauptmann, die Artillerie der Veste zu Frouard; seit Dezember 1891, als Eskadronchef, ist er Artilleriekommandant in Douai. Am 1. Januar 1893, wurde er Ritter der Ehrenlegion.

Die langen Dienste des H. Léon Jaunez, mit der Untersuchung der in der Steingutfabrik zu Saargemünd verwendeten Materialien beauftragt, beweisen seine Fähigkeiten als praktischer Chemiker.

Er verfasste ein kleines Heftchen über die ersten Bewegungen der französischen Armee im Saarland, während des Krieges von 1870. Dieses Werk hat ein gewisses Aufsehen erregt und wurde von dem General Thoumas in den Artikeln, die unter dem Titel « *Vie militaire* » im *Temps* veröffentlicht wurden, besprochen.

Zur Zeit der Weltausstellung von 1889, in Paris, hat er auch einen öffentlichen Bericht über die *Produits céramiques de l'Exposition*, laut Auftrag *de la Maison Lacroix*, verfertigt.

H. Adolphe Cabé hat den grössten Teil seines Lebens, als Steuerempfänger und Agronom in Lemberg, seinem Geburtsort, verbracht. Dieser verdankt ihm eine vollständige Umwandlung seiner

Digitized by Google

landwirtschaftlichen Verhältnisse. Viele brachliegende Ländereien, die früher nichts einbrachten, sind heute, dank seinen unermüdlichen Versuchen, in Gemüsegärten, Waldungen, fruchtbaren Aeckern und Wiesen umgewandelt.

Das wachsende Gedeihen der Kohlenbergwerke, zu Karlingen und Spittel, sind das Werk des H. Godin. Dort hat er zuerst das Amt eines Ingenieurs und Direktors der Arbeiten versehen; seit dem Ableben des H. Godin, seines Vaters, ist er Direktor und Leiter der Gesellschaft geworden.

H. van Werwecke ist Doktor philolog. und philos., Ritter des Ordens der Eichenkrone, Offizier des Ordens Adolf von Nassau, Aktives Mitglied und Sekretär der Sektion der « Sciences historiques de l'Institut du Luxembourg ». Er hat mehrere bedeutende Werke veröffentlicht, wie: *Le Cartulaire de Clervaux*, zusammengestellt von HH. Wurth-Paquet und von Werwecke; die *Urkundensammlung der Stadt Luxemburg*, von denselben; die *Urkundensammlung der Priorei Marienthal* — 2 Bände — von H. van Werwecke allein; ausserdem eine *diplomatische Abhandlung über die luxemburgischen Urkunden* und etwa fünfzig kleinere Arbeiten, die teils in den Zeitschriften der historischen Abteilung des Luxemburger Instituts, teils in der Trierer *Westdeutschen Zeitschrift*, in den Zeitschriften der *Société royale de Numismatique belge* und in der *Deutschen Zeitschrift für Geschichtswissenschaft* in München veröffentlicht wurden.

Digitized by Google

Herr Abbé Levy steht im Anfang seiner archäologischen Forschungen, die er während seines sechsjährigen Aufenthalts, als Kaplan in Herbitzheim, von 1887 bis 1893, Gelegenheit hatte, zu unternehmen.

Da er sich inmitten der Ruinen des ehemaligen Klosters der Benediktinerinnen zu Herbitzheim befand, so studirte und schrieb er, in deutscher Sprache, die *Geschichte der Abtei, des Dorfs und der Propstei* dieser interessanten Pfarre die, vor dem Konkordate, zum ehemaligen Erzpriestertum Saarunion, Erzdekanat Saarburg, Diözese Metz gehörte. Das Ganze ist ein prächtiges Werkchen von 288 Seiten in 8°.

Seitdem setzt er seine Forschungen über die anderen Dörfern der Grafschaft Nassau-Saarwerden fort, und teilt sie der Saargemünder Zeitung mit, welche sie als Beilage veröffentlicht.

Meine Herren, wir wollen das Kapitel unsers Personals nicht schliessen, ohne auf die Auszeichnungen, die unseren Kollegen und Landsleuten, H. Ambroise Thomas und H. Hannaux, zuteil, wurden, zurückzukommen.

Am 15. Mai dieses Jahres, hatte H. A. Thomas, der, seit 1860, Ehrenmitglied unserer Akademie ist, das seltene Glück, in Paris, der tausendsten Aufführung von *Mignon*, einem seiner gelungensten musikalischen Werke, beizuwohnen.

Aus diesem Anlass, hatte der Direktor der « Opéra Comique » eine Galavorstellung veranstaltet an welcher der Meister selbst, geziert mit dem breiten roten Bande des Grosskreuzes der

Digitized by Google

Ehrenlegion, das ihm der Minister des Unterrichts kurz vorher verliehen hatte, teilnahm.

Hierdurch war die Apotheose eine offizielle. Unter den Musikern ist jetzt A. Thomas der höchste Würdenträger der Ehrenlegion, da Verdi, nach der ersten Aufführung von *Falstaff*, erst zum Grossoffizier ernannt wurde.

Die dem H. A. Thomas verliehene Auszeichnung ist recht beneidenswert, und wenn, in den Augen einiger Personen, dieselbe etwa übertrieben erscheint, so darf man nicht vergessen, dass seit dem 17. November 1866, (dem Tage an welchem Mignon in Paris zum ersten Mal gegeben wurde,) dieses Werk so volkstümlich geworden ist, dass auch ausser Paris, viele tausend Aufführungen in der Provinz und selbst im Auslande stattgefunden haben und dass sogar die Drehorgeln das berühmte Lied:

> Connais-tu le pays où fleurit l'oranger,
> Le pays des fruits d'or....?

in der ganzen Welt spielen.

Seinerseits hat auch H. Hannaux, unser Korrespondent seit 1886 und Schöpfer der seit kurzem in unserm Beratungssaal aufgestellten bronzenen Brustbildes des H. Baron Ch. de Ladoucette, eine besondere Auszeichnung erhalten. Der Minister der Schönen Künste hat ihm eine erste Medaille verliehen für die beiden marmornen Kunstwerke, « *Tod Orpheus* » und für die Büste des Oberstlieutenants Pistor, die er dieses Jahr im Salon des « Champs Elysées » in der Abteilung für Bildhauerei ausge-

Digitized by Google

stellt hat. Ausserdem ist von der Kommission dieser Ausstellung die Anschaffung des *Orpheus* für die Regierung beschlossen worden.

Die Abstimmung für die Erneuerung des Bureaus für 1894-95, ist, wie gewöhnlich, in geheimer Wahl erfolgt; es wurden ernannt: zum Vorsitzenden H. Auricoste de Lazarque, zum Vice-Präsidenten H. Greff. Die übrigen Mitglieder sind per Akklamation wieder ernannt worden.

Durch das Ableben des H. Auricoste, ist eine zweite Wahl erforderlich geworden, bei welcher H. Huber zum Vorsitzenden ernannt worden ist.

Für 1894/95, ist also das Bureau der Akademie wie folgt zusammengestellt:

Der H. Bezirkspräsident .... *Ehren-Präsident;*
HUBER ..... *Vorsitzender;*
ABBÉ VION ..... *Ehren-Vorsitzender;*
GREFF ..... *Vice-Präsident;*
BOX ..... *Schriftführer;*
ABBÉ FRIREN ..... *Archivar;*
LAMETZ ..... *Schatzmeister.*

Digitized by Google

Arbeiten nach der alphabetischen Reihenfolge der Verfassernamen.

H. Ch. ABEL.

Aktives Mitglied seit 1858,
Sekretär von 1871 bis 1872,
Präsident von 1875 bis 1876.

H. Abel brachte uns dieses Jahr eine *Notiz* über die Inschrift, welche die Fortifikationsbehörde, auf einen Haustein über dem neuen Gewölbe des Deutschen Thors zu Metz, hat anbringen lassen.

H. AURICOSTE DE LAZARQUE,

2 Mal von der Akademie preisgekrönt,
Aktives Mitglied seit 1883,
Präsident von 1886 bis 1887,
Vice-Präsident von 1893 bis 1894.

Die *Kinderküche* (Cuisine des enfants). Samlung dessen was Pflanzenreich, Jagd, Fischerei und Wildern der Begierde unserer Dorfjugend in den verschiedenen Jahreszeiten bietet.

Vorlage des sehr einfachen, oben schon beschriebenen *Feuchtigkeitsmessers*, sowie des Werkchens « *Der Gründonnerstag* in Elsass-Lothringen ».

H. Arthur BENOIT.

Mitglied der Académie seit 1877, als
Korrespondent und aktives Mitglied,
Vorsitzender von 1884 bis 1885.

Bericht über eine Sitzung der früheren *Société littéraire de Metz.*

Bericht über die Bewerbung des H. Abbé Joseph Lévy als Korrespondent.

Digitized by Google

H. Box,

Aktives Mitgliedes seit 1884,
Schriftführer seit 1889-90.

Ausser dem Bericht für das Jahr 1893-94 und der letzten Lieferungen der Notiz über den Saargau und die Saargemünder Gegend, verdanken sie Ihrem Sekretär *sieben Berichte* über die Bewerbungen von neuen Mitgliedern, sowie die *Tables récapitulatives de l'Académie* von 1870 bis incl. 1893-94.

Diese Tabellen, sieben an der Zahl, sind, wie sie sich erinnern, Ihnen gewidmet.

Die erste enthält das alphabetische *Verzeichniss aller Mitglieder,* die, von 1819 bis 1894, der Akademie angehört haben, mit dem Datum der Ernennung und des Ablebens;

Die zweite teilt dieselben *Mitglieder nach ihren respektiven Titeln* in Abteilungen ein;

Die dritte ist ein *Verzeichnis aller Preisgekrönten* unter Angabe der erteilten Preise;

Die vierte enthält die *Namen der jährlichen Würdenträger* von 1870-71 bis 1893-94;

Die fünfte verzeichnet die *Arbeiten der verschiedenen Mitglieder* nach den Verfassernamen geordnet von 1870 bis 1894;

Die sechste verzeichnete dieselben *Arbeiten ihrem Stoffe nach*;

Die siebte teilt dieselben *Stoffe in besondere Abteilungen*, unter den Titeln: Schöne Künste, Philosophie, Mathematik, Geschichte, Industrie, Wetterkunde etc...

Dieses Werk — ein Band — bildet die Fortsetzung des Werks des H. Tilloy, mit einigen Zusätzen, welche das Nachsuchen erleichtern.

Digitized by Google

H. Paul de Goy,

Korrespondent seit 1885.

Hat einige interessante Stellen aus Confucius' Werken nach der alten Ueberzetzung der Jesuiten vorgelesen.

H. Greff,

Aktives Mitglied seit 1888.

Als Berichterstatter der aus den HH. Simon und Auricoste de Lazarque bestehenden, mit der Prüfung einer zur diesjährigen Bewerbung eingereichten Denkschrift, betrauten Kommission, hat Ihnen Herr Greff die Gründe auseinandergelegt, aus welchen die Kommission, die Erteilung einer Anerkennung an den Verfasser beschlossen hat, jedoch ohne Veröffentlichung des Werks selbst, noch des Kommissionsberichts in unseren Memoiren.

Ausserdem legte Ihnen H. Greff noch eine längere financielle Studie vor, welche zwei Teile umfasst:

Im ersten Teil, unterzieht der Verfasser die financiellen Systeme aller europäischen Staaten einer eingehenden Besprechung, nachdem er bemerkt, dass, bei den Alten, diese Verwaltung sich auf einfache unklare Begriffe beschränkte und dass erst im Mittelalter, die italienischen Republiken die Grundzüge eines wahrhaft finanziellen Systems erfanden. Sully, und nach ihm Colbert und die späteren Finanzminister anderen Staaten, versuchten deren Einnahmen und Ausgaben zu regeln unter-

Digitized by Google

einer mehr oder minder glücklichen Anwendung ihrer besonderen finanziellen Ideen.

Dieser erste Teil stellt sozusagen die Bilanz dieser verschiedenen Operationen auf.

Im zweiten Teil, beleuchtet H. Greff die Eingenommenheit der Bevölkerungen für diese verschiedenen Systeme und deren unglücklichen Folgen. Mögen, diese durch zahlreiche Beispiele gestützte Miserfolge, zur Warnung derjenigen Personen dienen, welche Geld anzulegen haben; sie gegen Misbräuche schützen und dieselben veranlassen, sich den weisen Ratschlägen zu fügen, die die Erfahrung lehrt und die am Ende der Denkschrift zusammengestellt sind.

H. Emil Huber,

Korrespondent seit 1870,
Aktives Mitglied seit 1884.
Vorsitzender von 1889-1890.

Dem H. Huber gebührt die Ehre, die Nachgrabungen des Herapels und der Grabhügel des Saarthals unternommen, diese Arbeiten mit einer bis heute unbekannten Sorgfalt ausgeführt und Gegenstände zu Tage gefördert zu haben, die vor diesen Arbeiten gänzlich unbekannt waren.

In der That, unter den zahlreichen Ruinen des Saarlandes ist die des Herapels eine der volkstümlichsten, weil, wie wir es S. 280 ff. des ersten Bandes unserer « *Notice sur les pays de la Sarre et en particulier sur les environs de Sarreguemines* » erörtert haben, diese Ruine nach der Ueberlieferung für eine *Stadt*, eine *Festung*, einen

Digitized by Google

strategischen oder *religiösen* Ort gehalten wird. (1)

Diese Vermutungen rühren wohl aus der topographischen Lage dieser Station, der Natur der dort gefundenen und heute noch zu Tage geförderten Gegenstände und der Vielfältigkeit der umliegenden Verkehrswege her.

Was war aber der Herapel in Wirklichkeit? und bis wohin können unsere Vermutungen als gerechtfertigt betrachtet werden?

Hier gehört das Wort dem H. Huber, der heute am besten in der Lage ist entscheidende Antworten zu liefern. Er hat seine zahlreichen Nachgrabungen in ganz methodischer Weise vorgenommen ohne irgend etwas zu unterlassen; er drang in die Erde bis zum Urboden hinein, um einen ganz gewissen Ausgangspunkt zu gewinnen, und von da stieg er bis zur heutigen Erdoberfläche hinauf. Nachdem er im Laufe der Arbeiten Alles durchsucht hatte, konnte er Ihnen die Vorfrüchte eines gelehrten Berichts vorlegen und Ihnen, in Folge einer logischen und unbestreitbaren Beweisführung, mit bestimmten Daten, zeigen, dass der Herapel in seiner Existenz zählt: eine *primitiv-gallische Zeit*, eine *gallo-römische Zeit* und eine *merovingische Zeit*. Nach einigen Anzeichen, aus welchen vielleicht der jetzige Name des Herapels hergeleitet werden wird, kann man annehmen, dass dieser Ort auch eine *mittelalterliche* Zeit gehabt hat, während welcher, wie in heidnischer Zeit, religiöse Gebräuche dort stattgefunden haben; und diese Gebräuche sind wohl

(1) Box, *Notice sur les Pays de la Sarre et en particulier sur Sarreguemines et les environs*. 2 Bände gr. in 8°. Buchdr. Béha, Metz 1893.

Digitized by Google

die Ursache der bedeutenden Anzahl von Statuen und Statuetten von Göttern und Tieren, die seit Jahrhunderten immerfort mit Münzen und anderen Gegenständen, dort gefunden werden.

Zur Unterstützung obiger Behauptungen, ohne jedoch in den zahlreichen Funden, über welche H. Huber Ihnen weitere Mitteilungen machen wird, vorzugreifen, glauben wir unserseits einen lange Zeit vor den Nachgrabungen des H. Huber auf dem Herapel gefundenen bronzenen Elephanten erwähnen zu sollen.

Dieses ziemlich korrekte Kunstwerk wiegt vier Kilogramm, ist zwanzig Centimeter lang und am Rüssel zwanzig Centimeter hoch ; mitten im Rücken beträgt die Höhe 13 Centimeter. Es gehörte dem H. Delinot, ehemaligem Steuerempfänger in Forbach, und befindet sich heute im Besitz der Frau A. Denis, im Château des Brosses bei Nonancourt.

Ausser diesem Kunstwerk ,seien noch die im Jahr 1825 von H. Altmayer der Akademie beschriebenen Kuh, ebenfalls in Bronze, sowie eine druidische Goldmünze, die auch vom Herapel herrühren, erwähnt.

Unter den Gegenständen aus Bronze, Eisen, Glas, Marmor, Stein und Terra-cotta, die seit mehreren Jahren H. Huber eine moralische Genugthuung bereiten für seine Zeit- und geldraubenden Forschungen, stehen in erster Linie die berühmte *Sonnenuhr* und die übrigen in unserem letzten Bericht erwähnten Gegenstände, über welche H. Maxe Werly und der H. Oberst de la Noë der « Société des Antiquaires de France » einen

Digitized by Google

interessanten Bericht erstattet haben. H. de Barthélemy hat seinerseits das « Institut » über diese Gegenstände unterhalten.

Seit der Zeit dieser Mitteilungen hat die Zahl, wie auch der Wert der gefundenen Gegenstände stets zugenommen, und man kann jetzt schon behaupten, dass die Ihnen von H. Huber versprochene vollständige Liste alle Altertumsfreunde interessiren wird, die sich von Nah oder Fern mit dem Herapel schon beschäftigt haben.

Die Schlussfolgerungen könnten wohl jetzt schon für einzelne Dinge gezogen werden, dies würde aber im Allgemeinen etwas verfrüht erscheinen, und so wollen wir lieber warten. Dies ist auch die Ansicht des H. Huber und wir glauben, dass er sich im Rechten befindet. Bisher war sein Wort das des Meisters und es soll diesen Charakter nicht verlieren.

H. Huber hat Ihnen auch einen anderen, recht bemerkenswerten Bericht über andere Nachgrabungen in zwölf weiteren Grabhügeln der Waldungen zu Ruhlingen und Cadenborn vorgelesen. Die gemachten Funde bestätigen die bei den früheren Forschungen gemachten Bemerkungen und zeigen bis zur Augenscheinlichkeit, wie sehr die Sitten der Saarbewohner von denen ihrer Nachbarn, der früheren Seille-, Mosel- und Rheinanwohner verschieden waren.

Wie das erste Mal verehrte Ihnen H. Huber 300 Exemplare des Textes und der Abbildungen seines Werkes, in welchem er seine Arbeiten eingehend verzeichnet hat.

In einem dritten Bericht unterhielt uns H. Huber

Digitized by Google

über eine alte Wiederherstellung des der Göttin Epona geweihten Altars zu Nasium.

Dieses merkwürdige Stück rührt von den von H. Huber angekauften Sammlungen unsers früheren Kollegen H. Dufresne her, der dasselbe, im Jahr 1838, mitten in den Ruinen des antiken Nasium, des heutigen Ortes Naix, im Meusedepartement gefunden hatte.

Bevor er dieses Denkmal der ehemaligen «Société d'archéologie et d'histoire zu Metz » verschenkte, hat H. Dufresne eine Reducirung desselben anfertigen lassen, und diese ist es, über welche H. Huber berichtete.

H. JACQUEMIN.

Aktives Mitglied seit 1877,
Vorsitzender von 1887-1888.

H. Jacquemin, welcher zusammen mit den Herren Lametz, Greff, Winsback und Simon beauftragt wurde, das Reglement für die Verteilung des Preises Herpin aufzustellen, hat ein Vergnügen daran gefunden, die Geschichte dieses Legats, sowie der verschiedenen Wandlungen desselben niederzuschreiben.

Die Akademie kann dem Verfasser für diese glückliche Idee nur danken, da diese interessante Arbeit aufbewahrt zu werden verdient.

H. LAMETZ,

Aggregirter Künstler von 1876-1877,
Aktives Mitglied seit 1877,
Schatzmeister seit 1888-89.

In einer interessanten Vorlesung eines in der « Illustration » erschienenen Artikels von H. de

Digitized by Google

Varigny, zeigte uns H. Lametz was in Peru, in einer 1853 durch H. Rodrigny gegründeten Socialistengenossenschaft vorgeht. Nach diesem Auszuge gehen da sehr eigentümliche Dinge vor; das Seltsamste aber ist, dass diese Genossenschaft bereits seit über vierzig Jahren besteht.

H. Lametz zeigte uns als Kuriosum einen von ihm erfundenen Briefbeschwerer, den er dem Professor der Mathematik, H. Dessenon, in Paris, verehren will. Dieser Gegenstand ist aus Bronze und stellt einen Kegel vor, dessen Schnitte, durch verschiedene Flächen, den Kreis, die Ellipse, die Hyperbel und die Parabel erzeugen.

Dies ist, für einen Mathematiker, ein passendes Geschenk, und die der Académie hierüber gelieferte Notiz verdient die Aufmerksamkeit.

Als Schatzmeister, hat Ihnen H. Lametz, wie jedes Jahr, von der finanziellen Lage unserer Gesellschaft Kenntnis gegeben, worauf Sie ihm Ihre Anerkennung gezollt haben. Seine Bilanz ist, in der That, die eines erfahrenen und gewandten Buchführers, dessen *Soll* und *Haben* nichts zu wünschen übrig lassen.

Der diesjährige Bericht ist besonders bemerkenswert, wegen der verschiedenen Stiftungen, über welche die Akademie zu verfügen haben wird, wenn bei einigen derselben das Kapital durch Hinzuziehung der Zinsen wiederhergestellt sein wird.

Digitized by Google

H. Abbé PAULUS,

Korrespondent seit 1881,
Aktives Mitglied seit 1891.

H. Abbé Paulus hat Ihnen eine kleine historische Studie über die Gründung und Gründungszeit der Stiftskirche zu Münster, in Lothringen, bei Albesdorf, vorgelesen.

Der Verfasser prüft die Legende des Ritters von Torcheville, des angeblichen Gründers dieses Stifts und verwirft dieselbe, ebenso wie diejenige des H. Henri Lepage, zu Nancy, nach welcher die Gründung gegen 1260 von Heinrich von Finstingen, Erzbischof von Trier, geschehen sein soll.

Nach bisher noch nicht veröffentlichter Schriftstücken, die im Archiv des Vatikans aufbewahrt werden, zeigt uns H. Abbé Paulus die wahren Stifter in den Personen von Merbode von Malbere, Vater des Trierer Erzbischofs Heinrich von Finstingen und von Ida, des ersteren Gemahlin.

Die Zeit der Gründung ist unbekannt, jedenfalls erfolgte sie aber vor dem 12. Dezember 1224, Datum des Ablebens des Erzbischofs Conrad von Scharfenberg, der die Stiftung genehmigte.

H. Paulus hat sich vorgenommen, seine Forschungen weiterzuführen und später einige ergänzende Einzelheiten über die Anfänge dieser Stiftskirche zu liefern.

H. Graf Th. de PUYMAIGRE,

Aktives Mitglied seit 1843,
Vorsitzender von 1864-1865,
Ehrenmitglied seit 1879-80.

Hat der Akademie, durch Vermittlung des H.

Digitized by Google

Jacquemin, eine Broschüre « *Jeanne d'Arc au Théâtre* » zukommen lassen.

Diese Schenkung wurde mit Anerkennung angenommen und die Akademie ist dem Herrn de Puymaigre dankbar dafür, dass er fortfährt, sich ihrer zu erinnern.

H. Eugen Simon,

Ehemaliger Generalkonsul Frankreichs in China.
Korrespondent seit 1889.

Auch dieses unser Mitglied fährt fort an uns zu denken, da er uns einen neuen Band seiner Werke: *Sur la Terre et par la Terre* hat zukommen lassen.

Die Akademie hat H. Simon ihre dankbare Anerkennung für seine freundliche Erinnerung übermittelt.

H. Léon Simon,

Aggregirter Künstler seit 1873
Aktives Mitglied seit 1877.

Dieses Jahr hat unser Kollege an den Ausstellungen in Périgueux, Charleville und Nancy teilgenommen.

Ueber die beiden in Périgueux ausgestellten Kohlenzeichnungen « Bouleaux au bord du Mouzon » und « Torrent en Ecosse » hat sich der Bericht der Ausstellung wie folgt ausgedrückt: « Die Kohlenzeichnungen des H. Simon sind gut « geraten und der Zeichner offenbart sich in den- « selben als vollendeter Künstler, der Alles auf den « richtigen Fleck zu stellen weiss und die Farben- « töne vollständig beherrscht. »

In Charleville wurden seine *Vallée des Rouges-*

Digitized by Google

Eaux und *Lac de Gérardmer* als « *fusains joliment réussis* » bezeichnet.

In Nancy wurde über seine Ausstellung wie folgt berichtet:

« H. Simon, der, wie sein Meister Migette, stets « Patriot und Gelehrter bleibt, hat dem Lothringer « Land fünf bemerkenswerte Wasserzeichnungen « gewidmet: *Ruisseau de Vallières*, *Vallée des « Rouges-Eaux*, *Lac de Gérardmer*, *Bouleaux de « Mousson* und *Forêt de Mesterwald*. Die Farben- « gebung des Künstlers ist sehr elegant. Er hat « wenige Nebenbuhler. »

Und weiter: « Die Kohlenzeichnungen des H. « Simon, wenn auch etwas stark aufgetragen, ver- « dienen Beachtung; seine « *Bouleaux au bord « du Mouzon* » und namentlich « *Un torrent en « Ecosse* », zeichnen sich jedoch aus durch Leich- « tigkeit in der Führung des Stiftes und mehr Luft « in der Anordnung. »

Diese schmeichelhaften Bemerkungen können wir nur unsere Glückwünsche und besten Ermutigungen hinzufügen.

H. Dr Winsback,

Aktives Mitglied seit 1873,
Vorsitzender von 1878-1879 und von 1885-1886.

Indem er im Auftrag des H. Eug. Simon das Werk « Sur la Terre et par la Terre » der Akademie überbrachte, hat H. Dr Winsback zugleich einen mündlichen Bericht über den Inhalt des Buchs erstattet.

Es enthält merkwürdige Einzelheiten über die Lebensweise in China, die in unseren Gegenden wohl mit Nutzen angewandt werden könnten. In

Digitized by Google

diesem Lande des Orients ist der Grundbesitz nicht persönliches, sondern Familieneigentum, und das diesbezügliche Kapitel enthält bemerkenswerte Stellen über die den Ahnen gewidmeten Tage, an welchen man deren Thaten zur Erbauung und Belehrung in Erinnerung bringt, u. s. w.

H. Winsback zieht aus diesem Werke den Schluss, dass wenn in einzelnen Punkten die Chinesen uns über sind, dies doch nicht ein Grund ist, sie in Allem nachzuahmen, da wir andere Sitten haben.

Meine Herren,

Wie sie sehen, sind die Arbeiten des Jahres 1893-94 weniger durch Vielfältigkeit als durch den inneren Wert der behandelten Gegenstände charakterisirt.

Gering ist die Zahl der Teilnehmer an unseren Bewerbungen wie an unseren übrigen akademischen Arbeiten gewesen. Glücklicherweise kann man in diesem Falle das *rarum*, *carum* eines alten Sprichwortes anwenden, denn diese scheinbare Dürftigkeit wird durch die sehr bedeutenden Arbeiten der Herren Greff, Huber, Paulus und Box aufgewogen.

Die erste dieser Arbeiten, die des H. Greff, hat einen hohen finanzwirtschaftlichen Wert und wird die vermögenden und sparsamen Leute bei ihren Geldanlagen mit Sicherheit leiten.

Digitized by Google

Die Arbeit des H. Huber ist nicht nur ein, in allen möglichen Nachgrabungen, nachzuahmendes Muster, sondern auch ein seltenes archeologisches Dokument, das man immer von Neuem zu Rate ziehen wird, um die Ethnographie, die Sitten und Gebräuche der früheren Bewohner des Saarlandes kennen zu lernen.

Die Denkschrift des H. Abbé Paulus, die er mit dem bescheidenen Titel « Petite Etude sur Munster » versehen hat, ist eine wertvolle historische Lehre und die Zusammenstellungen des H. Box werden für seine Kollegen eine liebe Erinnerung sein und ihnen, wie auch anderen Liebhabern, das Nachsuchen in den verschiedenen Bänden der akademischen Denkschriften wesentlich erleichtern. Es ist dies eine Zusammenstellung der Ideen, welche von 1870-1894 die beobachtenden Geister des Landes in dem engen Rahmen einer akademischen Gesellschaft beschäftigt haben, die grundsätzlich jede politische oder religiöse Frage ausschliesst um sich nur mit Litteratur, Wissenschaft, Kunst und Landwirtschaft zu befassen.

Indem wir dies unser Programm erwähnen, rufen wir noch, zum Schluss, Denjenigen unter Ihnen, meine Herren, welche unsern Versammlungen so fern bleiben oder so zurückhaltend in ihren jährlichen Leistungen sind, wie auch allen Denjenigen, welche ein mitleidiges Lächeln nicht unterdrücken können, wenn von den Arbeiten einer Provinzialakademie die Rede ist, diese wenigen Worte zu:

Digitized by Google

Ihr Alle seit im Unrecht, wenn ihr vergesst, dass manchmal das geringste, infolge einer Beobachtung oder einer Kritik gefallene Wort, den Ausgangspunkt einer bedeuteren Geistesarbeit werden kann, wenngleich diese Arbeit anfänglich schwach oder minderwertig sein sollte. — Haben denn alle grossen Genien, mit einige Ausnahmen, nicht also begonnen? Und verdanken wir nicht, so schwachen Kräften, zahlreiche wertvolle Arbeiten.

Was wären die Wälder, sogar die üppigsten, ohne das bescheidene Blatt, welches, trotz seiner Winzigkeit, seiner versteckten Lage und seiner anscheinenden Unnützlichkeit, dennoch für seinen Teil, zur Ernährung des Baums, sei er eine Eiche oder eine Zeder, beiträgt?

Desgleichen, was wären die gelehrtesten litterarischen oder wissenschaftlichen Institute, wenn sie nicht durch die Beiträge und Erfindungen bescheidener Mitarbeiter genährt würden, welche öfters ihre Funde oder Ideen nur einem glücklichen Zufalle oder einem plötzlichen genialen Einfalle verdanken.

Zur Bekräftigung unserer Behauptung wären die Beispiele zahlreich. Sie wissen es so gut, wie wir und entbinden uns einer weiteren Aufführung; wir Alle sollen diese Beispiele gerade, wegen ihrer grossen Zahl, nie vergessen...

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE ANNUELLE

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1893-1894

PAR

M. N. BOX, SECRÉTAIRE

CHERS COLLÈGUES,

C'est sous le poids de sentiments réellement pénibles que nous vous présentons notre compte rendu annuel de 1893-1894.

Aussi ne vous étonnerez-vous pas, si nos premières lignes se ressentent de préoccupations et de regrets d'autant plus vifs que, parvenu presque à la fin du soixante-quinzième anniversaire de l'Académie, depuis sa réorganisation, nous nous étions bercé de l'espoir d'atteindre le terme de cette année jubilaire, sans avoir ni décès ni quelque autre défaillance à enregistrer.

La mort de M. Auricoste de Lazarque, survenue à ce moment, détruit nos espérances, et nous

Digitized by Google

rappelle, une fois encore, qu'en notre vie, qui n'est qu'un drame, les jugements de Dieu ne sont pas toujours d'accord avec les nôtres.

C'est triste et pénible, humainement parlant; mais est-ce le cas de défaillir? d'enrayer notre marche en avant? Nous ne le pensons pas, préférant, au contraire, accepter le renversement de nos combinaisons, comme un avertissement salutaire, surtout avec notre conviction qu'un homme, si grand qu'il soit, si nécessaire qu'il ait paru, ne saurait emporter avec lui les destinées d'une Société, et que tous les regrets, même les plus légitimes, n'autorisent personne à déserter le poste du devoir.

Fort de ces convictions, nous continuerons donc, Messieurs et chers Collègues, à vous entretenir, pour l'année écoulée, comme par le passé, des affaires administratives de notre Société; nous relaterons selon l'ordre adopté, le mouvement de notre personnel et nous accentuerons, au mieux, les travaux de nos Membres.

ADMINISTRATION

Après l'encaissement des sommes destinées, par feu M. le baron Charles de Ladoucette et feu Mademoiselle Bouchotte, à la fondation de prix de vertu qu'en temps et lieu l'Académie doit distribuer suivant les intentions des donateurs, nous avons encore reçu, dans le courant de cette année, les titres de deux autres legs faits par M. le docteur Herpin et M. Ch. Pécheur. Les rentes annuelles du premier de ces legs sont des-

Digitized by Google

tinées à récompenser, de quatre ans en quatre ans, un travail d'un intérêt spécial pour la ville de Metz et les environs. Les intérêts du second legs sont également destinés à décerner, chaque année, un prix de vertu dans les conditions stipulées par le testateur et selon les appréciations des Membres de l'Académie.

Le Règlement administratif, d'après lequel ces prix devront être répartis, ayant reçu l'approbation de M. le Président de la Lorraine, et les rentes de plusieurs de ces legs étant disponibles, l'Académie décernera, dès l'année prochaine (1894-1895), quelques-uns de ces prix. Ce sera un nouvel attrait pour notre prochaine séance annuelle de mai. Ce sera aussi un surcroît de préoccupations, quand il s'agira de s'entendre sur le mérite des postulants, surtout en procédant avec les soins scrupuleux que nous apportons d'habitude à nos débats, quand, chaque année, nous décernons les récompenses de nos concours ordinaires.

Pour l'année 1894-1895, ces récompenses ordinaires consisteront, comme pour les années précédentes, en médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze, et en mentions honorables, pour les meilleurs travaux qui seront fournis, conformément aux questions arrêtées par notre Programme, pour les concours de 1894-1895.

Les questions à traiter porteront, pour la dite année, sur la Philosophie, les Mathématiques, les Beaux-Arts, l'Histoire et l'Archéologie, l'Industrie locale, la Météorologie, la Médecine et l'Agriculture, et elles sont réparties de cette manière :

Digitized by Google

I. — *Philosophie.*

1° Faire ressortir l'utilité de la connaissance préalable des Mathématiques dans l'étude de la Philosophie.

2° Quels seront, à la ville et à la campagne, les effets moraux de l'application de la loi imposant le repos dominical ?

II. — *Mathématiques.*

Construction d'un cadran solaire, présentée de manière à en populariser davantage la théorie et l'application.

III. *Beaux-Arts.*

Examen des méthodes d'enseignement de la musique dans les écoles.

IV. — *Histoire et archéologie.*

Reproduire à l'aide du dessin, de la gravure ou de la photographie, quelques-uns des monuments ou des sites les plus remarquables de la Lorraine, en y joignant les données suffisantes sur leur emplacement et leur histoire.

V. — *Industries locales.*

Faire l'histoire d'une des principales industries du pays, telles que celles de la *Métallurgie,* de la *Tannerie,* du *Lainage*, etc.

VI. — *Météorologie.*

1° Recherches sur la marche des orages dans le département de la Lorraine.

2° Étude approfondie du climat de la Lorraine.

Digitized by Google

VII. — *Médecine.*

Hygiène de la vue, appliquée spécialement aux hommes d'étude, ou précautions qu'ils doivent prendre pour ne pas trop se fatiguer la vue sans renoncer pour cela à leurs études préférées.

VIII. — *Agriculture.*

Quels sont les succédanés qui ont été proposés pour parer à la pénurie des fourrages et des pailles de l'année 1893 ?

Quels ont été les résultats pratiques de ceux qui ont été employés en Lorraine ?

NOTA.

L'Académie admettra d'ailleurs tout travail pouvant avoir un intérêt spécial pour le pays.

PRIX HERPIN

Au mois de Mai 1896, l'Académie distribuera, s'il y a lieu, en un ou plusieurs prix, *une somme de 640 marks* (huit cents francs) provenant du legs de M. le Dr Herpin, aux auteurs des meilleurs Mémoires sur *un sujet intéressant la ville de Metz ou ses environs.*

PRIX C. PÉCHEUR

A dater de cette année, et, dans chacune des séances annuelles suivantes du mois de mai, l'Académie distribuera aussi, s'il y a lieu, la somme de 960 marks ou 1200 francs de rente, destinée, d'après le testament de M. C. Pécheur, à *un prix de vertu.*

Les conditions auxquelles, cette somme d'ar-

Digitized by Google

gent sera distribuée, seront énoncées ultérieurement par les journaux et par programme spécial.

Les volumes des Mémoires de 1889-90 et de 1890-91, ayant été imprimés et distribués dans le courant de cette année, et le volume pour 1891-92, se trouvant sous presse, il y a lieu d'espérer que nous arriverons, enfin et bientôt, au moment, où ces impressions pourront se faire immédiatement après l'écoulement d'une année académique.

Pour l'embellissement du volume de 1893-1894. M. Huber, dont la générosité est vraiment sans bornes, a bien voulu offrir pour la troisième fois, à titre de don, une nouvelle série de 300 exemplaires, texte et planches, de son second travail relatant ses nouvelles fouilles de tumulus, dans les forêts de Cadenborn et de Rouhling.

L'Académie réitère ses sincères remerciements pour cette autre offrande d'une valeur réelle et elle prie M. Huber de vouloir bien en agréer l'expression la mieux sentie.

M. Box, de son côté, a pu réaliser et offrir à ses collègues, le travail qu'il avait promis d'entreprendre à l'occasion des noces de diamant de l'Académie. Ce travail est également accepté avec reconnaissance et des remerciements sont votés à l'auteur.

Un vote de gratitude particulière est offert à la ville de Metz pour la subvention pécuniaire qu'elle a encore bien voulu continuer à l'Académie, pour cette année.

L'Académie, enfin, doit un remerciement spé-

Digitized by Google

cial à M. Émile Altmayer, son correspondant, de Saint-Avold, qui a bien voulu lui offrir en hommage, plusieurs objets antiques trouvés par lui et des membres de sa famille, à proximité de l'ancienne voie de communication de Boucheporn au Hérapel, à travers les forêts de Longeville et de Saint-Avold.

Conformément à ce qui a été décidé dans une séance préalable, le compte rendu annuel de 1893-1894 a été, pour la première fois, imprimé et distribué, l'année dernière, à tous les membres de l'Académie, peu de temps après la séance annuelle.

Conformément aussi à une autre décision, le buste en bronze de M. le baron Charles de Ladoucette, dû au talent de notre collègue et compatriote, M. Hannaux, a été accepté et placé dans la salle de nos réunions.

De même, les types pour les médailles de bronze de Sébastien Leclerc et de M. Maréchal ont été finalement acceptés et M. Bellevoye sera incessamment prié par M. Léon Simon, son ami, de les faire frapper.

PERSONNEL

La mort de M. Ernest Auricoste de Lazarque fait brèche dans la catégorie des Membres titulaires de l'Académie, parmi lesquels il a figuré, l'intervalle de dix années.

C'était un bon Collègue d'un esprit fin, éclairé, subtil et tout gaulois, doublé d'un critique sévère,

Digitized by Google

acerbe parfois, mais toujours consciencieux et profondément sympathique. C'était aussi un travailleur sérieux, qui se plaisait aux joutes académiques; qui n'a jamais hésité devant aucun labeur tendant aux intérêts et à la considération de la Compagnie à laquelle il se faisait honneur d'appartenir. En retour, l'Académie n'a jamais oublié les services rendus. Elle apprit à connaître M. Auricoste de Lazarque, en l'acclamant comme lauréat, avant qu'il lui appartînt comme Membre titulaire, et quand il eût pris place dans ses rangs, en cette qualité, elle l'a élevé, peu après son admission, à la Présidence annuelle. L'année dernière, à pareille époque, elle l'a encore appelé à la Vice-Présidence et, cette année, il a été nommé Président, pour la seconde fois, au moment même où il mourait à Retonfey.

Pendant sa carrière académique, de 1883 à 1894, M. Auricote a donc siégé un an, comme Président effectif et deux ans, comme Vice-Président. Il a été sept fois Commissaire-rapporteur du Concours de poésie et quatre fois Rapporteur pour l'admission de Membres nouveaux.

Outre les deux brochures de concours, intitulées : *A propos de tableaux, Notions élémentaires sur la peinture et les peintres*, et les pièces de vers désignées sous la rubrique de : *Fragments d'un livre qui n'est pas fait*, nous devons encore à notre collègue regretté : *Une messe brève à l'unisson* (chant en style du XVII^e^ siècle) en collaboration de M. J.-P. Thiriot. 8 p. in-8°, Frantz, Metz, 1886.

Une note sur la *Formation probable du second imparfait usité dans les patois lorrains.*

Digitized by Google

Une note sur le *Rôle de l'accent dans la rime et dans les vers de quelques langues modernes.* 1886-1887.

Une note sur l'*Hérédité au point de vue physiologique.* In-18.

La Méthode de M. Thourasse, essayée à Rétonféy. In-18.

Saint Éloi et le pèlerinage des chevaux à Flastroff en Lorraine. In-8°, 19 p., 1 gravure. Colmar, imp. V. Decker.

Une question de prononciation, 1888-1889.

La *Cuisine messine*, in-12°, 255 p. Metz, typog. Béha, 1890. 2e édition, Sidot frères, Nancy.

Une note sur le *Fagus des églogues de Virgile.* In-18.

Une toute petite curiosité de linguistique locale, 1890-1891.

Le Moretum de Virgile, interprétation du vers 95. 1890-1891.

Une note *sur la couleur des cheveux du Maréchal Ney.* 1891-1892.

Une Communication sur l'*emploi du miel* au *lieu du sucre* dans l'alimentation.

Une dissertation sur la *prononciation du t*, dans les mots français se terminant par les lettres *tion.*

Mémoire sur l'établissement d'une Société de Prévoyance et de Secours mutuels à Rétonféy.

Souvenir d'une excursion à la chapelle de Rabas.

Chants populaires recueillis dans le pays messin.

Lointains souvenirs.

Un Rapport sur un mémoire intitulé: L'*Apicul-*

Digitized by Google

ture en Lorraine, présenté par M. Havette de Pont-à-Mousson.

Cuisine militaire.

La *Biographie du Dr Régnier*, Membre titulaire de l'Académie, décédé à Vaudreching.

Une Dissertation sur l'*Origine de l'expression latine bien connue : « Tempora mutantur et nos... »*

La *Biographie de M. Michel Vion*, Membre correspondant de l'Académie, décédé à Amiens.

Un *Voyage des Flottes de Salomon et d'Hiram* au pays d'Ophir.

La poésie *Neaght and Death.*

La *Cuisine des enfants*, 1893-1894, et enfin le *Gründonnerstag* ou le Jeudi-Saint en Alsace-Lorraine. Brochure de 12 p. gr. in-8°. Paris, Émile Lechevalier, 1893 (Extraite de la Revue des *Traditions populaires*).

Dans son désir d'être utile aux habitants de la campagne, au milieu desquels M. Auricoste de Lazarque a passé son existence, il s'est constamment appliqué à la recherche d'objets d'un usage réellement rustique.

Il nous a exhibé une *marmite* particulière, de son invention, pouvant conserver longtemps la chaleur des aliments destinés à être transportés aux champs et un *Hygromètre* des plus simples, composé d'un grain de folle avoine fixé verticalement au centre d'un limbe de cercle où il exerce son mouvement giratoire et indique les degrés d'humidité ou de sécheresse, par son arête genouillée faisant office d'aiguille.

L'Académie doit aussi à la générosité de M. Auricoste de Lazarque *un cadre qui représente une*

Digitized by Google

ancienne vue de Boulay et orne le local des réunions académiques.

Nous avons encore perdu, cette année, M. Raymond Dupriez qui a fait partie de l'Académie, de 1877 à 1893, en qualité de Membre titulaire et de Membre correspondant depuis son installation à Bruxelles, où il s'occupait d'expertise de médailles et d'antiquités.

C'était aussi un travailleur qui, au concours académique de 1875-1876, a obtenu une Mention honorable pour sa *Notice historique sur la ville et la Collégiale de Hombourg-l'Évêque.*

Cet opuscule de valeur, de 132 pages in-8°, avec le plan de la maison décanale du chapitre, en 1632, a été autographié à Metz, à l'imprimerie A. Béha, en 1876, et a commencé la série de bon nombre de brochures recherchées en librairie et connues sous les titres suivants :

Notices sur les voies romaines du Hiéraple à Bousbach, Saint-Arnual et Gerswiller, précédées d'un essai sur le Hiéraple avant la conquête des Gaules par Jules César.

In-8° de 12 p. avec carte. Metz, imprimerie Ch. Thomas.

Les abbés réguliers du Monastère de Longeville-lès-Saint-Avold.

In-8°, 16 p. et 1 pl. Metz, imprimerie Ch. Thomas, 1877.

Notice historique sur l'ancienne abbaye de Longeville-lès-Saint-Avold.

In-8°, 4 p. Metz, imp. Ch. Thomas, 1877.

Légendes historiques des princesses Mélusine et Mazurine.

In-12, 10 p. Metz, imp. Ch. Thomas, 1887.

Promenades archéologiques aux environs de

Digitized by Google

Forbach, avec dessin de la chapelle Sainte-Catherine, près de Hombourg-l'Évêque.

In-12, 20 p. Metz, imp. Ch. Thomas, 1877.

Note sur le cimetière gallo-romain découvert au Sablon, près Metz, en 1877.

Insérée aux *Mémoires de l'Académie*, p. 255 de l'année 1877-1878.

Notice sur l'abbaye de Villers-Bettnach.

Mémoires de 1877-78, p. 263.

Peste et famine dans le pays de la Rosselle.

In-12, p. 15. S. l. n. d.

Les Fêtes nationales à Bousse, l'an VI de la République française.

In-12 de 12 p. Metz, imp. Ch. Thomas, 1879.

Première Note pouvant servir à la rectification de la liste des abbés de Gorze.

In-8° de 28 p. Thionville, Charier, 1879.

Notice historique sur l'ancienne église collégiale de Hombourg-l'Évêque.

In-8°, 16 p. Metz, Ch. Thomas, s. d.

Mémoires de 1878-1879, page 113.

Notice sur Betting-lès-Saint-Avold (Lorraine) 1879-80.

Communication sur le Colombier de Betting-lès-Saint-Avold, avec dessin, 1879-80.

Communication sur les marques des potiers romains 1879-1880.

Les Seigneurs de Hombourg-l'Évêque.

In-12, 54 p. Metz, Ch. Thomas, 1879.

Conférence faite à la Société républicaine d'instruction de Vesoul, le 5 décembre 1880.

In-12, 51 p. Paris, Fischbacher, 1881.

M. Dupriez a fait en outre deux rapports de candidatures sur M. Arthur Benoit, Membre titulaire, et M. Ch. Bernard, Membre correspondant.

Il a été également chargé, en 1880-81, en collaboration avec MM. Abel, Chartener, l'abbé Ledain

Digitized by Google

et Aug. Prost, d'un important rapport sur un ouvrage intitulé :

Notices pour servir à l'histoire de l'abbaye de Prémontrés à Justemont, fondée en 1127 et détruite à la fin du XVIII^e^ siècle.

En compensation de ces pertes sensibles, nous avons inscrit, au nombre des Membres titulaires, deux candidats qui n'ont pas encore pris possession de leurs sièges, et sept Membres correspondants dont il suffit d'énumérer les qualités respectives pour présumer leur mérite académique. Ce sont, par ordre d'admission :

M. Fulcrand, ancien Colonel du génie, Commandeur de la Légion d'honneur et du Nicham-Iflikhar de Tunis, Officier de l'Instruction publique et décoré de la médaille du Mérite agricole.

M. Emmanuel de Richard d'Aboncourt, Commandant d'artillerie à Douai.

M. Léon Jaunez, Chimiste des Faïenceries de la Société Utzschneider et C^ie^, à Sarreguemines.

M. Ad. Cabé, ancien Percepteur, Propriétaire-Agronome, à Lemberg-Bitche;

M. Godin, Ingénieur, Directeur-Gérant de la Société des Houillères de Sarre-et-Moselle, à L'Hôpital;

M. van Werwecke, Professeur à l'Athénée de Luxembourg;

et M. l'abbé Joseph Lévy, Curé à Lorenzen, dans la Basse-Alsace.

Digitized by Google

M. Fulcrand est, en outre, Membre de la Société des lettres et sciences des Pyrénées-Orientales, de la Société d'archéologie de l'Hérault, du Félibrige, Fondateur de la Société de Géographie de Montpellier, Correspondant de la Société de Géographie de Bordeaux et des Études coloniales de Paris.

Tous ces titres témoignent des services rendus comme Officier supérieur de l'arme du génie, en France, en Algérie, et au Sénégal, où il était placé comme Chef de service et où il s'est occupé de colonisation, d'immenses constructions de ponts-et-chaussées, d'hydraulique, de translations transatlantiques par paquebots et par télégraphie.

M. Fulcrand (avec les conseils de M. Arnis, architecte) a, le premier, introduit à Metz l'usage des constructions en briques creuses (voûtes sur poutrelles en fer à T) aux bâtiments de l'entrée du logement du général-commandant l'École d'application. Il a suppléé notre Collègue, M. Goulier, dans son cours de topographie. Il a assaini la plaine de Chétiff, près Milianah. Au Sénégal, il a établi des pépiniéres et fait de nombreuses plantations sur les routes, à l'entour des postes militaires, etc., etc., en collaboration avec notre Correspondant, M. Eugène Simon. Il a été chargé du projet du pont de Dackar et du Phare des Mamelles au Cap-Vert, le premier qui a éclairé la côte occidentale d'Afrique.

On doit aussi à notre nouveau Correspondant quantité de projets de construction, sur divers emplacements, d'hôpitaux et de casernes; sur le recul du littoral océanique auquel était rattaché la tour de Cordouau; sur l'ensevelissement de l'église

Digitized by Google

et du clocher de Soulac sous les dunes mouvantes; sur la création de terrains cultivables au Médoc, outre des historiques des Hautes-Pyrénées, de l'Hérault, d'Aiguesmortes, de Nîmes, du Gard et de l'Ardèche, etc., avec de nombreuses cartes de l'intérieur de l'Afrique, du Sahara, de la Sénégambie, publiées par la *Revue coloniale* et diverses autres Revues.

Entre autres écrits, M. Fulcrand a publié la vie du général Faidherbe, sous lequel il a longtemps servi au Sénégal, et dont il a offert un exemplaire à l'Académie.

M. Emmanuel de Richard d'Aboncourt est enfant de Metz; il y a fait ses études classiques avant d'entrer à l'École polytechnique d'où il sortit, comme élève de l'École d'application, en 1870. Nommé Lieutenant d'artillerie, il remplit les fonctions de Lieutenant-Instructeur à l'École de cavalerie de Saumur. Comme Capitaine, il commanda, de 1884 à 1886, l'artillerie du Fort de Frouard et, comme Chef d'escadron depuis décembre 1891, il est Commandant d'artillerie à Douai. Il est Chevalier de la Légion d'honneur depuis le 1er janvier 1893.

Les longs services de M. Léon Jaunez, chargé de la docimasie des matériaux employés à la Faïencerie de Sarreguemines justifient sa capacité de chimiste praticien.

Il est auteur d'une petite brochure sur les premiers mouvements de l'armée française, en 1870, dans les Pays de la Sarre. Cet ouvrage a été remarqué, à Paris, à l'Exposition universelle de

Digitized by Google

1889. Le général Thoumas en a parlé dans les articles qu'il a publiés dans le journal *Le Temps* sous la rubrique de « Vie militaire. »

M. Adolphe Cabé a passé la plus longue partie de sa vie comme percepteur et agronome à Lemberg, son lieu natal, qui lui doit une transformation agricole considérable. Bien des terrains friches, et jadis sans aucun rapport, présentent actuellement, grâce à ses nombreux essais, des jardins potagers, des forêts, des champs et des prairies fertiles.

La prospérité croissante des houillères de Carling et de L'Hôpital est due à M. Godin. Il y a d'abord exercé les fonctions d'Ingénieur-Directeur des travaux et depuis la mort de M. Godin, son père, il est Directeur-Gérant de la Société.

M. van Werwecke est docteur en philologie et lettres, Chevalier de l'Ordre de la Couronne de Chêne, Officier de l'Ordre d'Adolphe de Nassau, Membre effectif et Secrétaire de la Section des Sciences historiques de l'Institut du Luxembourg, Il a publié plusieurs ouvrages importants, tels que le *Cartulaire de Clervaux*, élaboré par MM. Wurth-Paquet et von Werwerke ; le Cartulaire de la ville de Luxembourg, préparé par les mêmes ; le Cartulaire du prieuré de Marienthal. — 2 vol. — pub. par M. van Wervecke seul ; un essai diplomatique sur les Chartes luxembourgeoises et une cinquantaine de travaux plus petits, parus en partie, dans les publications de la Section historique de l'Institut de Luxembourg, dans la *Westdeutsche Zeitschrift*

Digitized by Google

de Trèves, dans les publications de la Société royale de Numismatique belge et dans la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft* de Munich.

M. l'abbé Lévy est au début de ses recherches archéologiques qu'il a eu occasion de suivre pendant les six années de vicariat, de 1887-1893, qu'il a passées à Herbitzheim, avant sa nomination de curé à Lorentzen.

Se trouvant au milieu des ruines de l'ancien couvent des Bénédictines de Herbitzheim, il étudia et écrivit, en allemand, et en un beau volume, in-8°, de 288 pages, l'histoire de l'abbaye, du village et de la Prévôté de cette intéressante paroisse de l'ancien archiprêtré de Saarunion, archidiaconé de Sarrebourg, diocèse de Metz, avant le Concordat.

Depuis cette publication, M. le curé de Lorentzen continue ses recherches sur les autres villages du comté de Nassau-Saarwerden et les communique à la *Gazette de Sarreguemines* qui les publie en supplément.

Nous ne quitterons pas, Messieurs, le chapitre de notre Personnel sans appuyer sur les distinctions dont nos Collègues et Compatriotes, Messieurs Ambroise Thomas et Hannaux, viennent d'être l'objet.

Le soir du 15 mai de cette année, M. A. Thomas, qui est Membre honoraire de notre Académie depuis 1860, a eu la rare fortune d'assister, à Paris, à la « millième représentation » de *Mignon*, l'une de ses œuvres musicales les mieux réussies.

Digitized by Google

A cette occasion, le Directeur de l'Opéra-Comique avait organisé une soirée de gala à laquelle le maëstro prit part, décoré du large Cordon rouge de Grand'Croix de la Légion d'honneur que le Ministre de l'Instruction publique venait de lui accorder.

Alors, l'apothéose devint officielle et, parmi les musiciens, M. A. Thomas est, présentement, le plus haut dignitaire de la Légion d'honneur, Verdi n'étant que Grand-Officier, depuis sa première de *Falstaff*.

Cette distinction, accordée à M. A. Thomas, est bien enviable, et si, aux yeux de quelques personnes, elle peut paraître excessive, il ne faut pas oublier que *Mignon*, depuis le 17 novembre 1866, (date de sa première apparition à Paris), est devenue une œuvre absolument populaire; que, en outre de sa millième représentation à Paris, il y a eu mille et mille autres représentations en province et à l'étranger, et que les orgues de barbarie jouent, dans le monde entier, la fameuse romance :

> Connais-tu le pays où fleurit l'oranger,
> Le pays des fruits d'or.....?

A son tour, M. Hannaux, notre Correspondant depuis 1886, et auteur du buste en bronze de M. le baron Ch. de Ladoucette récemment placé dans la salle de nos séances, vient de recevoir de nouveau une distinction particulière. M. le Ministre des Beaux-Arts lui a accordé une première médaille pour les deux œuvres, en marbre, la *Mort d'Orphée* et le buste du Lieutenant-Colonel

Digitized by Google

Pistor qu'il a exposées, cette année, au Salon des Champs-Élysées, section de sculpture. De plus, la Commission du même Salon a décidé l'acquisition d'*Orphée* pour le Gouvernement.

Le vote pour le Bureau de 1894-1895 ayant eu lieu au scrutin secret, comme d'habitude, M. Auricoste de Lazarque a été nommé Président; M. Greff, Vice-Président.

Les autres Membres ont été maintenus par acclamation.

La mort de M. Auricoste ayant nécessité un autre tour de scrutin, M. Huber a été nommé Président.

Pour 1894-1895, le Bureau de l'Académie se compose donc de MM.

Le Président de Lorraine.	*Président d'honneur;*
Huber.....	*Président effectif;*
L'abbé Vion.....	*Président honoraire;*
Greff.....	*Vice-Président;*
Box.....	*Secrétaire;*
L'abbé Friren.....	*Archiviste;*
Lametz.....	*Trésorier.*

Digitized by Google

Travaux selon l'ordre alphabétique des noms d'auteur.

M. Ch. ABEL,

Membre titulaire depuis 1858,
Secrétaire de 1871 à 1872,
Président de 1875 à 1876.

L'apport de M. Abel, durant cette année, consiste en une *Note* au sujet de l'inscription que le Génie militaire a fait sculpter sur une pierre de taille, au-dessus de la voûte neuve de la porte des Allemands, à Metz.

M. AURICOSTE DE LAZARQUE,

2 fois Lauréat de l'Académie,
Membre titulaire depuis 1883,
Président de 1886 à 1887,
Vice-Président de 1893 à 1894.

La *Cuisine des enfants*. Recueil de ce que le règne végétal fournit aux enfants de nos villages, aux différentes époques des saisons, aussi bien que ce que la chasse, la pêche, le braconnage livrent à leur convoitise.

Exhibition d'un *Hygromètre* des plus simples, déjà mentionné plus haut, aussi bien que le *Gründonnerstag* ou le Jeudi-Vert, en Alsace-Lorraine.

Digitized by Google

M. Arthur BENOIT,

Membre de l'Académie depuis 1877,
Comme Correspondant et comme Titulaire depuis
Président de 1884 à 1885.

Récit d'une séance de l'ancienne Société littéraire de Metz.

Rapport sur la candidature de M. l'abbé Joseph Lévy, au titre de Correspondant.

M. BOX,

Membre Titulaire depuis 1885,
Secrétaire depuis 1889-90.

Outre le *Compte rendu de l'année 1893-94* et les « dernières livraisons » de l'ouvrage intitulé : *Notice sur les Pays de la Sarre et sur les environs de Sarreguemines en particulier*, vous devez à votre Secrétaire *sept rapports* d'enquête sur autant de candidatures de Membres nouveaux et les *Tables récapitulatives de l'Académie*, depuis l'année 1870 jusqu'à l'année 1893-1894 comprise.

Ces tables dont vous vous rappelez la Préface dédicatoire, à votre adresse, sont au nombre de sept, et contiennent :

1° La liste alphabétique de tous les Membres qui, de 1870 à 1894, ont, à un titre quelconque, fait partie de l'Académie, avec les dates de promotion et de décès.

2° Une autre table groupe ces mêmes Membres par séries, suivant leurs titres respectifs.

3° La troisième donne la liste de tous les lauréats avec désignation des prix décernés.

Digitized by Google

4° La quatrième est le relevé des dignitaires annuels, depuis 1870-1871 jusqu'en 1893-1894.

5° La cinquième indique les Travaux des divers Membres par ordre alphabétique des noms d'auteurs.

6° La sixième annote ces mêmes travaux par ordre alphabétique des matières traitées.

7° Ces matières rangées sous les divers titres spéciaux de Beaux-Arts, de Philosophie, de Mathématiques, d'Histoire, d'Industrie, de Météorologie...

Cet ensemble présente un volume faisant suite et pendant à l'ouvrage de M. Thilloy, avec quelques détails en plus, pour faciliter les recherches.

M. Paul de Goy,
Correspondant depuis 1885.

A lu quelques « passages » intéressants des œuvres de « Confucius » extraits de l'ancienne traduction de ces œuvres par les R. P. Jésuites.

M. Greff,
Membre titulaire depuis 1888.

Comme rapporteur de la commission, composée de MM. Simon et Auricoste de Lazarque et chargée de l'examen d'un Mémoire présenté pour le *Concours des Sciences Morales* de cette année, M. Greff vous a fait connaître les conclusions par lesquelles la commission sollicite, pour le concurrent et à titre d'encouragement, une mention honorable, sans insertion, dans nos Mémoires, ni du travail du lauréat, ni du rapport de la commission.

Digitized by Google

Il vous a aussi présenté une assez longue *Étude financière,* divisée en deux parties:

Dans la première, l'auteur passe en revue les systèmes financiers de tous les États de l'Europe, après avoir fait ressortir que, chez les Anciens, cette administration était bornée à de simples notions pratiques, très obscures, et que ce n'est qu'au Moyen-Age que les Républiques italiennes conçurent des rudiments d'un système véritablement financier. Sully et, après lui, Colbert et tous les financiers successifs des États ont cherché à en régler les recettes et les dépenses en faisant des applications plus ou moins heureuses de leurs conceptions financières particulières.

Cette première partie établit, en quelque sorte, le bilan de ces diverses opérations.

Dans la seconde partie, M. Greff met en lumière l'engouement des populations pour ces divers systèmes et les désastres qui en sont résultés. Ces désastres, appuyés sur de nombreux exemples, devraient prémunir les personnes, qui ont de l'argent à placer, contre les abus possibles, et les engager à se conformer aux sages avis fournis par l'expérience et relatés, en resumé, à la fin du Mémoire.

M. Émile Huber,

Membre correspondant depuis 1870,
Titulaire depuis 1884,
Président en 1889-1890.

Honneur à M. Huber, d'avoir entrepris les fouilles du Hérapel et des tumulus de la Sarre; d'avoir fait exécuter ces travaux avec des soins

Digitized by Google

inconnus jusqu'alors et d'avoir découvert des objets absolument ignorés avant ces travaux.

En effet, parmi les nombreuses ruines des Pays de la Sarre, celle du Hérapel est une des plus populaires, parce que, ainsi que nous l'avons mentionné, aux pages 280 et suivantes du premier volume de notre *Notice sur les pays de la Sarre et en particulier sur les environs de Sarreguemines*, cette ruine passe, d'après la tradition, pour l'emplacement d'une *ville*, d'une *place-forte*, d'un *lieu de stratégie* et *de dévotion* (1).

Ces présomptions viennent vraisemblablement de la position topographique de cette station, de la nature des objets que l'on y a découverts et que l'on y découvre encore, et de la multiplicité des voies de communications environnantes.

Mais, en réalité, qu'était-ce que le Hérapel ? et jusqu'à quel point nos présomptions semblent-elles se justifier?

Ici, la parole est à M. Huber qui est aujourd'hui le mieux à même de fournir des réponses catégoriques. Il a fait ses nombreuses fouilles d'une façon absolument méthodique, sans rien négliger; il a pénétré jusqu'au sol vierge, pour avoir un point de départ bien certain et, de là, il s'est élevé jusqu'à la surface actuelle du sol. Ayant tout scruté, dans ses travaux, il a pu vous offrir les prémices d'un rapport savant, et vous montrer, à la suite d'un raisonnement logique et indiscutable, avec des dates certaines, que le Hérapel compte dans son existence : Une *Époque gauloise primi-*

(1) Box, *Notice sur le Pays de la Sarre et en particulier sur Sarreguemines et les environs*. 2 vol. gr. in-8°. Imp. Béha, Metz, 1893.

Digitized by Google

tive, une *Époque gallo-romaine*, une *Epoque mérovingienne.* D'après certaines attaches, desquelles pourra même sortir le nom actuel de Hérapel, il est présumable que cette localité a eu aussi une *Époque moyen-âge*, pendant laquelle il a dû s'y pratiquer des rites religieux, comme aux temps payens, et ces rites ont dû provoquer le dépôt de cette quantité considérable de statues et statuettes de divinités et d'animaux que, depuis des siècles, on ne cesse d'y rencontrer avec des monnaies et d'autres objets.

A l'appui de ce que nous avançons ici, et pour, néanmoins, ne point anticiper sur les nombreuses découvertes dont M. Huber aura à vous entretenir, nous croyons devoir mentionner, de notre part, et pour la première fois, un éléphant en bronze qui a été trouvé au Hérapel, longtemps avant les fouilles de M. Huber.

Cet objet, du poids de quatre kilogrammes, de forme assez correcte, mesure vingt centimètres de long sur vingt centimètres de hauteur à la trompe de l'animal et treize centimètres du milieu du dos. Il est devenu la propriété de M. Delinot, ancien percepteur à Forbach, et se trouve actuellement, en France, entre les mains de Madame A. Denis, au château des Brosses, près Nonancourt.

A cet objet d'art, nous joindrons, comme pendant, la Vache, également en bronze, signalée, en 1825, à l'Académie, par M. Altmayer avec une monnaie druidique, en or, provenant aussi du Hérapel.

Parmi les objets de bronze, de fer, de verre, de marbre, de pierre et de terre cuite, qui, depuis plusieurs années déjà, offrent à M. Huber, la com-

Digitized by Google

pensation morale, de ses longues et coûteuses recherches, figurent en première ligne la fameuse *montre solaire* et les autres pièces dont notre compte rendu de l'année dernière a sommairement fait mention; dont M. Maxe Werly et M. le Colonel de la Noë ont fait un intéressant rapport à la Société des Antiquaires de France et dont M. de Barthélemy a entretenu l'Institut.

Depuis l'époque de ces communications, le nombre et la valeur des objets trouvés n'a fait que grossir et la liste que M. Huber vous a promise, sera complète et intéressera, on peut l'affirmer dès ce jour, tous les antiquaires de près ou de loin, spécialement ceux qui se sont déjà occupés du Hérapel.

Quant aux conclusions à en tirer, on pourrait le faire, dès à présent, pour certaines choses; mais ce serait prématuré et il est préférable d'attendre. C'est l'avis de M. Huber et nous croyons qu'il a raison. Jusqu'ici sa parole a été celle du maître et elle ne doit point perdre ce caractère.

M. Huber vous a lu, aussi, un autre rapport fort curieux, rendant compte d'autres fouilles opérées encore dans douze autres tumulus des forêts de Roubling et de Cadenborn. Les trouvailles faites confirment les données des premières explorations et montrent en toute évidence combien les mœurs des habitants de la Sarre différaient de celles de leurs voisins, les anciens habitants des bassins de la Seille, de la Moselle et du Rhin.

Comme la première fois, M. Huber vous a offert, pour vos Mémoires, 300 exemplaires, texte et planches, relatant les détails de ses travaux et

Digitized by Google

vous avez voté vos meilleurs remerciements au généreux donateur.

Dans un troisième rapport, M. Huber vous a entretenus d'un ancien monument, représentant la restitution de l'autel de Nasium, dédié à la *Déesse Épone*.

Cet objet très curieux provient de l'acquisition faite par M. Huber des collections de notre ancien collègue, M. Dufresne qui en a fait la trouvaille, en 1838, au milieu des ruines de l'antique Nasium, aujourd'hui Naix dans la Meuse.

Avant de céder ce monument à l'ancienne Société d'archéologie et d'histoire de Metz, M. Dufresne en a fait faire une réduction et c'est cette réduction qui est devenue l'objet du rapport de M. Huber.

M. Jacquemin,

Membre titulaire depuis 1877,
Président en 1887-1888.

M. Jacquemin, ayant été chargé, en collaboration avec MM. Lametz, Greff, Winsback et Simon, de la rédaction du règlement de distribution du prix Herpin, s'est plu à résumer l'historique de ce legs et des phases par lesquelles il a passé avant d'arriver à terme.

L'Académie ne peut que savoir gré à l'auteur de l'heureuse idée d'entreprendre ce travail intéressant qui mérite d'être conservé.

Digitized by Google

M. LAMETZ,

Agrégé-Artiste de 1876 à 1877,
Membre titulaire depuis 1877,
Trésorier depuis 1888-1889.

Une intéressante lecture, faite par M. Lametz d'un article de M. de Varigny, publié par l'*Illustration*, met en lumière ce qui se passe au Pérou, dans une Association de Socialistes, fondée en 1853 ; M. Rodrigny est le fondateur de cette Association et, d'après l'extrait qui vous a été présenté, sous forme de note, il s'y passe des choses fort singulières, et ce qui est singulier par-dessus tout c'est que l'Association en question compte plus de quarante années d'existence.

Comme curiosité, M. Lametz nous a montré un serre-papier original de son invention. Cet objet en bronze est destiné à M. Dessenon, professeur de Mathématiques, à Paris, et consiste en un cône dont les intersections par divers plans produisent le Cercle, l'Ellipse, l'Hyberbole et la Parabole.

C'est un véritable cadeau à offrir à un ami mathématicien et la note, qui a été fournie à l'Académie, mérite l'attention.

En sa qualité de Trésorier, M. Lametz vous a également fait connaître, comme tous les ans, la situation financière de la Société et vous lui avez voté des remerciements. Son bilan est, en effet, le solde d'un comptable expérimenté et habile dont les *débits* et les *crédits* ne laissent rien à désirer.

Digitized by Google

Le compte de cette année est particulièrement remarquable, à cause des divers legs faits à l'Académie, et dont elle aura à s'occuper, quand, pour quelques-uns, les capitaux auront été complétés par le cumul des intérêts successifs.

M. l'abbé PAULUS,

Correspondant depuis 1881,
Membre titulaire depuis 1891.

M. l'abbé Paulus vous a fait la communication d'une *Petite étude historique* sur la fondation et la date de fondation de la Collégiale de Munster, en Lorraine, près d'Albestroff.

L'auteur examine la légende du chevalier de Torcheville, prétendu fondateur de cet établissement et la rejette aussi bien que celle de M. Henri Lepage, de Nancy, qui l'attribue à l'archevêque de Trèves, Henri de Fénétrange ; ce dernier l'aurait fondée vers 1260.

D'après des pièces inédites, conservées aux archives du Vatican, M. l'abbé Paulus montre que le fondateur réel est Merbode de Malberc, père de l'archevêque de Trèves, Henri de Fénétrange, et Ida, épouse du premier.

L'époque de la fondation exacte est inconnue; mais elle était faite avant le 12 décembre 1224, date de la mort de l'archevêque Conrad de Scharfenberg qui l'avait approuvée.

M. Paulus se propose de continuer cette étude et fournir plus tard quelques détails complémentaires sur le commencement de cette collégiale.

Digitized by Google

M. le comte Th. DE PUYMAIGRE,

Membre titulaire depuis 1843
Président en 1864-1865,
Membre honoraire depuis 1879-1880.

A fait offrir à l'Académie, par l'entremise de M. Jacquemin, une brochure intitulée: *Jeanne d'Arc au théâtre.*

Ce don est accepté avec reconnaissance et l'Académie remercie M. de Puymaigre de ce qu'il veut bien continuer à se souvenir d'elle.

M. Eugène SIMON,

Ancien consul général de France en Chine,
Membre correspondant depuis 1889.

M. Eugène Simon continue aussi à ne pas nous oublier, puisqu'il nous a fait offrir un nouveau volume de ses œuvres intitulé: *Sur la Terre et par la Terre.*

L'Académie a fait écrire à M. Simon pour le remercier de son excellent souvenir.

M. LÉON SIMON,

Agrégé-artiste depuis 1873,
Titulaire depuis 1877.

Cette année, notre collègue a pris part aux Expositions de Périgueux, de Charleville et de Nancy.

Les deux fusains, envoyés à Périgueux, consis-

Digitized by Google

taient en la représentation de *Bouleaux au bord du Mouzon* et d'un *Torrent en Ecosse,* au sujet desquels, le compte rendu de l'Exposition a déclaré que *les fusains de M. Simon sont bien venus et l'auteur s'y révèle artiste consommé, sachant mettre tout en place et connaissant les valeurs à fond.*

A Charleville, la *vallée des Rouges-Eaux* et le *Lac de Géradmer* ont été déclarés *fusains joliment réussis.*

A Nancy, il a été déclaré que *M. Simon, qui, reste patriote et savant comme son maître Migette, a consacré au pays lorrain cinq remarquables aquarelles : Ruisseau de Vallières, vallée des Rouges-Eaux, Lac de Géradmer, Bouleaux de Mouzon et Forêt de Mesterwald. La palette de l'artiste est très élégante. On lui connaît peu de rivales.*

Et encore : *Les fusains de M. Simon méritent l'attention, bien qu'un peu poussés ; toutefois ses « Bouleaux au bord du Mouzon » et surtout, « Un torrent en Ecosse » se distinguent par plus de légèreté dans le crayon, plus d'air dans la composition.*

A ces élogieuses observations, nous n'avons qu'à joindre nos félicitations et nos meilleurs encouragements.

M. LE DOCTEUR WINSBACK,

Membre titulaire depuis 1873,
Président en 1878-1879 et en 1885-1886.

En déposant le volume intitulé « Sur la Terre et par la Terre » que M. Eug. Simon l'avait chargé

Digitized by Google

d'offrir à l'Académie, M. le Dr Winsback a bien voulu rendre sommairement compte, de vive voix, du contenu de l'ouvrage.

Il s'y trouve des détails curieux de la vie, en Chine, dont on pourrait faire profit dans notre climat. Dans ce pays d'Orient, la propriété n'est pas individuelle, mais familiale, et le chapitre, qui en traite, renferme des passages remarquables sur les jours consacrés aux ancêtres dont on rappelle les actes, pour en tirer des conclusions morales et instructives, etc...

M. Winsback, conclut, en somme, des faits relatés dans l'ouvrage que si, sur certains points, les Chinois sont plus forts que nous, ce n'est pourtant pas le cas de les imiter en tout, car nos mœurs ne sont pas les mêmes.

Messieurs,

Ainsi que vous venez de le constater, le caractère général des travaux de l'année 1893-1894, a moins d'importance par la multiplicité que par la valeur intrinsèque des matières traitées.

Peu d'amateurs ont paru dans l'arène, pour les concours, comme pour les autres travaux académiques. Heureusement qu'en cette circonstance, on peut invoquer le *rarum, carum,* d'un vieux dicton, et que cette pénurie apparente est rachetée par les produits de forte haleine dus à MM. Greff, Huber, Paulus et Box.

Digitized by Google

Le premier de ces produits, celui de M. Greff, est de haute économie financière et guidera, dans leurs placements d'argent, les privilégiés de la fortune et les personnes économes.

Le travail de M. Huber, outre qu'il sera un modèle à suivre, dans n'importe quelle espèce de fouille, est un document rare d'archéologie qu'il faudra toujours consulter, quand on voudra connaître l'éthnographie, les mœurs et les usages des anciens habitants des Pays de la Sarre.

Le Mémoire de M. l'abbé Paulus, sous le modeste titre de *Petite Etude sur Munster*, est un précieux enseignement historique à conserver et les compilations de M. Box seront, pour ses collègues, un bon souvenir qui les aidera, eux et d'autres amateurs, à retrouver facilement, dans les volumes épars des Mémoires de l'Académie, l'ordre et l'ensemble des idées qui, de 1870-1894, ont occupé les esprits observateurs du pays, dans les limites restreintes d'une Société académique, ayant pour mission d'exclure de ses programmes toute question politique ou religieuse, pour ne s'occuper que de Lettres, de Sciences, d'Arts et d'Agriculture.

Faisant allusion à ces mêmes programmes, et, en finissant, nous dirions aussi volontiers, Messieurs, à ceux d'entre vous qui se tiennent si loin de nos réunions, ou qui sont si sobres dans leurs productions annuelles, comme à tous ceux qui sourient volontiers, quand il est question de travaux d'une Académie de province :

Digitized by Google

Vous avez, tous, tort d'oublier que, parfois, le moindre mot, qu'il émane d'une simple observation ou d'une critique, peut devenir le point de départ, le sujet d'un travail d'esprit important, quand même, au début, ce travail serait faible ou médiocre. — Tous les grands génies, à peu d'exceptions près, n'ont-ils pas débuté ainsi ? Et n'est-ce pas à de si faibles efforts que sont dus quantité d'ouvrages de valeur ?

Par comparaison, que seraient les forêts, même les plus luxuriantes, sans l'humble feuille qui, malgré sa petitesse, sa position cachée et son apparente inutilité, contribue néanmoins, pour sa part, au fluide nourricier de l'arbre, soit chêne, soit cèdre ?

De même, que seraient les plus savantes Institutions littéraires ou scientifiques, si elles n'étaient alimentées par les apports et les découvertes de modestes collaborateurs, lesquels ne tiennent souvent leur butin ou leurs idées, que d'un heureux hasard ou d'une étincelle spontanée du génie ?

A l'appui de ce que nous avançons, les exemples à citer sont nombreux. Vous le savez, comme nous, et vous nous dispensez d'une citation quelconque ; mais, tous ensemble, et précisément à cause du grand nombre de ces exemples, nous ne devrions les oublier jamais...

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS

DE

M. Hubert VION, Président.

MESSIEURS,

Je vous dois une confession sans réticence.

Appelé par vos gracieux suffrages à diriger vos travaux dans le cours de la présente année, j'aurais dû, dès la première heure, vous solder ma dette de remerciement... Hélas ! même pour Corneille, « la paresse est un métier si doux ! » Toutefois, croyez-le bien, Messieurs, pour s'être attardée, ma reconnaissance n'en est ni moins vive, ni moins sincère.

Être élu Président de la noble et docte Académie de Metz, Messieurs, je n'essaierai pas de vous le cacher, c'est un honneur qui chatouille singulièrement mon amour-propre de messin campagnard.

Mais je dois également vous l'avouer, si je sens tout le prix de l'honneur qui m'en revient, bien davantage encore je sens tout le poids des responsabilités qu'il m'impose, et lorsque je songe à ma trop notoire insuffisance, je ne puis me défendre d'une inquiétude légitime et bien naturelle.

Digitized by Google

Malgré cela, je ne veux désespérer de personne, ni de vous, Messieurs, ni de moi-même.

Je m'appuyerai d'abord sur votre obligeant concours et, au besoin, je prendrai refuge dans votre confraternelle indulgence. Je compte notamment sur la bonne assistance de mes deux vaillants acolytes, M. l'abbé Bérard, président honoraire, M. Auricoste de Lazarque, successeur éventuel, et sur l'empressement bien connu de notre érudit et cordial secrétaire, M. Box.

De mon côté, j'aurai soin de m'inspirer des belles traditions d'impartialité et de déférence que nos éminents prédécesseurs nous ont léguées et qui rendent facile la tâche du Président.

J'avais besoin de ce préambule pour vous remercier, Messieurs, d'avoir pensé qu'il me serait toujours loisible, avec cela et sans nuire à vos travaux, de me livrer à mes études de prédilection, c'est-à-dire à la recherche et au maintien du bon vieux langage de notre cher pays,

le patois messin.

Ç'a toujours été, en mes heures de relâche, le grand souci de ma vie déjà longue, passée en des lieux assez divers, tantôt en deçà, tantôt au-delà des bords de la Nied française, mais toujours au sein des franches et patriotiques populations lorraines, intimement attachées à la langue et aux institutions du pays.

Préoccupation bien ingrate ! m'a-t-on souvent répété : *Ad quid perditio hæc ?* Au lieu de chercher à faire revivre les vieux jargons des temps passés qui arrêtent la marche du progrès et empêchent le rapprochement des peuples, ne vaudrait-

Digitized by Google

il pas mieux travailler à les faire disparaître pour faire place à une langue unique, commune, universelle, comme serait, par exemple, la belle langue française, au moins l'on aurait le plaisir de se parler, l'avantage de se comprendre et, comme couronnement et perfection, l'on pourrait se rapprocher et s'unir dans une effusion générale !

Certes ! Messieurs, il y a beaucoup de charme dans cette argumentation. Aussi n'est-elle pas nouvelle. Saint Augustin, déjà, à propos des inconvénients et des désagréments de la diversité des langages, disait qu'« il serait plus facile et plus agréable de lier société avec les animaux, fussent-ils de différents genres, qu'avec des hommes, à cause de la différence des langues » (1). Je vous laisse à penser, Messieurs, ce que dirait aujourd'hui ce grand docteur, si, revenant sur la terre, il devait vivre avec nous autres lorrains annexés ? (2).

Quoi qu'il en soit, Messieurs, je n'ai pas envie de m'opposer à l'avènement d'une langue universelle, rêve généreux, où se bercent les esprits évangéliques, épris de fraternité et de paix. — Mais, en attendant que le prodige s'opère, c'est-à-dire, jusqu'à ce que l'auteur de la confusion ou plutôt de la diffusion des langues, s'en revienne corriger son œuvre et se décide à rapporter son

(1) Cité. Livre XIX, chap. 7.

(2) Le mal toutefois n'est pas tellement grand que l'on ne puisse en retirer quelque satisfaction. « L'usage du patois, dit M. Bonnardot, s'explique aisément par les avantages que l'idiome local offre aux indigènes dans leurs rapports mutuels, à l'encontre des occupants qui peuvent savoir le français classique, mais non pas le patois. » — (Etudes romanes — patois de Metz — 1891.)

Digitized by Google

arrêt solennellement lancé sur les constructeurs de la Tour de Babel, ce qui, par parenthèse, peut nous mener bien loin encore, si loin dans l'avenir qu'il faudra peut-être, pour l'accomplir, une autre race que la nôtre (1). — En attendant ce quart-d'heure, j'opine, Messieurs, en compagnie d'un nombre respectable de penseurs philosophes, écrivains de bonne marque, que c'est faire un travail d'un haut intérêt et d'une utilité très grande de recueillir et de codifier les termes, les locutions et vocables, qui attestent l'antique origine du patois messin.

Il n'y a pas de savant assez polyglotte pour faire aujourd'hui, sans interprètes, je ne dis pas le tour du monde, mais celui de l'Europe, et pour y demander son chemin aux auberges des routes dans la langue de l'aubergiste. Ce n'est pourtant pas bien grand l'Europe ? Eh bien ! posez le problème et ouvrez le match, si vous voulez. Je parie que vous n'y trouverez pas ce polyglotte, dans n'importe laquelle de ses universités, que dis-je ? dans n'importe lequel de ses instituts. Et pourquoi parler de l'Europe ? En France, terre d'élite, dont le peuple mène la civilisation et que Dieu s'obstine à protéger, mettez en présence le Basque et le Bas-Breton et faites leur échanger un mot :

---

(1) Jusqu'ici tous les rechercheurs d'une langue internationale ont piteusement échoué. Le Volapük, son premier balbutiement ne fut-il pas condamné par un congrès des Etats-Unis, sur le sol même de l'initiative, dans la personne de son inventeur, le Dr Schléyer. Après Schléyer, ce fut le tour de Steiner, avec sa Pasilingua — puis de Lauda, avec son Kosmos ; puis d'Espérants, puis de Bopal de saint de Max, puis de la Lingua internazional, de Jules Lott. Aujourd'hui, c'est le Dr Lyptay, chilien, qui reprend la campagne.

Eh bien ! Dr Lyptay : voici de l'eau et une épée : frappez !...

Digitized by Google

une andouille sera du fromage. — Restons en Lorraine : de l'autre côté du Saint-Quentin, chez les Quoce que ç'o, les Lowe hérowe, pour tablier on dit cochu, pour éclaboussures, on dit guipures, pour une échelle une hhaule, pour une fourmillière, moutraye, etc., de ce côté-ci de la côte de Saint-Julien, chez les Qué-qu'ça, les Haut-chemin, pour tablier, c'est ventérien — pour éclaboussures : Kiaubosses — pour échelle Hhieuller pour fourmillière, fremiure, etc.

Dans tout le Pays-haut, on dit : Oye pour oui. — Chez nous autres ont dit : aye ! — C'est tout simplement la langue d'oye et la langue d'aye. Le patois allemand ne fait que déplacer les lettres il dit io ! ia ! A ce point que le paysan de Sierck ne comprend pas le patois de Bitche et vice versa. Dans la même paroisse, ici tout près Raville-Fouligny, les gens ne se parlent pas. — Fouligny est tout allemand — Raville est entièrement français ; le curé prêche en les deux langues, il le faut bien.

Tant qu'il y aura des nationalités — il y en aura toujours — vous aurez des langages différents. Une nationalité en effet, s'accuse et se soutient surtout par la langue qui lui est propre, et c'est faire preuve de bon sens, Messieurs, en même temps que de patriotisme, que d'encourager ceux qui la cultivent et cherchent à lui conserver son caractère traditionnel, à mettre en relief son originalité.

« Il ne faut pas sourire, disait, ces jours derniers, le président du Conseil municipal de Paris, M. A. Humbert, à l'inauguration de la statue de Claude Chappe, l'inventeur du télégraphe aérien,

Digitized by Google

aujourd'hui démodé, il ne faut pas sourire des modes du temps passé, pas plus qu'il ne faut s'y arrêter, mais on leur doit un souvenir ému pour le bien qu'elles ont fait, pour l'utilité qu'elles ont eue et la promesse de progrès nouveaux qu'elles portaient inévitablement en germes. »

C'est surtout grâce à la linguistique, Messieurs, qu'on peut reconstituer en partie l'histoire, la vie des races primitives. Le procédé est simple, la méthode ingénieuse. On recherche les mots qui sont communs à toutes les langues de cette race et à leurs dérivés. Les mots dont les racines se retrouvent dans chacune des langues, indiquent quelles étaient les idées communes à la race avant sa séparation, les usages, les mœurs, les lois, les instruments, les animaux domestiques, etc...

En ce temps, fin de siècle, où l'on voit disparaître tant de coutumes et de traditions qui peuvent intéresser, mieux que cela, qui peuvent charmer l'observateur, ce n'est pas, certes, un mince mérite pour notre patois, que cette persistance et cette vitalité. C'est en vain qu'on se proposerait de déraciner le langage populaire : les savants l'apprendraient plutôt que les gens de métier ne sauraient s'en défaire. Il ne s'invente pas, ni ne s'imagine, il s'impose :

I surveuke au trèvé don grou remoue-menège
Que l'temps et les gens et l'progrès,
Pieutnant d'i pès eccélérès,
Derouqueuye è l'envéye au corant d'zout pessège.

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. MICHEL VION

PAR

M. ERNEST AURICOSTE DE LAZARQUE (1)

MEMBRE TITULAIRE

Messieurs,

Le 19 décembre 1892, dans sa quatre-vingt-unième année, décédait à Amiens, un enfant de notre pays, Michel Vion, qui, depuis 1854, était inscrit au nombre des membres correspondants de l'Académie de Metz.

C'est en raison de ce titre, que vous avez bien voulu me charger de vous présenter une courte notice sur celui de ses adhérents qu'elle venait de perdre. J'ai accepté d'autant plus volontiers de faire ce travail que, outre que M. Vion était originaire d'un village voisin de celui que j'habite et qu'il était le frère de M. l'abbé Vion, notre très sympathique confrère, j'avais pu entrevoir, à quelques renseignements préliminaires communiqués par sa famille, une occasion très intéressante de me renseigner — et de renseigner l'Académie — sur des détails inédits des mémorables voyages philosophiques de Victor Cousin en Allemagne.

(1) Le manuscrit de cette notice a été déposé trop tard pour pouvoir prendre place dans le volume de 1892-1893.

Digitized by Google

Si la notice biographique d'un simple particulier offre toujours de l'intérêt pour sa famille et pour ceux qui l'ont connu ou ont été à même d'en entendre parler, combien cet intérêt grandit ou devient général, s'il s'y trouve mêlée la mémoire d'un homme illustre, dont les enseignements ont eu une influence marquée sur les idées, et, par suite, sur les destinées d'un grand pays.

Malheureusement mes démarches n'ont pas encore abouti au résultat que j'espérais.

Je n'en veux pas moins retracer, dès aujourd'hui, devant vous, les principales lignes d'un portrait auquel il faudrait encore bien des retouches.

Mais vous l'attendez, et, au risque de me montrer insuffisant, je ne veux pas me permettre d'abuser plus longtemps de votre bienveillante patience.

Né à Noisseville, 8 mai 1811, canton de Vigy, près Metz, Michel Vion qui montrait des aptitudes remarquables au travail, reçut les premières leçons nécessaires du curé du lieu (1) et entra au séminaire de Metz avec l'intention d'y accomplir ses études de prêtrise. Mais les événements qui secouent une nation, ont souvent une influence inattendue sur la destinée des simples particuliers, et la grande loi des réactions se fait sentir dans des milieux où on l'y attendait le moins.

Michel Vion avait commencé tranquillement sa

(1) M. Antoine Daras, ancien prémontré de Pont-à-Mousson, oncle de Jean-Baptiste Daras, potier d'étain à Metz, qui donna par son métier le nom du Plat-d'Étain, à la rue qu'il habitait. Ce nom est changé aujourd'hui en rue Ladoucette.

Digitized by Google

philosophie. La révolution de 1830 éclate, et, pour sa première manifestation en notre ville, elle ferme le Séminaire, en chasse les élèves et y loge la garde nationale. Grande victoire !

Michel Vion, que la tourmente n'avait pas trop déconcerté, veut poursuivre ses études. Sur les conseils de M. Nicolas d'Antilly, célèbre professeur, il entre au Lycée, comme externe et achève sa philosophie. Là, des idées plus ambitieuses viennent hanter son cerveau, — il avait goûté au fruit savoureux de la science, et la philosophie lui apparaît comme un but souhaitable — les enseignements de Cousin n'étaient pas très éloignés — et il se proposa d'aller en Allemagne apprendre l'allemand et y pénétrer les secrets de la science dont il s'est épris.

M. Frochard, curé de Charly, pays de sa mère, est mis au courant de ses intentions et lui donne une lettre de recommandation pour un ami habitant Francfort-sur-le-Mein. Arrivé à Francfort, le jeune Vion y apprend la mort de celui à qui il était recommandé ; mais il ne perd pas courage et sur l'avis de quelques personnes, il se rend à Aschaffenbourg (Bavière) où on lui dit qu'un professeur, docteur en philosophie, M. Aschenbrenner, et, en même temps maire de la ville, pourra l'aider dans son projet.

Le Dr Aschenbrenner s'intéresse au jeune étudiant et lui demande, en échange de leçons d'allemand, à donner lui-même des leçons de français à ses enfants.

C'est ici où devraient se placer des développements fort intéressants pour l'histoire de certains points de la diffusion en France des doctrines de

Digitized by Google

Hégel, car, d'après quelques souvenirs de M. l'abbé Vion, Aschenbrenner aurait été en relation avec l'illustre Victor Cousin, au cours des voyages d'études de ce dernier en Allemagne, et à ce point aurait pu être fécond en détails pleins d'intérêt. Malheureusement, comme il arrive toujours en pareil cas, la piste est effacée sans qu'on puisse la retrouver, et même, au milieu des nombreux personnages du monde savant que Cousin vit en Allemagne, je ne trouve cité nulle part cet Aschenbrenner. Tout ce que j'ai pu apprendre, c'est que le nom de Aschenbrenner est assez répandu en Bavière et qu'il appartient à une famille dont plusieurs membres ont occupé des emplois élevés et honorables.

Nous en sommes donc, jusqu'à nouvel ordre, réduit aux suppositions sur les relations de Cousin avec Aschenbrenner et, par suite, sur leur influence à l'égard de M. Vion.

Puisque j'ai touché ce point, il me faut ici un peu revenir en arrière et vous parler des voyages de Victor Cousin en Allemagne.

Victor Cousin, à partir de 1815(?) faisait à Paris un cours fort remarqué de philosophie. L'Allemagne avait précédé la France dans cette étude, et déjà M. Dominique de Villers, notre compatriote, né à Boulay, avait essayé de faire connaître en France les doctrines de Kant, et Hégel aidant, cette étude passionnait de plus en plus les esprits élevés.

Cousin résolut d'aller au pays même qui l'avait vu naître se former aux évolutions de cette science et d'en demander les secrets à ceux qui en étaient les créateurs ou du moins les disciples. De là, son premier voyage de quatre mois en

Digitized by Google

Allemagne vers la fin de 1817, entre son cours de 1817 à 1818, voyage qu'il qualifie lui-même, dans ses souvenirs « de promenade philosophique dans le Nord de l'Allemagne. »

C'est dans ce voyage qu'il cherche à soulever les voiles qui couvraient encore la philosophie allemande — il y fit une pointe en Bavière, et c'est également dans ce premier voyage qu'il vit Hégel à Heidelberg.

Rentré en France, Cousin y expose avec grand succès les résultats de ses travaux et c'est à ce moment qu'on prête à Hégel ce mot: « Cousin a pêché chez nous quelques poissons, mais il les a noyés dans sa sauce. »

Cette diffusion des doctrines de Hégel en France, par le canal de Cousin, dans un cours de professeur suppléant à l'histoire de la philosophie moderne, et « la sauce » dont il les assaisonne, éveille en 1822 les appréhensions du régime universitaire d'alors, et le 22 octobre de cette année, les cours de M. Guizot et Cousin furent fermés. (C'était une année de réaction marquée aussi par la suppression de l'École normale.)

Pendant ces loisirs, en 1824-25, Cousin fit un second voyage en Allemagne et, suspect de carlmérisme, il fut arrêté à Dresde et conduit à Berlin, où il fut détenu quelque temps.

Son cours fut rouvert (et l'École normale aussi) en 1828, sous le ministère Martignac.

Arrive la révolution de 1830, et Cousin, qui ne s'y trouve pas mêlé, mais que son mérite distinguait, accepte, en 1831, du gouvernement nouveau une mission à Berlin, relativement à l'instruction publique.

Digitized by Google

C'est à ce troisième voyage que, d'après les souvenirs de M. l'abbé Vion, M. Cousin se serait arrêté à Aschaffenbourg et que Michel Vion lui aurait été présenté par le Dr Aschenbrenner, et cette présentation aurait été, cinq ans plus tard, le point de départ de la protection, accordée par Cousin, alors ministre de l'instruction publique, à l'étudiant qu'il aurait vu à Aschaffenbourg.

Mais sur cette phase importante de la vie de M. Vion nous ne pouvons faire que des suppositions, les « Mémoires de Cousin ne mentionnant nulle part le nom de Aschenbrenner.

Il semble ressortir d'un passage d'une lettre écrite, à propos d'un autre sujet, par Michel Vion, qu'il ne resta pas toujours chez Aschenbrenner pendant ses cinq ans de séjour en Allemagne et qu'il fréquenta les cours de quelque université, car il s'exprime ainsi en parlant de lui: « Je me suis formé, un peu isolément, de 25 à 30 ans, en Bavière, dans l'atmosphère rêveuse des universités. » Mais c'est tout.

Quoi qu'il en soit, soit que Michel Vion ait été déjà en Allemagne, présenté au futur ministre de l'instruction publique, soit que seulement il lui ait été recommandé plus tard, par quelques-uns de ses amis professeurs, Michel Vion se décide à rentrer en France et à y prendre ses grades. En 1835, nous le voyons maître d'études pendant un an au Lycée de Metz, où il se fait recevoir bachelier.

L'année suivante, M. Cousin le fait nommer principal du Collège de Senlis où il reste deux ans et se fait recevoir licencié ès-lettres en 1837.

C'est alors qu'il prit la direction d'un pension-

Digitized by Google

nat à Doullens, chef-lieu d'arrondissement de la Somme, sur la petite rivière de l'Authie. Quelque temps après, il y épouse la fille du libraire-imprimeur de l'endroit, M. Quincampoix, qui mit, à ce mariage, la condition pour son gendre de continuer l'industrie. C'est ainsi que Michel Vion se trouva amené à fonder dans cette petite ville de 4000 habitants une « feuille » locale, comme on disait alors, l'*Authie*, dont l'existence s'est prolongée jusqu'à aujourd'hui.

Son beau-père vint à mourir, et aussitôt vendant librairie, imprimerie et journal, Michel Vion, se réclamant de M. Cousin, toujours ministre de l'instruction publique, obtint d'être nommé principal, au collège d'Abbeville. Il y reste trois ans et se fait recevoir agrégé ès-lettres.

Muni de ce diplôme, il demande une place dans l'instruction universitaire et est nommé professeur d'histoire à Saint-Quentin. Mais, fidèle à ses premiers entraînements vers la philosophie, il refuse, motivant son refus et bientôt après, il obtient une chaire de philosophie à Amiens, en 1841, et vient s'installer dans cette ville où il reste jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant un demi-siècle.

Dans le nouveau plan d'études de 1855, sous le ministère Fortoul, fut établie ce qu'on a appelé la *bifurcation*, qui supprimait presque complètement l'enseignement de la philosophie dans les lycées (enseignement rétabli plus tard par Duruy).

Mais à ce premier moment, Michel Vion, fidèle à ses croyances, donne sa démission et trouve à Amiens une Institution vacante qu'il achète et où bientôt se pressent de nombreux élèves. Chose remarquable, tous ses élèves de la classe de phi-

Digitized by Google

losophie du collège y vinrent suivre le cours de philosophie qu'il y continua.

Cette institution avait un excellent renom; mais, malgré sa prospérité apparente, Michel Vion n'y fit pas fortune. En sa qualité de philosophe pratiquant, les aptitudes d'administration intérieure lui faisaient défaut. Il avait eu aussi le malheur de perdre son meilleur auxiliaire, sa femme, enlevée par le choléra en 1866, puis sa fille aînée, mademoiselle Berthe, noyée accidentellement à Berck.

De plus, la fondation, en 1851, de l'École libre de la Providence lui porta un coup funeste, en même temps qu'aux autres institutions laïques de l'enseignement secondaire, par suite de la désertion de beaucoup de familles bourgeoises que la mode et de nouveaux préjugés entraînaient vers les établisssements congréganistes. Toutes les institutions laïques de la ville disparurent petit à petit, et finalement celle de Michel Vion avec elles.

Michel Vion continua cependant de se consacrer à l'enseignement, notamment comme professeur d'allemand au Lycée, à la Société industrielle et à l'école primaire — les événements de 1870 nécessitant l'apprentissage de cette langue. Le ministre lui avait aussi donné la surveillance des bibliothèques de la Somme, du Nord et de l'Oise, espèce de sinécure qui n'avait d'autre mérite que d'ajouter quelque chose à ses émoluments, avec le droit de voyager gratuitement sur les chemins de fer.

Dans ces dernières années, on le rencontrait aussi, escortant jusqu'au Lycée de jeunes filles, un

Digitized by Google

peloton de grandes demoiselles, élèves d'un pensionnat privé. Les allures vénérables du *Père Vion*, son visage plein de bonté, avaient permis de lui confier ces fonctions qui ajoutaient une modeste rétribution à ses autres appointements.

M. Goblet, ministre de l'instruction publique, le nomma officier de l'Instruction publique et accompagna cette nomination d'une lettre en date du 10 juillet 1885, qui honore celui qui l'a écrite et celui à qui elle est adressée.

« Il y a une nomination qui rencontrera, je l'espère, une approbation unanime, c'est celle d'officier d'Instruction publique d'un homme que tout Amiens honore, comme le doyen des amis de la cause de l'enseignement et dont il a fait, à plusieurs reprises, son premier conseiller municipal.

Ai-je besoin de vous le nommer, mon cher Monsieur Vion, et me permettez-vous de me féliciter que mon passage au ministère de l'instruction publique, me permette d'accomplir un acte de justice qui m'est particulièrement agréable.

Votre bien affectueusement dévoué,

GOBLET.

M. Goblet d'ailleurs avait pour lui une estime et une affection particulière, et correspondait souvent avec lui.

Je viens de retracer à grands traits le côté principal de la vie de Michel Vion, ses travaux dans l'instruction publique à laquelle il avait voué sa carrière. Mais il joua aussi un rôle dans la vie publique de sa ville d'adoption, grâce à l'estime et à la confiance de ses habitants.

Digitized by Google

Depuis 1874, il fit partie du Conseil municipal d'Amiens où il fut successivement élu avec une majorité considérable, plusieurs fois le premier en tête de la liste.

C'est lui qui fut chargé en 1872, de la part d'Amiens, d'offrir au général Faidherbe, une épée d'honneur, produit d'une souscription.

Michel Vion était dans le parti républicain, une manière d'homme politique, pas bien farouche. C'était lui qui avait la spécialité de représenter aux cérémonies religieuses, dont elle ne pouvait décemment s'abtenir, la municipalité d'Amiens, quelque peu en délicatesse avec le clergé. C'est en faisant allusion à son attitude solennelle en ces circonstances, qu'un bel esprit — fin de siècle — d'Amiens disait qu'il avait l'air « bénisseur. »

Profitons de ceci pour dire un mot de la physionomie et de la figure générale de M. Vion, dépeint en âge mûr: cela pourra aider à comprendre quelques-unes des allégations précédentes. Contemporain des romantiques de 1830, il en était, en certaines particularités, évidemment le fidèle souvenir — et sa chevelure mérovingienne et son collier de barbe ne démentaient pas ses lointaines affections. Cet aspect patriarchal était confirmé par une expression habituelle de simplicité et de bonté: cette physionomie extérieure ajoutait à la popularité que lui avaient faite parmi les Amiénois, sa fidélité politique, son renom de probité et l'austérité de sa vie privée...

Michel Vion a composé l'histoire — œuvre importante — de Pierre l'Hermite, parue (chez Dentu) en 1853, et qui, offerte à l'Académie de

Digitized by Google

Metz, lui valut le titre de membre correspondant de notre compagnie.

A côté de cette œuvre principale, il faut mentionner nombre d'écrits — sur un projet de réforme de l'orthographe — des discours prononcés à des distributions de prix et aux congrès pédagogiques régionaux d'Amiens, et — ce qui se rapporte plus spécialement à notre pays — une lecture publique, faite à Failly, en 1865, pour une distribution de prix à l'école de ce village. Cette « lecture », en patois messin, a été imprimée à Metz, chez Blanc, et est devenue assez rare; elle est recherchée des amateurs.

Mentionnons aussi quelques cantates, ayant pour sujets :

1° Pierre l'Hermite, composée pour l'inauguration de sa statue à Amiens;

2° L'homond, pour une cérémonie analogue;

3° Le général Foy, et

4° Celle qu'il fit en 1866, au lendemain de l'épidémie de choléra, en l'honneur de l'impératrice Eugénie et de Madame Cornuau, femme du préfet de la Somme.

Qu'on me permette ici une petite digression en faveur de L'Homond, le plus oublié certainement de tous ces personnages et à qui je suis grandement aise qu'on ait élevé une statue. Je regrette seulement qu'on n'ait pas cru devoir sculpter sur son piédestal comme bas-reliefs les règles du « Que retranché » et de « *teneo lupum auribus* » qui le personnifiaient autrefois aux yeux de tous les écoliers.

L'Homond, avec qui j'ai commencé le latin, ne m'a laissé que de bons souvenirs par sa simplicité

Digitized by Google

à côté de l'horreur que j'ai gardée contre Wailly, dont l'inextricable grammaire est venue par ordre remplacer celle du bon L'Homond. — L'Homond — je parle du livre — l'auteur mourut en 1794, je pense de sa belle mort, étant déjà âgé, — parut aux derniers jours de l'ancien régime — il sombra dans le naufrage universel et son véritable début fut à la renaissance des études régulières, sous l'empire. Vers 1840, il passa de mode, comme tout passe — mais il est, dit-on, revenu en faveur et je m'en réjouis.

Michel Vion, ai-je dit, avait publié différents opuscules, entre autres des Mémoires à l'Académie d'Amiens, sur une Réforme de l'ortographe qu'il appelait la Phonographie et dont il s'était fait le zélateur.

Ce n'est pas ici le lieu de traiter cette question sur laquelle ou plutôt contre laquelle j'aurais trop de choses à dire (1), mais elle me remet en mémoire une petite anecdote qui peint un des côtés du caractère de Michel Vion.

J'ai déjà parlé de la figure quelque peu bizarre qu'il s'était donnée, probablement en souvenir des romantiques de son jeune âge: je soupçonne qu'un léger penchant vers la singularité n'était pas étranger à cette conformation.

A la Sorbonne, eut lieu en 1878, sous le ministère Ferry, pendant l'exposition, un congrès des sociétés savantes. Michel Vion s'était rendu, comme

(1) *Phono-photographie*, par Timothée Trimm ; M. Vion.

Il n'est pas de Paris jusqu'à Valparaiso
Des bords de l'Océan jusqu'aux rives du Gange
Un homme plus savant, et pourtant, chose étrange !
Il s'obtine à vouloir écrire : oiseau — wazo !

Digitized by Google

délégué d'Amiens, à la première séance et la chevelure plus en coup de vent encore qu'à l'ordinaire, s'était placé sur le plus haut banc de la salle. Dans une assemblée de savants venus des différentes parties du globe, on est curieux comme dans des réunions moins sérieuses, et, de tous côtés, cette grande figure, peu ordinaire, attirait les regards et chacun s'en enquérait à son voisin. A un moment donné, Michel Vion se lève lentement, étend les bras en avant. Le plus grand silence se fait. L'attention est à son comble. Il va parler. Il parle.

« J'sus d'Noësfelle...» commence-t-il.

« Quoi? qu'est-ce que c'est? — qu'est-ce qu'il a dit? » Brouhaha de questions dans toute la salle.

Michel Vion reprend :

« J'sus d'Noësfelle! » et continue en développant paisiblement quelques questions de linguistique en phonographie.

Il eut les honneurs de la séance et pourtant personne ne l'avait compris et les savants étonnés de l'entendre parler un langage qu'aucun ne comprenait ne surent que plus tard que cette langue étrange était l'ancienne langue ou plutôt le patois du pays messin.

Me voici parvenu aux dernières lignes d'une étude qu'un autre aurait pu rendre plus brillante et pour laquelle je ne revendique d'autres qualités que celle de l'exactitude.

Mais avant de terminer, je veux vous faire connaître un fait qui vous intéressera en votre qualité de lettrés et de messins, et qui aurait, s'il se fût accompli, modifié totalement l'existence de Michel Vion, en ses vingt dernières années.

Digitized by Google

Au commencement de l'année 1873, quelque temps après la mort de l'honorable M. Lorrain, bibliothécaire de la ville de Metz, le Maire réunissait la commission de la Bibliothèque pour la consulter sur le choix d'un successeur à ce poste. Deux membres pensèrent à leur ancien compatriote, M. Michel Vion, et mirent son nom en avant.

Cette proposition fut agréée par la commission et la nomination fut transmise à Michel Vion.

La nouvelle fut reçue avec joie et j'ai sous les yeux une lettre de Michel Vion où il exprime son contentement et se forme déjà un plan de travail pour un emploi qui le rapproche de son berceau et de sa famille et qui de plus lui donnera maintes occasions de se livrer à ses études favorites.

Mais bientôt diverses difficultés, une nouvelle installation, l'abandon d'une nouvelle patrie de son choix, vinrent faire évanouir le mirage un instant caressé, et, d'accord avec ses enfants, il se résolut à rester près d'eux.

Le fait m'a paru digne d'être conservé, car, pendant huit jours, M. Vion fut, sinon de fait, au moins de nomination, conservateur de la Bibliothèque de Metz.

Il me resterait à parler encore de certaines adversités, que Michel Vion supporta avec une philosophie incomparable, de la mort inopinée de son fils Réné, Bibliothécaire de la ville d'Amiens, survenue six mois avant la sienne, de sa maladie et des dernières années de son existence qu'il passa chez son fils Étienne, libraire, où frappé d'une attaque de paralysie et comblé de soins

Digitized by Google

attentifs, il s'est éteint au mois de novembre dernier, environné de l'estime publique et ne s'étant jamais connu un ennemi.

J'aurais de plus à vous dire les hommages rendus à sa dépouille mortelle, les discours d'hommes éminents prononcés sur sa tombe, les témoignages prodigués à sa famille ; mais les journaux d'Amiens et ceux de Metz ont reproduit longuement ces détails et dans cette lecture je ne me suis proposé de mettre sous vos yeux que des particularités qui seraient peut-être nouvelles pour vous.

Aux obsèques de Michel Vion, qui eurent lieu à Saint-Remy, sa paroisse, on a remarqué dans l'assistance, Messieurs les chanoines Cantrel, Molliens, Vion, MM. Allain-Targé, préfet de la Somme, Petit, sénateur, maire d'Amiens, comte de Douville-Maillefeu, député, Goblet et Dauphin, sénateur, Ferdinand Duflos, préfet de l'Oise, aujourd'hui Directeur des établissements pénitenciers de France, tout le Conseil municipal et nombre de magistrats, etc.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Madeleine, au tombeau de la famille.

Heureux, si je suis parvenu, sans vous ennuyer, à retracer quelques traits auxquels vous pouvez reconnaître un homme de bien, et dont toute la vie a été consacrée à l'application des principes dont, dès son jeune âge, il avait fait sa règle de conduite et son idéal.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROGRAMME

DES

CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE

1894-1895.

L'Académie décernera, au mois de Mai 1895, des MÉDAILLES D'OR, DE VERMEIL, D'ARGENT, DE BRONZE et des MENTIONS HONORABLES aux meilleurs travaux qui lui auront été envoyés sur les sujets suivants :

I. — PHILOSOPHIE.

1° De l'utilité de la connaissance préalable des Mathématiques dans l'étude de la Philosophie.

2° Quels seront, à la ville et à la campagne, les effets moraux de l'application de la loi imposant le repos dominical ?

II. MATHÉMATIQUES.

Construction d'un cadran solaire, présentée de manière à en populariser davantage la théorie et l'application.

Digitized by Google

III. — Beaux-Arts.

Examen des méthodes d'enseignement de la musique dans les écoles.

IV. — Histoire et Archéologie.

Reproduire à l'aide du dessin, de la gravure ou de la photographie, quelques-uns des monuments ou des sites les plus remarquables de la Lorraine, en y joignant des données suffisantes sur leur emplacement et leur histoire.

V. — Industries locales.

Faire l'histoire d'une des principales industries du pays, telles que celles de la *Métallurgie,* de la *Tannerie*, du *Lainage*, etc.

VI. — Météorologie.

1° Recherches sur la marche des orages dans le département de la Lorraine.

2° Étude approfondie du climat de la Lorraine.

VII. Médecine.

Hygiène de la vue, appliquée spécialement aux hommes d'étude, ou précautions qu'ils doivent prendre pour ne pas trop se fatiguer la vue sans renoncer pour cela à leurs études préférées.

Digitized by Google

VIII. — Agriculture.

Quels sont les succédanés qui ont été proposés pour parer à la pénurie des fourrages et des pailles de l'année 1893 ?

Quels ont été les résultats pratiques de ceux qui ont été employés en Lorraine ?

Nota. — *L'Académie admettra d'ailleurs tout travail pouvant avoir un intérêt spécial pour le pays.*

Observations générales.

Le règlement de l'Académie interdit toute discussion sur les questions politiques et religieuses. Les concurrents sont priés instamment de tenir compte de cette prescription dans les travaux qu'ils voudront bien lui adresser.

L'Académie n'admet au concours que des œuvres inédites.

Les mémoires présentés au concours devront être adressés, avant le 20 Janvier 1894 (*cette date est de rigueur*), à

Monsieur le Secrétaire de l'Académie,

rue de l'Évêché, 25, à Metz.

Digitized by Google

Les concurrents ne devront pas se faire connaître.

Chaque œuvre portera une devise qui sera reproduite sur un billet cacheté dans lequel l'auteur inscrira son nom et son adresse ; il attestera, en outre, que *son œuvre n'a été présentée à aucun autre concours.*

Les auteurs de mémoires, qui auraient pris part à des concours antérieurs de l'Académie de Metz, *auront soin de ne pas se servir des devises qui accompagnaient leurs travaux des années précédentes.*

Le billet cacheté joint à une œuvre ne sera ouvert que dans le cas où l'auteur aurait mérité un prix ou une mention honorable.

Cependant les auteurs de travaux qui, pour être appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences, pourront se nommer, afin de mettre l'Académie à même de vérifier avec eux l'exactitude des résultats indiqués.

D'après l'article 3 du règlement de l'Académie, les membres résidants n'ont pas droit aux prix proposés : l'Académie peut leur décerner des mentions honorables.

Les membres correspondants et les associés-libres non résidants sont admis à concourir pour les prix.

Les travaux envoyés pour les concours ne sont pas rendus. Les auteurs pourront, sur leur demande, être autorisés à en faire prendre des copies au secrétariat de l'Académie.

Digitized by Google

AVIS

PRIX HERPIN

L'Académie distribuera, s'il y a lieu, *au mois de mai 1896*, en un ou plusieurs prix, **une somme de 640 mark (800 francs),** provenant du legs de M. le Dr Herpin, aux auteurs des meilleurs mémoires sur *un sujet intéressant la ville de Metz ou ses environs.*

Digitized by Google

Digitized by Google

BUREAU

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1894-1895.

Président d'honneur:

M. LE PRÉSIDENT DE LA LORRAINE.

Président titulaire . . .	M. HUBER.
Président honoraire . . .	M. VION.
Vice-Président	M. GREFF.
Secrétaire	M. BOX.
Secrétaire-Archiviste . .	M. FRIREN.
Trésorier	M. LAMETZ.

Agent: M. EUG. COLON.

Digitized by Google

Digitized by Google

II

MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS

Digitized by Google

Digitized by Google

UNE SÉANCE

DE

L'ANCIENNE SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE METZ

PAR

M. BENOIT, MEMBRE TITULAIRE

J'ai l'honneur de mettre sous vos yeux une page de l'histoire intime de l'ancienne Société littéraire de Metz. Le compte rendu, écrit en 1816, est bien dans l'esprit du temps et montre avec beaucoup de naïveté les mœurs polies de la haute société messine au commencement de la Restauration.

Vous savez que la Société littéraire, grâce à l'heureuse intervention, en 1819, du préfet, le comte de Tocqueville, et du maire, M. de Turmel, reçut la sanction légale sous le nom de *Société académique des Lettres, Sciences et Arts de Metz*, et que le roi Charles X, dont le règne fut si glorieux pour la France (1), daigna lui accorder le titre d'Académie royale. Ce fut le couronnement de la glorieuse fondation du maréchal de Belle-Isle.

Malgré la brièveté du compte rendu que j'ai

(1) Stendhal a écrit que les étrangers envient le bonheur de la France sous le règne de Charles X. (*Promenades dans Rome. Paris, 1839, II, 19*).

Digitized by Google

l'honneur de vous présenter, on voit que l'assemblée choisie, réunie le 24 avril 1816 pour l'inauguration du buste du roi Louis XVIII, peut-être dans une des salles de l'hôtel du comte Emmery, rue Mazelle, s'était à la fin un peu inspirée du jus de nos bons coteaux et que ce fut *inter pocula* que de nombreux toasts furent portés aux cris longtemps prolongés de : Vive le Roi !

Chacun crie à fendre la tête

et comme, parmi les invités, il y avait des dames, pour clore dignement cette cérémonie officielle

Chacun se lève
Et veut danser,

ce plaisir ne déparant jamais une fête, même celle d'une société littéraire.

Mais la nuit était venue et il n'y a pas de bonne fête qui ne prît fin, dit la sagesse des nations, et j'ai quelque appréhension de jeter un peu de noir au milieu de cette joie générale. N'allait-on pas friser le tapage nocturne ? Dans tous les cas, on allait aborder franchement la note comique. Jugez-en.

L'assemblée, lasse de tourner et de retourner en cadence, se mit en tête de reconduire, malgré la distance, en son hôtel, le préfet et sa famille. Un cortège se forme, il est précédé de quatre officiers portant le buste royal, objet de la cérémonie ; ils sont flanqués de porte-flambeaux. Tous les invités suivent pêle-mêle, savants ou non savants, vieux ou jeunes, titrés ou non titrés, criant, gesticulant, chantant.

Digitized by Google

Le cri de : Vive le Roi ! succède à l'air à la mode alors :

Vive Henri quatre,
Ce roi galant,
Ce diable à quatre,
. . . . . .

A ce bruit insolite, les bourgeois messins effarés sortent de leurs demeures et, ébahis du spectacle, se joignent à leur tour au cortège et mêlent leurs clameurs à celles du cortège et ce fut ainsi que l'on parvint à la demeure du premier magistrat du département où l'on se sépara enfin.

Mais c'est assez vous entretenir de cette petite fête académique qui fut la première et la dernière en son genre ; en voici le procès-verbal :

« Hier, 14 avril 1816 (1), la société littéraire nouvellement établie à Metz a saisi l'occasion de l'anniversaire de la rentrée du roi en France pour faire l'inauguration du buste de Sa Majesté.

« De nombreux toasts ont été portés aux cris unanimes et longtemps prolongés de : Vive le Roi ! Vivent les Bourbons ! Vive le Fils de France ! Vive l'héroïne de Bordeaux ! (Madame la duchesse d'Angoulême).

« Le Serment français a été exécuté à grand orchestre, on a chanté une foule de couplets ingénieux qui, tous, avaient pour refrain : Vive le Roi ! Ce refrain était répété avec vivacité et enthousiasme par tous les convives.

« Des dames qui avaient désiré de voir cette fête ont été priées de former des contredanses et

(1) *Journal du département de la Moselle.* Metz, 25 avril 1816.

Digitized by Google

aussitôt s'est ouvert un bal improvisé que la gaieté et la galanterie française ont embelli de tous leurs charmes.

« La société, composée des personnes de la ville les plus distinguées par leur rang et par leur naissance, a voulu conduire à son hôtel M. le préfet, le baron de Lachadenède et sa famille. La musique, les flambeaux, le buste du Roi porté par quatre officiers (1), l'air chéri d'Henri IV, les cris de : Vive le Roi ! la foule des habitants qui accouraient à ce spectacle inattendu et qui mêlaient leurs acclamations à celles du cortège, terminèrent cette fête de la manière la plus touchante.

« Nous plaçons ici quelques couplets qui ont été vivement applaudis dans cette réunion :

VIVE LE ROI !

Air : *Mon Galhouet.*

Vive le Roi ! (*bis*)
C'est le cri de la France entière ;
Plus de tristesse, plus d'effroi,
Traçons tous sur notre bannière,
Oui jusqu'à notre heure dernière,
Vive le Roi ! (*quater*).

Vive le Roi ! (*bis*).
Le paysan dans sa chaumière
Forme le même vœu que moi,
Quel est le cri du tendre père,
Du fils dans les bras de sa mère?
Vive le Roi ! (*quater*).

(1) MM. Bardin, Bergery, Cailly, Culmann, Munier, Poncelet, etc., officiers d'artillerie ou du génie, furent membres alors ou peu après de cette société littéraire messine. On sait que l'Institut ouvrit ses portes à quelques-uns de ces savants.

Digitized by Google

Vive le Roi ! (*bis*).
Et périsse à jamais l'impie
Qui voudrait renverser sa loi !
Pour l'écraser que la Patrie
Se lève, s'arme et crie :
Vive le Roi ! (*quater*).

Vive le Roi ! (*bis*).
Est le cri de tout capitaine
Qui jamais n'a trahi sa foi.
Quand il s'élançait dans la plaine ;
Que s'écriaient Bayard, Turenne !
Vive le Roi ! (*quater*).

Vive le Roi ! (*bis*).
Guerrier que la gloire environne,
De votre épée, oui, je vous vois,
Protégeant sa sainte couronne
Crier, avec l'airain qui tonne,
Vive le Roi ! (*quater*).

Vive le Roi ! (*bis*)
Bon peuple ! Le ciel l'a fait naître
Sur la même terre que toi ;
Et tout Français digne de l'être
Ne veut plus qu'un Français pour maître !
Vive le Roi ! (*quater*).

Vive le Roi ! (*bis*).
Pour lui nous jurons de combattre ;
Ce serment est de bon aloi ;
Non rien ne pourra nous abattre,
Nous le jurons par Henri quatre !
Vive le Roi ! (*quater*).

Quelques notes sur les deux préfets de la Moselle cités dans ce petit récit :

Le baron DE LACHADENÈDE fut un administrateur

Digitized by Google

aimable, *bon compagnon*, dit une biographie, mais grand batailleur électoral. Nommé dans le Cantal en 1810, il fut dans la Moselle en 1816-17 ; puis dans la Côte-d'Or, la Charente-Inférieure et le Doubs. Il fut retraité en 1822. Le roi de Prusse, lors de sa visite en France, en 1816, lui accorda ainsi qu'à son successeur, le comte de Tocqueville, la croix de l'Aigle-Rouge deuxième classe.

M. DE TOCQUEVILLE, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, était maire sous l'Empire dans un petit village du département de Seine-et-Oise. Ayant été nommé préfet à Beauvais, son refus de communiquer au commissaire des troupes alliées les registres de l'acte additionnel à l'empire, le fit remarquer. Nommé à Dijon en 1816, il y fut tolérant, qualité assez rare alors ; par contre, à Metz, il se montra terriblement ministériel. En 1823, il fut envoyé à Amiens.

Il y a à la bibliothèque de l'Ordre des avocats à Nancy un portrait à l'huile de M. de Sèze, le défenseur de Louis XVI, don de M. de Tocqueville à l'Ordre des avocats de Metz.

N'avais-je pas raison, Messieurs, de vous entretenir de la petite fête de famille donnée en 1816 par la Société académique de Metz ?

Digitized by Google

NOTE

SUR LES

FONDATEURS ET LA DATE DE FONDATION

DE LA

COLLÉGIALE DE MUNSTER (1)

En Lorraine

PAR

M. E. PAULUS, MEMBRE TITULAIRE

Une tradition locale, recueillie déjà au siècle dernier par Dom Calmet, dans sa notice de la Lorraine (2), attribue la fondation de la collégiale de Münster au chevalier Guillaume de Torcheville. Cette tradition populaire et fort en vogue dans le pays, semblait d'ailleurs confirmée par un monument funéraire conservé dans cette église. Là

(1) Cette ancienne collégiale, sert aujourd'hui d'église paroissiale à la modeste commune de Münster, canton d'Albesdorff. C'est un des monuments les plus remarquables de l'art gothique dans cette partie de la Lorraine. Commencée vers le milieu du XIII^e^ siècle, sa construction s'est lentement et péniblement poursuivie à travers les XIV^e^ et XV^e^ siècles; abandonnée ensuite pendant près de quatre cents ans, elle a été de nos jours, grâce au zèle et au dévouement de son dernier curé, M. l'abbé König, l'objet d'importants travaux. Le curé actuel, M. l'abbé Michel, est bien décidé à les poursuivre et à les mener à bonne fin.

(2) Édit. in-fol. I. p. 942. — Édit. in-8°, II p. 127. — Bénédictins, *Histoire de Metz*, II, p. 531. Lunéville, et en dernier lieu dans Kraus, *Kunst und Altertum in E. L.* III. p. 813.

Digitized by Google

sont étendues sur un lit de repos, les statues du prétendu fondateur et de la fondatrice, et le mausolée porte encore assez apparentes les armes des défunts et l'inscription: † HIC. IACET DNS VILHELMS DE DORS WILRE MILES. OB. ANNO: DM: M.CCCXXXV. — Ici repose Guillaume, Seigneur de Torcheville, chevalier, il mourut, l'an du Seigneur 1335. Ces données paraissaient très respectables, et Lepage, qui publiait en 1843 sa statistique historique et administrative du département de la Meurthe (1), crut devoir les accepter. La tradition, il la résumait en ces termes: « Wilhelm, comte de Torswiller, étant assiégé dans son château, avec son épouse, par les comtes de Dachsbourg et de Réchicourt, et se voyant sur le point de tomber au pouvoir de ces seigneurs sortit pendant la nuit de la forteresse et se jeta, à cheval, dans l'étang qui en baignait le pied. Mais son coursier perdit haleine et le comte aurait péri, si un chien qui l'accompagnait ne l'eut tiré par la genouillère de sa botte et guidé vers le rivage. Vilhelm, avait fait vœu, au milieu du péril, d'élever une église à saint Nicolas, s'il était sauvé. Fidèle à sa promesse, le comte de Torschwiller, avec le secours de l'archevêque de Cologne et la libéralité des ducs de Lorraine immortalisa sa délivrance par l'érection de la superbe église, dite du Petit-Saint-Nicolas, qui s'élève majestueusement sur une éminence au milieu de l'humble village de Munster... La première pierre de ce pieux monument, qui servit de modèle aux plus belles églises de la Lorraine, entre autres à l'église mo-

(1) Page 389.

Digitized by Google

numentale de Saint-Nicolas-de-Port avait été posée vers l'an 1327. Le comte y fonda une collégiale de douze chanoines qu'il dota très richement ». Mais quelques années après le même auteur se voyait obligé de rectifier ce qu'il avait écrit à ce sujet (1). « Des documents curieux, conservés dans les Archives et qui étaient restés inconnus à nos historiens, m'ont permis, dit-il, d'assigner une date à la construction de la belle église de Munster et de rectifier ce qu'il y a d'erroné dans la légende qui en attribue la fondation à un chevalier nommé Wilhelm de Torcheville, dont le mausolée se voit dans cette église.

Dom Calmet, qui a consigné cette légende dans sa notice, l'a en quelque sorte démentie dans son Histoire de Lorraine, où il dit que Henri de Fisting, archevêque de Trèves, fonda la collégiale de Munster dans le diocèse de Metz. Cette fondation eut lieu quelque temps aprés l'élévation de Henri à la dignité archiépiscopale, c'est-à-dire vers 1260. »

Les documents trouvés par Lepage, dans le dépouillement des archives départementales de la Meurthe, sont en effet très intéressants. Ils affirment l'existence de la collégiale à une époque fort antérieure à celle que l'on avait adoptée jusqu'alors.

La première pièce, datée de 1262, est ainsi conçue : « Nous Henri, par la grâce de Dieu, archevêque de Trèves, faisons savoir à tous ceux

(1) Dans ses Communes de la Meurthe, II, p. 89. — Nancy, 1854. — Et plus tard dans une « Note sur l'époque de la construction de l'église de Munster. *Journal de la Société d'archéologie lorraine.* VI, 1857, pages 56-61.

Digitized by Google

qui verront la présente lettre que nous donnons à perpétuité notre pressoir et notre moulin de Gunzelingen (Guinzeling), que du temps où nous étions doyen de Metz, nous avons édifié et construit en partie sur notre propre alleu et en partie sur des terrains qui appartenaient à autrui... mais que nous avons acquis légitimement à cet effet, au moyen d'un échange contre des biens de l'église de Munster (ecclesie de Manstre) et en même temps nous donnons également notre maison et notre grange situées au dit Munster, pour le salut de notre âme et de celle de nos parents à l'église de Munster et à ses serviteurs demeurant dans la dite maison, franchement et sans réserve avec tous les droits honorifiques et utiles que nous y connaissons. »

Cette pièce que nous avons citée tout au long, à cause de l'importance particulière qu'on avait cru devoir lui attribuer, n'est en somme qu'une simple donation d'un moulin et pressoir, d'une maison et d'une grange, faite à l'église de Munster par l'archevêque Henri de Finstingen. L'on va évidemment trop loin, quand on prétend, ainsi qu'on l'a fait, y trouver la preuve de sa fondation de la collégiale par ce prélat, et l'existence de ce chapitre. C'est assurément méconnaître et le sens et les termes de la chartre en question. Et le passage « et à ses serviteurs demeurant dans la dite maison », est insuffisant à lui seul pour établir sérieusement l'un et l'autre de ces points.

Heureusement que le second document est de beaucoup plus explicite. Il ne laisse subsister sur l'existence du chapitre l'ombre d'un doute; le voici d'après la traduction de Lepage. « H. doyen et

Digitized by Google

tout le chapitre de l'église *de Munstre,* diocèse de Metz, à tous les abbés, prieurs, doyens, prêtres, vicaires, et autres personnes ecclésiastiques de la ville et du diocèse de Trèves salut en N. S.

Sachez que nous avons reçu des lettres apostoliques, conçues en ces termes :

Innocent, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à tous les fidèles chrétiens qui verront ces lettres, salut et bénédiction apostolique.

... Nos chers fils les doyens et chapitre de l'église de Munster, diocèse de Metz, nous ayant fait exposer qu'ils auraient commencé à reconstruire cette église d'une manière magnifique, et qu'ils avaient besoin non seulement de toutes leurs ressources, mais encore des offrandes des fidèles, nous vous prions, avertissons et exhortons tous dans le Seigneur et vous enjoignons, pour la rémission de vos péchez, de distraire pour cette aumône quelque partie des biens que Dieu vous a donnés afin qu'au moyen de ce secours cette œuvre si pieuse puisse être terminée.

... Nous accordons miséricordieusement à tous ceux qui, vraiment pénitents et s'étant confessés, auront contribué à cette entreprise une remise de cent jours sur la pénitence qui leur aurait été infligée, mais seulement jusqu'au moment de l'achèvement des travaux.

Donné au palais de Latran, le 3 des calendes de Mars, la XI^e^ année de notre pontificat. »

Et la lettre continuait sans transition. « L'église vénérable du bienheureux Nicolas, confesseur, située à Munster, diocèse de Metz, dans laquelle N. S. et Rédempteur opère, par l'intercesion du très glorieux confesseur Nicolas, d'insignes et

Digitized by Google

nombreux miracles, dans laquelle les possédés sont délivrés et les infirmes guéris de différentes maladies par l'intercession du même saint, étant en partie tombée en ruines et en partie sillonée par des lézardes profondes, qui la menacent d'une ruine prochaine, nous nous proposons, nous doyen et chapitre de la même église, d'en opérer la reconstruction. Déjà on a recommencé la reconstruction totale du chœur, sur un plan fort vaste et d'une manière magnifique; et nos propres ressources ne suffisant pas à l'achèvement d'un si grand ouvrage, nous sommes obligés d'implorer vos secours et ceux de tous les gens de bien.

... Nous doyen et chapitre, et toute la confrérie du très saint confesseur Nicolas, établie dans la même église, et dont font partie plus de soixante prêtres, et autant de diacres, sous-diacres, des clercs, des laïcs nobles et ignobles, lettrés et illettrés. ... Nous accordons la participation à tous les biens (spirituels) qui ont été faits jusqu'à présent ou seront faits à l'avenir dans les susdites confrérie et église...

Donné l'an du Seigneur mil deux cent septante la veille des ides de Mars. »

Grâce donc aux documents apportés dans la discussion par Lepage, la question change complètement d'aspect. La tradition populaire, il faut le reconnaître avec lui, n'est autre chose qu'une légende, et doit être abandonnée. Il est impossible en effet, d'accepter comme fondateur de la collégiale, un personnage, qui vivait longtemps après son établissement. Car si la circulaire du doyen et du chapitre de Munster au clergé du diocèse de Trèves, nous révèle l'existence de la collégiale

Digitized by Google

à la date du 14 mars 1271 (Pridie idibus Martis 1270, vieux style). La bulle papale qu'elle renferme lui est bien antérieure. Car la onzième année du pontificat d'Innocent IV (c'est de lui seul qu'il peut être ici question) coïncide en effet avec l'année 1254. C'est là déjà un point d'établi.

Mais s'il faut abandonner sans réserve, le nom du chevalier de Torcheville, faut-il admettre sans discussion, celui de Henri de Fénétrange, archevêque de Trèves. Quelle est l'autorité de cette nouvelle affirmation de Dom Calmet, auquel Lepage fait allusion? A-t-elle plus de valeur que celle de la Notice? C'est ce qu'il nous faut examiner. Le passage en question est ainsi conçu (1): « Il (l'archevêque Henri de Fénétrange) dédia en 1275 l'église de la collégiale de Kilbourg qu'il avait fondée, et y établit des chanoines pour servir Dieu. Il fonda aussi la collégiale de Munster, dans le diocèse de Metz. » L'historien de la Lorraine à qui l'on peut parfois adresser le reproche, d'apporter dans ses ouvrages des affirmations se contredisant, sur le même point, est néanmoins toujours loyal: et s'il a le défaut de ne pas assez posséder ses matériaux et ses sources, il n'a point celui de vouloir tromper ses lecteurs. Ce qu'il rapporte, il l'a trouvé et habituellement il indique le nom de l'auteur, auquel il emprunte ses citations. Dans le passage allégué plus haut, et pour la première partie, celle qui traite de Kylbourg, il vous avertit qu'il suit l'historien trévirois Brouwer. En est-il de même, de ce qu'il dit de Munster? Il est permis de le supposer. Car Brouwer,

(1) *Histoire de Lorraine.* 1re édit. II. col. 468.

Digitized by Google

pour ce qui concerne le diocèse de Trèves est son auteur favori, et sa source principale. Or cet historien déclare suivre, et suit en effet le récit du biograghe de Henri de Fénétrange, dans le passage en question. Nous le citerons d'après cette source originale. « (1) Nous ne devons passer sous silence, y est-il dit, que l'archevêque Henri fonda et fit élever entièrement deux maisons conventuelles, dont il dédia même les églises, celle de Kylberg et celle de Munster, au diocèse de Metz. Il les dota richement de son propre patrimoine et il y établit des chanoines. » Nous voilà donc en présence d'un témoignage précis et presque contemporain, et, en bonne critique, nous devrions l'admettre sans conteste, si d'autres documents, non moins authentiques et non moins précis ne venaient sinon le contredire entièrement, du moins en modifier un peu la teneur.

Ces documents importants pour l'origine du chapitre de Munster, proviennent des registres de la chancellerie pontificale déposés aux archives du du Vatican. Avec sa grandeur de vues habituelle, Léon XIII, crut devoir, il y a quelques années, ouvrir ces trésors aux recherches du monde savant. Depuis lors, une foule de pièces ignorées jusque-là, et concernant les divers diocèses du monde catholique ont été successivements publiées. Le Dr Wiegand (2), directeur des archives départementales à Strasbourg, a donné sous

(1) Non est omittendum quod Dominus Heinricus, duas conventuales a fundamentis extruxit et dedicavit ecclesias... et Monasterium, Metensis diœcesis quas suo largissimo patrimonio ditavit, in quibus canonicos instituit. — Gesta. Heinrici archiepiscopi Treverensis M. G. SS. XXIV p. 463.

(2) *Jahrbuch der Gesell. für Loth. Gesch. u. Alt. Metz*, 1892, p. 214.

Digitized by Google

le titre de *Regestes Vaticanes*, le résumé des actes concernant le diocèse de Metz. C'est à cette publication que nous empruntons la pièce que nous allons immédiatement citer ; son autorité est décisive pour la double question que nous nous sommes posée.

Cet acte n'est autre chose que la confirmation papale de la fondation de notre collégiale de Munster par le pape Innocent IV. Elle nous fait à la fois connaître le nom véritable des fondateurs, les liens de parenté qui les unissaient à l'archevêque, Henri de Finstingen, l'état primitif de cette église, le nombre relativement élevé de ses chanoines et enfin l'époque approximative seulement de son érection.

Nous ne pouvons, pour la faire mieux connaître, que traduire le résumé que nous en donne Wiegand.

« Innocent IV, pape. A Henri de Vestingen, grand-chantre de la cathédrale de Verdun, suppliant. Considérant que le noble Merbode *(nobilis vir)*, seigneur de Malberc, ton père, et Ida, son épouse, ont donné à l'église de Munster, au diocèse de Metz, le droit de patronage qu'ils y possédaient et plusieurs autres biens, pour qu'il fut établi dans cette même église, qui était auparavant administrée par un seul prêtre, un doyen *(prépositus)* et douze chanoines. Considérant en outre que cette fondation a déjà été approuvée par Conrad, évêque de Metz, dans le diocèse duquel cette église est située, ainsi que l'attestent ses lettres patentes, Nous, à notre tour, nous l'approuvons et la confirmons.

Donnée à Lyon,
le V des Ides d'Avril 1251 (9 Avril). »

Digitized by Google

Ainsi donc, la collégiale de Munster était déjà fondée, et approuvée par l'évêque diocésain, avant la mort de Conrad de Scharfeneck, chancelier de l'empire et évêque de Metz, c'est-à-dire avant le 12 décembre 1224. Son fondateur véritable est Merbode de Malberg, le descendant d'une puissante famille de dynastes (1), originaire du pays de Trèves. Dès 1136, Brunico de Malberg, était à la fois Seigneur de Falkenberg (Faulquemont) sur la Nied et voué de l'abbaye de Remiremont pour la terre de Finstingen. Conon, son fils, et Merbode son petit-fils durent lui succéder dans cet office. Une charte publiée par Chatelain (2), nous apprend qu'en 1224, pour mettre un terme aux difficultés journalières qui sans cesse se renouvelaient entre les seigneurs-voués et l'abbaye; cette dernière exigea en leur faveur, moyennant le droit d'hommage et un cens annuel de 100 sols messins, la terre de Finstingen en fief héréditaire. Merbode de Malberg devint ainsi Merbode de Finstingen, et c'est de ce nom qu'est signée la dernière pièce où il soit fait mention de lui (3). Ce nom nouveau, il le transmit à ses descendants, les futurs barons de Fenestrange, si célèbres et si puissants pendant le cours du moyen-âge. Merbode laissait en mourant, vers 1225 (?), trois fils, Conon, Brunicon et Henri. Ce dernier qui nous est déjà connu, fut successivement chapelain du pape

(1) Cfr. Chatelain. *Origines du comté de Créhenges* dans l'*Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine*, IIIe année. Metz, 1891, p. 175,

(2) *Loco citato,* p. 221, elle est extraite du cartulaire de Remiremont. Mss. de la Bibl. Nat. Paris., cat. nº 12866.

(3) Donation de Gertrude de Dagsburg en faveur de l'abbaye de Sturzelbronn. Chatelain, ibid. p. 188.

Digitized by Google

Innocent IV, grand-chantre de la cathédrale de Verdun, grand-doyen de l'église de Metz, et enfin, en 1259, sacré à Rome par le pape Alexandre IV, archevêque de Trèves. Les rapports intimes qu'il semble avoir toujours conservés avec ce chapitre, fondé par sa famille, le dévouement qu'il lui témoigna, les bienfaits dont il le combla, les grâces et les faveurs spirituelles qu'il sut obtenir en sa faveur, peuvent, ce semble, justifier un peu le titre de fondateur, que son biographe a cru devoir lui accorder à cette occasion. Il était en tous cas mérité. Vous le direz vous-mêmes, Messieurs, si vous voulez bien, dans une séance prochaine, me permettre de continuer cette petite étude et de vous raconter brièvement les commencements de la collégiale de Munster en Lorraine!

Digitized by Google

Digitized by Google

LES INSCRIPTIONS

DE LA

PORTE DES ALLEMANDS A METZ

PAR

M. Ch. ABEL, MEMBRE TITULAIRE

M. Charles Abel croit devoir appeler l'attention de l'Académie sur une inscription que le génie militaire allemand vient de faire sculpter sur une longue pierre de taille au-dessous de la voûte neuve qui conduit dans l'ancienne porte des Allemands. Cette inscription est ainsi conçue en caractères gothiques :

Deutsches Thor
Erbaut 1444-1448
Erweitert 1893

Ce qui, pour le passant qui ne sait lire que le français, semble vouloir l'avertir, au sortir de la ville de Metz, qu'il s'avance sous la

Porte des Allemands
bâtie de 1444 à 1448
agrandie en 1893.

Digitized by Google

Or cette inscription est inexacte en tous les points : d'abord la *porte dite des allemands* défectueusement, et encore moins la *porte allemande* n'a pas été agrandie en 1893 mais flanquée d'un pont à tablier en fer pesant sur des piles en pierres, ce qui a embelli l'ancienne entrée ogivale de Metz, d'après certaines personnes qui demandent à ne pas être contrariées dans leurs goûts architectoniques.

De plus, la porte où se trouvent les trois lignes commémoratives en question, se compose de deux grosses tours rondes fraîchement recrépies en jaune clair et réunies par une voûte circulaire ; le tout est une construction du XIII^e^ siècle, œuvre des chevaliers qui s'appelèrent d'abord les *Marianites* ou Enfants de Marie. Ce fut un croisé des environs de Coblentz, portant le nom français Henri de Walpot qui, en 1190, eut l'idée, sous les murs de Ptolémaïs, de recueillir sous des tentes les malades et les blessés de langue allemande. Aidé de quelques gentilshommes de Brême et de Lubeck, Henri de Walpot fonda une association demi hospitalière et demi guerrière qui prit le titre de *Chevaliers teutoniques de la Maison de Sainte-Marie de Jérusalem.* Le pape Célestin III approuva, par une bulle du 29 février 1192, la création de ce nouvel Ordre dont les membres portaient, au-dessus d'une cuirasse, une robe de drap blanc avec une croix de couleur noire garnie d'un liseré blanc cousue sur le cœur.

M. Ch. Abel voterait avec empressement le prix Herpin à l'auteur qui éluciderait le premier ces points inexplorés de l'histoire religieuse et militaire de Metz:

Digitized by Google

1° A quelle époque certaine fut fondée dans Metz la *Commanderie des frères de Sainte-Marie des Allemands ?*

2° A quelle occasion fut annexée à la cathédrale Saint-Etienne la chapelle de *beate Marie Theutonice metensis* dans laquelle fut inhumé l'évêque Bertrand le législateur de la vieille municipalité messine ?

3° Quelle corrélation y a-t-il eu dans son origine entre cette *capella Marie theutonice* chapelle la *tiaxe*, le *tionxe*, la *tierce* et l'établissement sur la Seille de l'*hospitale Allemanorum* qui a donné son nom à la rue des Allemands et à la porte qui logiquement devrait se nommer porte des chevaliers de l'Ordre teutonique?

Digitized by Google

Digitized by Google

A PROPOS DE LA RECONSTRUCTION

DE

L'ÉGLISE SAINTE-SÉGOLÈNE

DE METZ

PAR

M. DE TINSEAU, MEMBRE TITULAIRE

Une opération relative à une église de Metz se prépare, que, comme archéologue je regrette et désapprouve et qu'en qualité de président du conseil de fabrique j'ai combattu et pour laquelle je décline toute responsabilité. Il s'agit de la démolition, (en partie à ce que l'on dit,) de l'église Sainte-Ségolène, sa reconstruction en l'allongeant et en l'élargissant. Cette église du 13e siècle a eu pour historien M. Huguenin, dans les Mémoires de la Société d'Archéologie de la Moselle en 1853. MM. Prost, de Bouteiller, le chevalier Bard, lors du congrès archéologique à Metz, s'en sont occupé. Tous admirent son chœur si aérien, ses vitraux qui sont classés dans les plus remarquables, exécutés par notre célèbre peintre-verrier M. Marchal et qui ont été couronnés à l'exposition universelle du palais de cristal à Londres. Les deux chapelles latérales, dont l'une pouvait être le chœur de l'ancienne église et datait pour quelques personnes du 12e siècle, renferment aussi des

Digitized by Google

vitraux très anciens dont quelques-uns sont du 13 au 16e siècle. Ses peintures trouvées il y a une quarantaine d'années et réparées à cette époque sont aussi à regretter. L'on pouvait très bien consolider cette église comme l'ont déclaré les architectes si l'on craignait pour sa solidité, mais non la démolir ce qui serait une perte irréparable.

Les nombreuses personnes, qui s'occupent d'archéologie et d'histoire et ont en même temps une espèce de culte pour les anciens monuments de notre ville, regrettent amèrement cette destruction d'un édifice remarqué par tous les étrangers.

Cette courte note apprendra aux générations futures que la reconstruction projetée a eu bien des adversaires dans la partie éclairée de notre population qui la déplorera toujours.

Digitized by Google

ÉTUDE FINANCIÈRE

PAR

M. GREFF, MEMBRE TITULAIRE

PREMIÈRE PARTIE

L'administration financière, au point de vue des Etats, consistait chez les anciens en de simples notions pratiques, mais très obscures, ce n'est qu'au moyen-âge que les républiques Italiennes conçurent des rudiments de système financier.

Sully, ministre sous Henri IV, fut le premier qui songea à régler les recettes et les dépenses suivant des vues financières qu'il sut appliquer avec habileté, car jusqu'à cette époque, 1597, le désordre dans les recettes et les dépenses était tel qu'il en résultait grand nombre d'abus ; car le chef de l'Etat pour subvenir à ses besoins rançonnait sa cour, qui s'adressait alors aux fermiers généraux, lesquels avaient recours aux receveurs de taille qui à leur tour pressuraient le roturier, sans cependant pourvoir complètement aux besoins de l'Etat, qui pour y faire face dut créer des titres de noblesse et des charges privilégiées pour les céder moyennant finance à ses protégés, et ce fut seulement en 1662, que Colbert contrôleur

Digitized by Google

général des finances sous Louis XIV, parvint à mettre un ordre à peu près régulier dans les finances de l'Etat, mais il ne put mener à bonne fin la tentative de réforme qu'il projetait, concernant les privilèges accordés aux corporations, la mort l'ayant surpris en 1683.

Vint ensuite Turgot célèbre économiste qui se préoccupa des grandes réformes à introduire dans l'industrie et les finances, mais il ne put triompher ni de la routine ni du mauvais vouloir des classes privilégiées, aussi fut-il sacrifié en 1776 et mourut dans la retraite 5 ans après, en 1781, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Puis ce fut Cambon le conventionnel qui, après un discours remarquable sur les finances, fut le créateur du grand livre de la dette publique, ouvert en vertu de la loi du 24 août 1793. En créant cette œuvre utile, il ne soupçonnait sans doute pas que l'éloquence des chiffres suffirait dans la suite à évaluer le grand nombre d'abus et de prévarications qui se sont commis depuis cette époque par des ambitieux et des égoïstes peu scrupuleux et peu soucieux de l'intérêt des masses, et qu'en outre il créait un précédent donnant aux Etats la facilité d'emprunter officiellement, ce qui ne serait pas un mal, si les capitaux étaient uniquement employés pour le bien et la prospérité de la nation, car la dette d'un Etat est la dette de toute la population, mais cette facilité d'emprunter devient une calamité et un danger quand les fonds en sont destinés à l'entreprise de guerres le plus souvent dynastiques et dont ne profitent pas les masses, mais font naître la haine et la jalousie entre les différents peuples, qui

Digitized by Google

n'ont aucun motif de se haïr personnellement tandis que les Etats, par des mesures sages, libérales et paternelles, pourraient assurer le bonheur public.

Enfin parut Necker ministre sous Louis XVI qui, ayant mis un peu d'ordre dans les finances, fut le premier qui fit connaître au public le montant des recettes et des dépenses de la France, dont la dette se montait, en 1784, à un capital d'environ quatre milliards, et, par une loi du 9 vendémiaire an 6 (1797), la dette de la France fut réduite des 2/3 et pris le nom de Tiers consolidé, qui devint le 5 0/0.

Necker constitua aussi une caisse d'escompte qui fut l'origine de la Banque de France, établie suivant les lois des 14 avril 1803 et 22 avril 1806. Les privilèges de la Banque de France furent prorogés par la loi du 9 juin 1857; ils expirent le 31 décembre 1897. La même loi l'obligeait à établir au moins une succursale par département et en 1893 elle possède 94 succursales. La Banque de France est aujourd'hui un des plus puissants établissements financiers dont les privilèges, l'organisation et la solidité la mettent à même de rendre de grands services à l'Etat en lui faisant des avances, ainsi qu'au commerce et à l'industrie, en escomptant à des conditions très avantageuses, les traites ou billets à trois mois d'échéance revêtus de trois signatures et présentant des garanties suffisantes. Un tel établissement pourrait aussi être d'un grand secours à l'agriculture, à condition que des syndicats offrant des garanties sérieuses, se formassent dans les arrondissements pour servir d'intermédiaires entre la population agricole et la

Digitized by Google

Banque. Question à l'ordre du jour, mais dont la solution présente bien des difficultés pour satisfaire au désidératum de l'agriculture.

Au XVI^e siècle, les changeurs Italiens remplissant également les fonctions de Banquiers, avaient l'habitude de s'installer sur les places publiques pour y exercer leur métier et à cet effet ils employaient un banc élevé sur lequel ils étalaient leur marchandise, et lorsque l'un d'eux ne remplissait pas ses engagements, il était chassé, son banc était rompu et on le désignait sous le nom de Banco rutto, l'homme au banc rompu, nom dont on fit plus tard le mot Banqueroute pour qualifier les négociants trompant frauduleusement les personnes avec lesquelles ils étaient en relations.

Un banquier Italien du nom de L. Tonti vint s'établir en France vers 1650, il fut le promoteur de ces emprunts en rentes viagères où la part de celui qui meurt profite aux survivants, ces établissements prirent le nom de Tontines, du nom de leur fondateur, et les différents Etats de l'Europe y eurent souvent recours pour faciliter l'emprunt des sommes dont ils avaient besoin en offrant aux souscripteurs des chances de bénéfices considérables, en cas de survie.

Tonti, à une époque où le Trésor était fort besogneux, expliqua à Mazarin le fonctionnement de ces emprunts, en rentes viagères, et Mazarin par un édit de 1653 tenta d'en faire le premier l'application en France, mais le Parlement ayant refusé d'enregistrer l'édit, il ne fut pas exécuté. Mais l'idée ayant été lancée comme une semence que l'on enfouit trop profondément dans la terre,

Digitized by Google

devait germer plus tard, aussi Louis XIV eut recours à cet expédient de 1689 à 1709. Il créa une tontine de 1,400,000 de rente qui prit fin en 1726. Depuis, plusieurs furent créées jusqu'en 1759; mais ce mode d'emprunt n'ayant pas répondu aux espérances et étant jugé trop onéreux pour l'Etat, fut interdit pour l'avenir, suivant une déclaration du 21 novembre 1763 et par un arrêté du conseil de 1770.

Les souscripteurs étaient appelés à verser une somme modique; ces sommes réunies formaient un capital très important, qui était placé entre les mains de l'Etat; les adhérents ne touchaient rien pendant un certain nombre d'années, et l'argent placé à fonds perdu, s'augmentait progressivement des intérêts cumulés et des plus values, provenant des décès de sociétaires avant qu'ils aient droit à la pension, en sorte, qu'avec un versement de 90 fr. l'adhérant qui atteignait l'âge fixé pour l'obtention de la pension pouvait toucher une rente de 3000 fr. et à la mort du dernier Tontinier l'Etat devenait propriétaire du fonds social, mais la plupart des Tontines ne furent pas en mesure de remplir leurs engagements, et durent liquider: ce mécompte provenait de ce que les chances de mortalité étant calculées d'après l'échelle commune, on commettait de graves erreurs, car la moyenne de la mortalité varie suivant les milieux où elle se produit, et les gens qui songent à s'assurer le pain de la vieillesse, sont des esprits généralement calmes menant une existence régulière et qui, atteignant souvent un âge très avancé, forment par ce fait une classe privilégiée.

La plus importante des Tontines fut la caisse

Digitized by Google

Lafarge qui date du commencement de la révolution. Mirabeau, d'une prodigalité sans borne, admirait néanmoins l'économie de son fonctionnement qui lui inspira de sages et beaux sentiments; il représenta à ses collègues des Etats généraux qu'un tel établissement, rappelant sans cesse à la classe ouvrière les ressources de l'économie et ses bienfaits, lui en inspirerait le goût, puis il prononça cette définition, au moins étrange dans sa bouche: *J'appellerai volontiers l'Économie, la seconde Providence du genre humain. La nature se perpétue par des reproductions, elle se détruit par les jouissances.*

Il voyait dans ces institutions le remède à la mendicité, mais, malgré sa brillante plaidoirie, l'assemblée ne ratifia pas l'établissement de cette institution, qui fonctionna comme institution privée et ses bureaux furent ouverts le 22 août 1791. A côté de cette caisse, il se créa d'autres Tontines, mais répondant à d'autres besoins.

Entre autres, les Tontines servant à racheter du service militaire les jeunes gens qui tombaient au sort, et dont les entrepreneurs étaient alors appelés Marchands de chair humaine. La loi de 1872 sur le service obligatoire a fait disparaître ce trafic immoral, qui était exercé par des Israélites.

Les Tontines eurent dans le principe un grand succès, mais, établies sur des principes erronés, elles causèrent les plus déplorables déceptions, aussi un décret du 25 mars 1809 les mit-il en gérence et défendit à l'avenir l'établissement de Tontines sans l'autorisation du gouvernement.

En France les Tontines sont soumises à la sur-

Digitized by Google

veillance de l'Etat par ordonnance du 12 juin 1842 et par décret du 16 janvier 1854.

La dernière Tontine de l'état français a pris fin en 1889 en laissant libre, ainsi que l'a annoncé M. Peytral, ministre des finances, par la mort de la dernière Tontinière Mlle Lethuillier ayant dépassé la centaine, la somme de 1,218,199 fr. qui sont rentrés dans les caisses de l'Etat. Mlle Lethuillier jouissait à sa mort d'un revenu de 300,000 francs. Elle tirait vanité de sa belle vieillesse; ce fut-elle qui eut la pensée de fonder un banquet des centenaires, que M. Chevreul aurait présidé, et à cet effet elle alla souvent consulter le célèbre chimiste, mais le projet n'ayant pas réussi, elle ne retourna plus chez lui, et elle en donnait pour cause cette raison: « *Je ne vais plus chez M. Chevreul parce qu'on commençait à en jaser.*

Une autre institution se rattachant indirectement à la précédente, ce sont les assurances, qui tout en étant modernes, parraissent devoir leur origine aux Italiens, qui l'appliquèrent d'abord aux risques de mer; elles se répandirent ensuite chez les peuples commerçants de l'Europe. On en trouve la trace au moyen-âge, dans les règlements des grandes villes nautiques comme Rouen, Amsterdam, Anvers, ce n'est que plus tard que les assurances furent appliquées aux immeubles; il en fut créé une à Londres en 1684, des essais semblables furent faits en France en 1754 et 1786. La compagnie royale d'assurance fut autorisée le 3 novembre 1787, mais ce n'est réellement qu'à partir de 1816 que date en France la création des assurances, auxquelles on adjoignit l'assurance sur la vie, qui prit naissance en Angleterre en

Digitized by Google

1706, mais qui fut longtemps proscrite en France par suite de préjugés absurdes. On en fit cependant l'essai en 1786, mais sans succès, et ce fut la compagnie d'assurances générales qui en fit l'application en France seulement en 1816. Depuis cette époque grand nombre d'assurances se sont créées dans les différents états de l'Europe, et beaucoup prospèrent.

Si je parle tardivement des loteries qui furent aussi dans la suite un mode pour se procurer de l'argent, c'est que, dès le principe, elles étaient considérées comme des jeux de société, mais la vogue qu'elles eurent alors, fit naître dans l'esprit de quelques agioteurs des idées spéculatives, alors ils créèrent des loteries avec lots en argent, et pour satisfaire leur cupidité ils faisaient miroiter, par de pompeuses annonces, aux yeux de la crédulité publique, la possibilité de se procurer, sans le moindre mal, une belle aisance.

L'origine de la loterie est très ancienne et paraît être due aux Romains ; dans le principe les billets étaient gratis et les empereurs romains, ainsi que les grands de l'empire organisaient des loteries pour donner plus de magnificence et de gaieté à leurs fêtes et, à cet effet, ils adressaient gracieusement à chaque invité un billet de loterie avec lequel il pouvait gagner un lot, quand le sort le favorisait.

Néron en prodiguant ses générosités au peuple, sous forme de loterie, attribuait aux lots gagnants des esclaves, des terres, des maisons, des navires.

Héliogobale imagina des loteries grotesques composées de lots de valeur, comme six esclaves et d'autres sans valeur, comme six mouches, les-

Digitized by Google

quels provoquaient une grande hilarité dans les réunions: il mourut l'an 222 de notre ère. Jusque-là les billets étaient gratuits, de cette façon, s'il n'y avait pas de gain il n'en résultait aucune perte pour le porteur du billet : on ne peut désigner exactement l'époque à laquelle la vente et l'achat des billets eut lieu.

Quoiqu'il en soit, l'usage des loteries fut conservé en Italie et c'est à elle que la France l'a emprunté. Au xv^e^ siècle, la république de Venise forma une loterie d'argent pour se créer des ressources, et c'est probablement de cette époque que date le placement des billets contre argent.

François I^er^, en 1520, autorisa par un édit l'établissement de loteries sous le nom de Blanques, mot qui dérive de l'Italien Blanca Carta, billets blancs; à partir de 1539 l'État préleva sur les Blanques un impôt. Ce nouveau mode de jeu, par l'attrait qu'il offrait en apparence, excita la cupidité des entrepreneurs, lesquels abusèrent de la crédulité des masses. Aussi le Parlement français fit-il en vain, de 1563 à 1609, des tentatives pour supprimer les loteries, mais elles reparurent toujours.

C'est en 1660, que fut tirée la première loterie royale, improvisée dans un moment d'ivresse, à l'occasion du mariage de Louis XIV, pour distribuer les présents royaux. L'introduction des loteries fut proposée au Parlement anglais en 1694, lequel, après de longs débats, finit par les adopter, puis elles se répandirent en Hollande, en Autriche et en Allemagne, où l'on vend par ce moyen des domaines qui produisent aux concessionnaires de grands bénéfices.

Digitized by Google

La loterie royale de France fut créée seulement par arrêté du 30 juin 1776, mais après en avoir reconnu les abus et les inconvénients elle fut définitivement supprimée par la loi du 21 mai 1836, mais les loteries de bienfaisance et les emprunts à lots sont encore autorisés.

En Allemagne, les loteries abondent, mais toutes sont sujettes à l'autorisation des différents États.

Ces jeux qui, dans le principe, n'étaient que de simples divertissements, devinrent très dangereux lorsqu'ils furent transformés en loterie d'argent, lesquelles excitaient la convoitise des populations, qui en aveugles s'y abandonnèrent avec passion, ce qui rendit la tâche des exploiteurs bien plus facile, et on ne peut que blâmer les gouvernements qui employaient les loteries pour se créer des ressources, qu'il est permis de taxer d'immorales, car par ces moyens, ils détournaient grand nombre de chefs de famille de leur devoir, qui, pour courir après un fantôme qu'ils n'atteignaient presque jamais, la fortune, étaient par contre souvent réduits à la misère.

La suppression des loteries ne put faire disparaître la passion néfaste qui s'était emparée de la population, ce qui excita les entrepreneurs, pour s'enrichir au détriment des masses, à inventer d'autres jeux, tels que la roulette, le trente et quarante, le baccarat, etc..., lesquels, quoique interdits à leur tour continuent néanmoins à fonctionner dans des lieux clandestins: enfin on introduisit d'autres jeux, non moins dangereux qui existent encore dans presque tous les grands cercles et les casinos des stations d'eaux.

Digitized by Google

Les appâts que l'on offrait ainsi à la voracité du public ne se bornèrent pas seulement aux jeux de hasard, mais ils furent aussi employés, ainsi que nous le verrons, dans des entreprises commerciales et financières.

Law, célèbre financier, né à Édimbourg, en 1671, se fit d'abord remarquer par son habileté au jeu et ses aventures galantes. Il fut contraint de quitter son pays à la suite d'un duel. Il était fils d'un riche orfèvre.

Law, après avoir parcouru différents États où il proposait ses plans financiers, vint s'établir en France, où il sut gagner la confiance du Régent, et parvint à lui faire adopter un système financier devant lui permettre de rembourser les dettes de l'État.

Le 2 mai 1716, Law fut autorisé à créer une banque d'escompte au capital de 6 millions ayant le privilège du commerce avec la Chine et les Indes, et, en avril 1717, il fait admettre les billets de la dite banque en paiement des impôts et obtint qu'ils seraient remboursables à volonté dans les provinces par les caisses du gouvernement. En août 1717, il fonda la Compagnie des Indes occidentales, au capital de 100 millions, divisé en actions de 500 livres. A cette époque, existait déjà la Compagnie des Indes françaises, fondée par Colbert, en 1664, pour une durée de cinquante ans, lequel après des tentatives infructueuses de colonisation de Madagascar, fonda Pondichéry, en 1679; mais par suite de circonstances défavorables, il dut renoncer à la plupart de ses privilèges et la Compagnie ne fut plus prorogée, en 1714, que pour une durée de dix années, avant l'expiration

Digitized by Google

desquelles, elle fut définitivement réunie, en 1719, à la Compagnie des Indes occidentales, fondée par Law, un peu plus d'une année auparavant, et prit la dénomination de Compagnie des Indes. Comme Law était nommé contrôleur général de cette association qui avait été érigée en banque royale, il sut habilement lancer l'affaire et pour couvrir le prêt de 1500 millions fait au gouvernement le 11 septembre 1819, il a créé trois séries de 100 millions chaque, 300,000 actions au capital nominal de 500 livres qui furent cédées aux souscripteurs à raison de 500 livres par action, et en 1720, il réunit la Banque royale à la Compagnie des Indes dont le crédit paraissait solidement établi, car il était parvenu à mettre en circulation pour environ 3 milliards de billets de la dite société dont les actions furent très recherchées et jouirent pendant quelques années d'une grande faveur, car elles atteignirent environ quarante fois leur valeur nominale, qui était de 500 livres. Mais au bout de quelque temps, le nombre d'actions et surtout la quantité de billets mis en circulation par la Compagnie, dépassant de beaucoup l'actif de l'entreprise, elle fut dans l'impossibilité de remplir ses engagements et la défaveur fut alors plus rapide que ne l'avait été l'engouement, débâcle qui causa bien des déceptions et la ruine de beaucoup de familles.

Law poursuivi par le Parlement et s'étant attiré la haine générale de la population fut forcé de quitter la France et après avoir parcouru différents pays, il se réfugia à Venise, où il mourut presque dans l'indigence, en 1729, à l'âge de 58 ans.

Digitized by Google

Cet aperçu financier rétrospectif, quoique succinct, suffira, je l'espère, à démontrer, que le monde sera toujours ce qu'il a été avant la révolution de 1793, et que si les idées spéculatives étaient moins étendues à cette époque qu'aujourd'hui, cela a tenu aux relations peu nombreuses et difficiles qui existaient entre les populations, je n'en citerai qu'un exemple qui nous touche. En janvier 1776, commencèrent à rouler, à Metz, les premières diligences en poste, établies dans tout le royaume, par arrêté du roi en date du 7 août 1775, il en partait une pour Paris le dimanche et le mercredi, à minuit, elle contenait huit places, depuis cette époque, la vapeur et l'électricité ont modifié du tout au tout, cet état de choses, en facilitant les relations entre les différents peuples, ce qui a largement contribué à exciter la convoitise des exploiteurs, car souvent on est fasciné par l'invraisemblable et toujours il se trouve des êtres à qui cela ne coûte rien de le promettre. De plus, malgré l'apparence de régularité dans les finances de bien des pays, ainsi que dans beaucoup d'entreprises financières et commerciales, il existe encore grand nombre d'abus, qu'il sera difficile de faire disparaître complètement, mais que l'on pourrait au moins entraver par des lois sévères contre les coupables, dont l'impunité les rend téméraires. Aussi est-il facile de se rendre compte du motif pour lequel rien n'est changé et ne changera, si ce n'est que le nom et la forme des entreprises, dont le résultat est souvent le même, l'exploitation des masses au profit de quelques-uns, car il ne faut pas se le dissimuler, c'est presque toujours pour ce motif que les agioteurs

Digitized by Google

lancent des affaires et jamais dans un but philanthropique, car s'ils étaient sûrs que les affaires qu'ils offrent au public, fussent aussi bonnes qu'ils le disent, ils sauraient trouver les moyens de s'en réserver le bénéfice à eux-mêmes, aussi peut-on leur appliquer le proverbe: « *Omnis homo mendax* »; il faut donc se méfier des beaux parleurs, et agir en toutes choses avec prudence, qui est la mère de l'assurance.

Il est regrettable que l'expérience acquise par les vieux, généralement ne profite pas aux jeunes, qui se croyant plus habiles que leurs prédécesseurs, et d'une nouvelle école, les traitent souvent de radoteurs, n'étant plus dans le courant, ni à la hauteur des circonstances, ce qui fait que généralement ni l'expérience, ni les exemples ne profitent à personne, aussi y aura-t-il toujours des dupés et des dupeurs, ces derniers jouisseurs très actifs sont sans cesse à l'affût des affaires qu'ils savent, par leur habileté, offrir au public sous des apparences très attrayantes, mais qui très souvent causent la perte inéluctable des naïfs inexpérimentés, qui ne savent pas assigner de limites ni à leurs besoins, ni à leur ambition.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

Pour donner une idée aussi exacte que possible de l'engouement insensé et progressif qui a gagné la population, et des désastres qu'elle a causés, je me bornerai, après un préliminaire assez bref, à ne citer que quelques affaires prises dans différentes industries, ayant causé une grande perturbation dans la fortune publique, car elles sont trop nombreuses et n'ont fait que se multiplier progressivement depuis 1800, où la fièvre de la spéculation a commencé à envahir non seulement les grands centres, mais aussi la population agricole, surtout depuis 1840, par suite des émissions d'actions et obligations de chemins de fer, d'emprunts de différents États et de beaucoup d'autres entreprises exotiques plus ou moins sérieuses, offrant aux souscripteurs un intérêt de 5 à 10 %, appât qui contribua puissamment à répandre parmi la population agricole l'épidémie de la spéculation qui devait par ce moyen, pensait-elle, lui procurer, sans le moindre mal, un revenu supérieur à celui que lui rendait la terre en la cultivant, et jouir ainsi béatement du luxe qu'elle enviait ; mais beaucoup durent regretter leur ingratitude en abandonnant le sol qui nous fait vivre, pour des valeurs qui souvent causent notre ruine.

De nos jours, on abuse trop facilement du mot syndicat qui indique la réunion de plusieurs per-

Digitized by Google

sonnes exerçant le même métier, lesquelles élisent dans leur sein un syndic chargé de prendre soin des intérêts du corps dont il est membre. Les syndicats sont d'ancienne formation : le plus ancien est le syndicat des marchands de bois à ouvrer, qui fut autorisé, par ordonnance royale, en 1498, à faire bourse commune. Il compte 60 membres, dont le siège est quai de la Râpée, 58. Une autre ordonnance de 1549 en faisait autant pour la chambre syndicale des marchands de bois de Paris, ayant chantier dans Paris et la banlieue.

Rembrand lui-même a illustré les syndicats par son tableau : *Les syndics*, chef-d'œuvre exécuté en 1661 pour la corporation des marchands drapiers d'Amsterdam.

A cette époque, les syndicats avaient pour but de maintenir les prix des marchandises et, par suite, éviter la concurrence, ce qui était au détriment du consommateur et du progrès ; mais aujourd'hui, encore bien que l'on ait conservé les syndicats, on a donné au but qu'ils doivent remplir une telle extension, qu'ils sont souvent la cause de conflits, d'émeutes ou d'escroquerie. Ainsi, outre les syndicats professionnels auxquels la concurrence porte atteinte, on a créé des syndicats pour l'émission de certaines entreprises industrielles, dont les actions sont offertes au public, même avant l'ouverture de la souscription, en ayant soin au préalable de battre la grosse caisse ; à 5 ou 10 fr. au-dessous du taux d'émission, le syndicat ayant reçu une bonification de 10 à 40 francs sur la prime d'émission des actions ou obligations qu'il a prises ferme, s'empresse de les écouler toutes, en les offrant discrètement, mais

Digitized by Google

sans scrupule, à leurs amis et clients, pour ensuite partager le bénéfice entre les syndicataires qui se retirent de la lutte. Enfin, on a aussi créé les syndicats ouvriers, qui sont les véritables ennemis des patrons, et qui, souvent, sont la cause des grèves dont les déplorables résultats se renouvellent trop fréquemment au détriment des ouvriers honnêtes et laborieux, et cela par suite de l'intervention de quelques meneurs, qui n'ont d'autre but que de vivre aux dépens des autres, et contre lesquels l'administration devrait montrer plus de rigueur.

Quant à la dette de presque tous les États, je ferai remarquer qu'elle s'est considérablement augmentée depuis 1800, et que généralement c'est à la suite de crises financières causées soit par des guerres ou des révolutions, qu'ont lieu les émissions d'emprunt qu'ils contractent et qui peuvent, suivant leur importance, amoindrir leur crédit ; car il est certain que la faveur dont jouit le crédit d'un État, à l'égard du public, est toujours la conséquence de la richesse du pays et de son organisation financière, sincère et sérieuse, qui lui permet de remplir ses engagements envers ses créanciers. Aussi pour les placements que souvent on fait par préférence sur ces valeurs, est-il prudent de ne pas toujours choisir dans celles qui donnent l'intérêt le plus élevé. Et lorsqu'un État possède des rentes produisant nominalement 3, 4 et 5 pour cent d'intérêt, il est sage pour celui qui veut s'épargner des préoccupations, de prendre de préférence du 3 % qui, étant généralement coté au-dessous du pair, laisse au porteur une marge plus ou moins large pour l'augmentation

Digitized by Google

de son capital en cas de remboursement, tandis que s'il doit subir une conversion, il peut perdre non seulement sur les intérêts, mais aussi sur le capital, car ces différentes rentes se faisant concurrence, leur taux en est à peu près fixé d'après le revenu, et lorsqu'il n'existe qu'un seul type de rente, son essor est bien plus rapide, n'étant pas entravé par la concurrence. Du reste, ces opérations d'émissions d'emprunt ou de conversion sont généralement plus profitables à la spéculation qu'au paisible rentier.

Il me suffira de quelques mots pour démontrer la rapidité avec laquelle la vapeur et l'électricité ont mis les différents peuples en communication et par suite ont donné une grande extension aux opérations commerciales et financières.

L'invention des chemins de fer appartient à l'Angleterre, où un ingénieur a essayé, en 1806, dans l'exploitation des mines, de remplacer les chevaux de trait par la vapeur. Ce fut en 1829 que Robert Stephenson construisit le premier la machine à vapeur telle qu'elle est encore employée aujourd'hui, mais qui a subi les perfectionnements jugés nécessaires par l'expérience. Les États-Unis, la Belgique et la Prusse suivirent l'exemple de l'Angleterre. Mais en France, les premiers essais, datant de 1823, se heurtèrent contre des difficultés de toutes sortes et furent interrompus. Ce n'est réellement qu'à l'année 1842, que remonte l'établissement des chemins de fer en France, par suite de la promulgation de la loi du 11 juin 1842, mettant à la charge de l'État les travaux d'art, de terrassement et les stations, et chargeant les compagnies de la pose des rails et de l'acquisition du maté-

Digitized by Google

riel. Mais ce ne fut que vers 1830, sous Louis-Philippe, que la marine à vapeur a commencé à prendre de grands développements.

Quant à l'électricité, son emploi en télégraphie date de 1850. Depuis cette époque, elle a fait de grands progrès, et c'est le 18 août 1858 qu'a eu lieu l'échange des premières dépêches par le câble transatlantique anglais, entre la France et les États-Unis. Aujourd'hui, toutes les localités un peu importantes possèdent télégraphe électrique et téléphone.

Passons maintenant aux citations :

1° Jacques Laffite, né en 1767 d'une famille modeste, est entré très jeune dans une maison de banque de Paris, à laquelle il fut associé et que, par son intelligence et son honnêteté, il fit prospérer. En 1814, il fut nommé gouverneur de la Banque de France, et vint au secours de l'État qui, après l'invasion, se trouvait sans ressources. Napoléon Ier, lors de son départ pour l'exil, lui confia un dépôt de plusieurs millions, qu'il conserva scrupuleusement. Il était bienfaisant et généreux, aidant de ses capitaux l'industrie, les lettres et les arts, ce qui, sans doute, fut cause des embarras financiers qu'il a éprouvés dans ces moments difficiles. Aussi ayant subi des pertes considérables, il fut contraint de liquider sa maison de banque et de vendre son hôtel, qui lui fut racheté par souscription nationale. Il jouissait d'une grande popularité. Après tous ces mécomptes, étant rentré dans la vie privée, il fonda la Banque sociale, qu'il vit prospérer, mais il n'est pas moins vrai que dans le principe, sa liquidation ayant semé, dans le public, la méfiance, le crédit s'étant

Digitized by Google

resserré, beaucoup de maisons moins importantes que la sienne, durent à la même époque liquider d'une façon plus désastreuse. Il mourut en 1844.

2° Vers 1842, la spéculation ne se restreignait pas seulement aux valeurs se négociant à la bourse, elle s'étendait aussi à toutes sortes de denrées et marchandises, telles que, blé, colza, huiles, alcools, etc., qui se traitent par grandes quantités, livrables à trois, six et neuf mois, à un prix déterminé à l avance. Et comme les acheteurs, par leurs opérations, accaparaient la marchandise, ils en faisaient monter le prix au fur et à mesure qu'elle devenait plus rare. Aussi les vendeurs, au moment de la livraison, étaient-ils contraints ou de racheter plus cher la marchandise qu'ils ne l'avaient vendue, ou de liquider l'affaire par une différence en espèces, ce qui les constituaient en perte de 50 à 100 %. A cette époque, beaucoup de négociants, à Metz, furent victimes de ce piège, qui causa la ruine de plusieurs.

3° Les salines et mines de Gouhenaux, dont la concession a donné lieu, en 1847, à un triste procès, à la suite duquel le ministre Teste, ayant manqué, soit par intérêt soit par mauvaise foi, aux devoirs de sa charge, fut condamné comme prévaricateur.

4° La révolution de 1848 aurait été très fatale aux maisons de banque et généralement au commerce, si le gouvernement n'était pas venu à leur aide, par un décret des 26 et 29 février, prorogeant de dix jours l'échéance des effets de commerce, payables à Paris depuis le 22 février jusqu'au 15 mars inclusivement. Par le même

Digitized by Google

décret, il suspendit et prorogea également pendant dix jours tous protêts et recours en garanties. Par un autre décret des 28 février et 2 mars 1848, les dispositions ci-dessus furent étendues aux départements de la Seine et de la Seine-Inférieure. Enfin le décret des 3 et 6 mars 1848 prorogea de dix jours l'échéance des effets de commerce, payables en France depuis le 22 février jusqu'au 15 mars inclusivement, et suspendit et prorogea également pendant dix jours tous protêts, recours en garanties ou prescription, et en même temps, par un autre arrêté, le gouvernement déclara le cours forcé des billets de la Banque de France. Malgré toutes ces précautions, le crédit étant ébranlé, beaucoup de maisons ne purent supporter la crise et furent déclarées en faillite ou en liquidation judiciaire, ce dernier mode les mettant à l'abri des conséquences ignominieuses de la faillite. Beaucoup en profitèrent pour liquider leur situation embarrassée.

5° La Caisse générale des chemins de fer fut fondée en 1853 par MM. Adolphe Blaise et F. Solar, avec le concours de M. de Pontalba comme administrateur. Elle fonctionna sous la raison sociale Ad. Blaise et Cie jusqu'en 1854, puis elle prit le nom de Mirès et Cie, jusqu'au moment où M. de Pontalba assigna Mirès devant le tribunal civil le 9 novembre 1860, pour gestion irrégulière de la Caisse des chemins de fer, à laquelle de Pontalba réclamait 500,000 fr. pour une mission dont il avait été chargé ayant trait aux forts de Marseille, et 1,200,000 fr. pour sa mission à Rome, concernant les chemins de fer romains, missions dans lesquelles il avait échoué, et qui, cependant,

Digitized by Google

lui furent réglées avant le 4 avril 1861, jour où le tribunal de commerce de la Seine a prononcé la liquidation de la Société. Mirès avait été écroué à Mazas, le 17 février 1861, et les scellés furent mis sur les livres. Mais il interjeta appel du jugement qui le condamnait, et la Cour impériale de Douai prononça son acquittement le 22 avril 1862. Mirès était un faiseur qui trafiquait sur les actions de la Société et qui, par son ambition et son activité fébrile et aventureuse, a ruiné ses actionnaires.

6° Le 3 avril 1868, la maison Kœnigswarter et Kohn Reinach ont fait une émission publique de 117,470 obligations de la ville de Florence, au taux de 175 fr. rapportant 10 fr. d'intérêt, participant à quatre tirages de lots par an, et remboursables à 250 fr. en cinquante ans. La ville de Florence garantissait le paiement en or des intérêts, primes et remboursement des dites obligations à Paris, Bruxelles, Francfort, etc., et les affranchissait de tous droits d'impôts présents ou futurs qu'elle prenait à sa charge. Mais ses engagements n'ont pas été remplis.

Le paiement des intérêts et l'amortissement ont été suspendus en 1878.

7° La guerre de 1870, si funeste à la France et à sa population, a non seulement bouleversé les relations de famille, mais elle a aussi causé une grande perturbation dans les entreprises commerciales et financières, et si, lors de l'invasion, quelques négociants ont fait fortune en vendant à un prix exagéré les objets de consommation dont ils avaient ample provision, et qu'il était impossible de se procurer ailleurs, beaucoup d'autres

Digitized by Google

furent très gênés et auraient été infailliblement ruinés si le gouvernement français n'avait pas promulgué, le 9 mars 1871, une loi accordant un délai de sept mois pour protester les effets de commerce échus du 13 août au 12 novembre 1870. A la suite du traité de paix, la France, outre les réquisitions nombreuses en nature et en argent prélevées dans le pays par les envahisseurs, dut payer une indemnité de guerre qui, suivant le rapport du ministre des finances, en date du 24 octobre 1874, a été réglée à la Prusse, intérêts compris, de la manière suivante :

325.000.000	—	Cession des chemins de fer d'Alsace-Lorraine ;
125.000.000	—	Billets de la Banque de France ;
273.004.058	—	Argent monnayé français ;
239.291.876	—	Argent monnayé français ;
105.039.145	—	Numéraire et billets de banque allemands ;
4.248.434.774	—	En lettres de change sur divers pays.
5.325.758.853	—	Total.

Malgré cette lourde charge, la France, outre les fortes dépenses que nécessitait son organisation intérieure, a pu tenir ses engagements et équilibrer, non sans quelque peine, ses budgets.

8° Les forges de Liverdun furent constituées au capital de 2 millions et demi. Cette somme étant devenue insuffisante, les actionnaires, dans une assemblée générale tenue le 1er février 1875, ont voté l'émission de dix mille obligations nouvelles pour constituer un fonds de roulement et relever la Société de la situation difficile où l'avaient menée les anciens administrateurs. Mais cette me-

Digitized by Google

sure étant insuffisante pour remettre la Société à flot, elle fut déclarée en faillite par le tribunal de commerce de la Seine, le 11 janvier 1878.

9° Le 1er juillet 1875, le tribunal de commerce de la Seine prononça le jugement déclarant en état de faillite la Compagnie française des tabacs.

Par jugement en date du 29 mai 1878, le tribunal de commerce de la Seine déclara la Société anonyme des orgues, Alexandre père et fils, en faillite.

10° En ce qui concerne les chemins de fer, je ne parlerai que pour mémoire des six grandes Compagnies qui sont : l'Est, le Nord, l'Ouest, le Midi, l'Orléans, et le Paris-Lyon-Méditerranée, La loi du 11 juin 1842 posait les bases du système de ces grandes artères, au profit desquelles le gouvernement avait ouvert des crédits assez considérables pour leur établissement, et qui furent désignées sous le nom d'Anciens Réseaux, qui s'étaient constitués en 1858 par la fusion des lignes intermédiaires concédées de 1843 à 1857. Le gouvernement, en approuvant ces fusions, imposait aux Compagnies la construction d'un grand nombre de lignes pour lesquelles il aurait trouvé difficilement des concessionnaires sérieux. Ces fusions et adjonctions furent désignées par les Compagnies sous le nom de Nouveaux Réseaux.

Après le vote par les Chambres des lois de 1857-1858, concernant les chemins de fer, une crise financière et commerciale étant survenue en 1859, les Compagnies éprouvèrent de grandes difficultés pour l'achèvement de leurs lignes, ce qui les fit renoncer momentanément à l'émission de leurs obligations, pour ne pas les négocier à des

Digitized by Google

cours trop onéreux. C'est alors qu'est intervenue la garantie d'intérêt consentie par l'État aux grandes Compagnies pour les dépenses des nouveaux réseaux, ce qui consolida leur crédit et leur permit de traverser les crises politiques et financières.

Aujourd'hui, ces Compagnies sont très prospères, et leurs actions et obligations offrent, aux capitaux de placements, toutes les garanties possibles de sécurité.

Mais ce que je tiens à vous signaler, ce sont les chemins de fer d'intérêt local, qui causèrent de grands désastres financiers et dont les concessions furent très nombreuses de 1852 à 1855, époque à laquelle l'enthousiasme était tellement grand, que presque chaque localité un peu importante voulait avoir son chemin de fer. Plusieurs en obtinrent la concession par l'entremise de conseillers généraux ou de députés influents. Ces lignes ne jouissant pas de la garantie de l'État, devaient se construire au moyen de subventions fournies par l'État, les départements, les villes, l'industrie et les capitaux de la Société, aux termes de la loi du 10 juillet 1865. Mais presque toutes ces lignes étant de peu d'étendue, le trafic étant insuffisant pour couvrir les dépenses, les frais d'administration étant presque aussi élevés que pour les grands réseaux, et l'immixtion d'audacieux spéculateurs ayant commis des abus scandaleux auxquels se prêtaient l'application de la loi du 12 juillet 1865 sur les chemins de fer d'intérêt local et les dispositions élastiques de la loi des 24 et 29 juillet 1867 sur les Sociétés; de plus, la chute de M. Philippart, exécuté en 1879 à la Bourse de Bruxelles, dont les spéculations téméraires dé-

Digitized by Google

notaient peu d'habileté en matière de jeux de Bourse, ayant causé le désastre des établissements financiers qu'il présidait, il fit subir à quelques chemins de fer soumis à son autorité, des pertes considérables. Tous ces motifs furent la cause de la ruine des actionnaires, tandis que quelques obligataires purent rentrer dans une partie de leurs capitaux. Aussi presque toutes ces Compagnies furent déclarées en faillite et leur réseau racheté par l'État et par les grandes compagnies, comme vous allez le voir par les quelques citations qui suivent, car il y en avait beaucoup d'autres, mais dont la nomenclature serait trop longue.

Le 20 février 1861, le tribunal de commerce de la Seine a déclaré, par un jugement, la faillite du chemin de fer de Greissessac à Béziers. C'était un des premiers chemins de fer d'intérêt local construit.

Par jugement du tribunal de commerce de la Seine, en date du 18 juillet 1866, la Compagnie des chemins de fer de Libourne à Bergerac a été déclarée en faillite. Les débats du procès firent connaître d'étranges abus, notamment de la part d'un entrepreneur qui plaidait contre la Compagnie pour lui faire payer des traverses dix francs, quand le même plaidait avec son sous-traitant, auquel il refusait de les payer trois francs.

Le chemin de fer de Perpignan à Prades est mis sous séquestre le 8 février 1873, son exploitation devant avoir lieu sous la direction du ministre des travaux publics, pour pouvoir couvrir l'État de ses avances.

Un jugement du tribunal de commerce de la

Digitized by Google

Seine, en date du 21 février 1877, déclare la faillite de la Société anonyme des chemins de fer de Lille à Valenciennes, constituée au capital de 54 millions, nomme M. Moreau juge-commissaire, et reporte la cessation de paiement de la Compagnie au 30 juin 1875. Le syndic M. Moucharville, a traité avec une Société spéciale constituée avec la garantie du Comptoir d'Escompte pour la capitalisation à 24 millions des annuités que la Compagnie du Nord aura à payer à celle de Lille à Valenciennes, tant pour les lignes livrées que pour celles à construire. Les créanciers de la Compagnie ont reçu environ 65 %.

Le chemin de fer d'Orléans à Rouen, dont le capital s'élevait à environ 50 millions, et pour lequel la maison Erlanger et Cie avait ouvert, le 9 décembre 1869, une souscription publique à 44 mille obligations, sans au préalable en avoir obtenu la concession, a été déclarée en état de faillite par le tribunal de commerce de la Seine par jugement du 22 mars 1877, et par un autre jugement du 12 décembre 1877, le tribunal fait remonter la faillite au 1er juillet 1876. Dans une assemblée de créanciers tenue le 7 avril 1877, M. Moncharville, syndic, constate par son rapport que l'actif de la Société se monte seulement à 30 millions, tandis que son passif atteint environ 100 millions. Le chemin a été racheté par l'État, le 15 février 1878.

La Compagnie des chemins de fer de la Vendée, constituée au capital de 40 millions, a été déclarée en faillite par le tribunal de commerce de la Seine, le 22 juillet 1877. Son réseau a été racheté par l'État le 4 avril 1877, et les créanciers n'ont touché qu'environ 75 %.

Digitized by Google

Le chemin de fer des Charentes, constitué en mai 1868, au capital de 40 millions environ, a été déclaré en faillite, par jugement du tribunal de commerce de la Seine, le 11 avril 1880, et un autre jugement du 26 septembre 1881 reporte la faillite au 1er octobre 1877. L'actif étant inférieur au passif de 12 millions, un procès en responsabilité a été intenté par des actionnaires contre le Conseil d'administration. Le réseau a été racheté par l'État, aux termes de la loi publiée par le *Journal officiel* le 18 mai 1878, et incorporé aux chemins de fer d'intérêt général. Les actionnaires ont tout perdu.

La Compagnie du chemin de fer des Vosges, au capital de 10 millions, étant en liquidation, les actionnaires ont été convoqués par le liquidateur le 25 mars 1882, pour entendre son rapport. Le réseau a été racheté par la Compagnie de l'Est. On ne peut que féliciter les pouvoirs publics qui, soucieux de l'intérêt général du commerce et de l'industrie de la France, et pour lui conserver ces utiles voies de communication, n'a pas hésité à faire intervenir l'État lors de la débâcle des chemins de fer secondaires et d'intérêt local, en les rachetant d'après expertise pour en poursuivre l'achèvement, ou les imposer aux grandes Compagnies en faveur desquelles il avait consenti la garantie d'intérêts, non pas à titre de don, comme on le pense généralement, mais bien à titre de prêt pendant une période de cinquante ans, remboursable sur les excédants de recettes, à défaut desquelles il sera remboursé, à la fin de la concession, par la valeur du matériel des Compagnies.

Digitized by Google

La conséquence de ces rachats et du programme des lignes à établir au compte de l'État, a été la création de la rente 3 % amortissable, conformément à la loi du 11 juin 1870, qui a reçu sa première application en vertu du décret du 16 juillet 1878.

11° Le 12 août 1868, la maison Erlanger et Cie et le Crédit Industriel et Commercial émettent 50 mille actions de 500 francs du câble transatlantique français, Compagnie anglaise à responsabilité limitée, formant avec les 10 mille actions réservées, le capital de 30 millions de la dite Société. Mais peu après les actions ayant subi une baisse très forte, intervint une fusion avec les Compagnies anglaises rivales.

12° Le Crédit rural de France fut fondé primitivement au capital de un million, mais pour donner plus d'extension à ses opérations, la Société a ouvert, le 5 juillet 1869, une souscription publique de 38 mille actions nouvelles de 500 fr., pour porter son capital de 1 à 20 millions, et la Société n'ayant pas prospéré dans la suite, fut déclarée en faillite par le tribunal de commerce de la Seine, le 23 mars 1877.

Si cette association, pourvue d'un capital aussi important, n'a pu venir en aide à l'agriculture qu'en se ruinant, n'est-ce pas une utopie de créer, comme on le fait ou tente à le faire aujourd'hui, des banques agricoles ? Car des établissements de cette nature ne seront à même de rendre de réels services à l'agriculture qu'autant qu'ils ne seront que les intermédiaires entre des syndicats agricoles offrant des garanties sérieuses et un grand établissement financier. Question qui est partout

Digitized by Google

l'objet de différentes études, mais qui est loin d'être résolue.

13° La Banque Européenne, dont le siège était à Bruxelles, fut fondée le 3 août 1879, au capital de 100 millions, par Philippart, faiseur aventureux et téméraire qui, lors de la liquidation d'octobre 1879, fut exécuté à la Bourse de Bruxelles. Il prit la fuite et fut remplacé comme président du Conseil d'administration de la Société par M. Al. Blanche. Dans une assemblée extraordinaire tenue le 20 avril 1880, les actionnaires, par suite des malversations de M. Philippart, ont décidé l'annulation des actions de la Banque Européenne, lui appartenant, pour réduire le capital social à 46 millions. L'affaire n'ayant donné aucun résultat favorable, fut dissoute le 8 août 1881. Mais par suite de difficultés survenues en France, le tribunal de commerce de la Seine a, par jugement en date du 27 avril 1886, déclaré la faillite de la dite Société, dont les actions sont aujourd'hui sans valeur.

14° Les Grands Magasins Réunis, dont le siège social était place du Château-d'Eau, aujourd'hui place de la République, ont été déclarés en faillite par le tribunal de commerce de la Seine en 1882. Les créanciers n'ont touché qu'une seule répartition de 3 fr. 13 %.

Cette association comprenait, dans l'immense bâtiment qu'elle occupait, tous les genres de commerce et d'industries, faisant concurrence aux autres magasins, et tout en ne vendant pas plus cher qu'eux, elle avait imaginé, pour s'attirer la clientèle, de délivrer à chaque acheteur un bon représentant la somme qu'il avait dépensée, por-

Digitized by Google

tant un numéro d'ordre, qui devait lui être remboursée dans un certain nombre d'années, par tirage au sort. Les acheteurs n'ont rien touché, mais les actionnaires ont tout perdu.

15° La Compagnie des Huitrières du Portugal a été mise en liquidation en 1882, et M. Lamouroux, à Paris, a été nommé syndic, ; les créanciers n'ont touché chez lui qu'une seule et unique répartition de 32 fr. 10 %.

16° La Compagnie des voitures *Les Mondaines*, fondée au capital d'un million, a été déclarée en faillite par le tribunal de commerce de la Seine, le 11 septembre 1883. Le passif hypothécaire étant supérieur à l'actif, les créanciers chirographaires n'ont rien reçu.

17° La Société de Pantographie voltaïque, constituée en 1872, au capital de 10 millions, a été déclarée en faillite par jugement du tribunal de commerce de la Seine, le 29 juin 1883.

18° La Société des Mines d'or de la Guyane française, dont M. Moreau était liquidateur, déclara, par une lettre de mai 1883, qu'il ne reviendrait rien ni aux actionnaires ni aux obligataires, l'actif social étant absorbé par le salaire dû aux ouvriers et employés de Cayenne.

19° La Société du Crédit Général Français, fut fondée, dans le principe, au capital de 60 millions, et, pour donner plus d'extension aux opérations de l'association, les actionnaires, dans l'assemblée du 11 janvier 1881, ont voté le doublement du capital social, ce qui l'a porté à 120 millions. M. Erlanger faisait partie du conseil d'administration.

La Société, par suite de l'émission de mauvaises

Digitized by Google

valeurs qui encombraient son portefeuille, dut se mettre en liquidation le 26 juin 1886, et M. Moreau, nommé liquidateur, n'a terminé les opérations de la liquidation qu'en 1890. Je me contenterai de ne citer qu'une seule affaire, entre toutes, émise par cette Société, c'est la Société des Plâtrières du Bassin de Paris, qui fut créée au capital de 12 millions, par l'entremise du Crédit Général Français, qui s'est entendu avec plusieurs propriétaires de carrières de plâtre, en leur offrant environ dix fois la valeur de leurs exploitations, la Société étant constituée pour donner plus de développement à ses affaires et éteindre une concurrence. Elle a fusionné avec la Société Générale des Plâtrières de Paris, constituée, elle aussi, au capital de 12 millions, en sorte que par suite de l'assemblée générale des deux Sociétés, en date du 28 mars 1881, approuvant la fusion, le capital social s'est trouvé porté à 24 millions. Que sont-ils devenus? Ce qu'il y a de certain, c'est que les 48 mille actions de 500 fr., entièrement libérées, sont sans valeur.

20° Le Sous-Comptoir du Commerce et de l'Industrie fut fondé en 1874, au capital de 20 millions. Mais pour donner plus d'extension aux affaires sociales, les actionnaires, dans l'assemblée générale du 30 octobre 1880, ont autorisé l'exploitation des Magasins Généraux avec délivrance de récépissés et warants, et voté l'élévation du capital social à 6 millions.

A l'assemblée générale du 28 février 1881, après avoir fait approuver, par les actionnaires, les comptes de l'exercice écoulé, on complète à cinq le nombre des administrateurs de la Société, par la nomina-

Digitized by Google

tion de M. Edmond Goudchaux comme administrateur, puis ensuite on constate que depuis le 14 mars 1881 les 6 mille actions nouvelles sont admises aux négociations de la Bourse, ce qui porte de 6 mille à 12 mille le nombre d'actions négociables. Mais, comme dans la suite l'affaire ne prospérait pas, la réduction du capital social, au moyen du rachat des actions fait par la Société, fut décidé par une assemblée générale, ce qui permit à plusieurs bien placés, de profiter de cette occasion pour se débarrasser de leurs actions ainsi que de celles qu'ils avaient achetées à 10 fr. pièce, pour les revendre à la Société à un prix beaucoup plus élevé. Mais beaucoup d'autres y laissèrent de leurs plumes, parmi lesquels se trouvaient plusieurs de nos concitoyens, entre autres M. Péridon, ancien notaire à Metz, que je me permets de citer puisqu'il est mort, lequel se trouvait très engagé dans l'affaire, et comme il était en outre débiteur personnel de la maison Goudchaux, ces derniers l'ont fait saisir et ont fait vendre par expropriation les immeubles qu'il possédait en Lorraine.

Enfin la Société fut déclarée en faillite par jugement du tribunal de commerce de la Seine, en 1890. Les actionnaires ont tout perdu.

21° Le Crédit foncier d'Alsace-Lorraine ayant son siège à Strasbourg, et dont Messieurs North et Blum étaient directeurs, a été victime de malversations; on prétend que dans le sein de la société qui a subi des pertes assez considérables, il s'était formé un syndicat se livrant à des spéculations de Bourse à terme, qui lorsqu'elles produisaient des bénéfices étaient encaissés par le

Digitized by Google

syndicat, tandis que lorsqu'il y avait perte, on les faisait supporter par le Crédit foncier, ce qui fut cause de l'instruction judiciaire ouverte contre les anciens directeurs en 1892, mais qui n'est pas encore close, par suite de l'impossibilité d'interroger l'un des prévenus, M. Blum Alexandre-Gabriel, qui est très malade, à Bruxelles, et ne peut suivant les certificats des médecins, ni être transporté, ni être entendu (comme Cornélius Herz). Cependant il serait utile de connaître le ou les coupables sur lesquels doit retomber la responsabilité de ces opérations indélicates.

22° La Société Lévy Bing et Cie, dont le siège social était à Paris, ayant succursale à Nancy, Épinal et Mulhouse avait été constituée au capital de 15 millions. La Société a été déclarée en faillite, les actionnaires ont tout perdu.

23° La Banque de l'Union Générale dont le siège était à Paris, avec succursale à Rome, avait comme directeur M. Bontoux, elle fut constituée en 1878, au capital de 50 millions, mais dans une assemblée extraordinaire du 15 novembre 1880, les actionnaires ont décidé de porter le capital social de 50 à 100 millions de francs au moyen de l'émission de 100 mille actions de 500 francs, réservées aux anciens actionnaires et émises à 675 francs, dont 175 francs pour la réserve. L'émission des actions nouvelles a eu lieu les 16 novembre et 5 décembre 1880, et ont été admises aux négociations de la Bourse, le 31 janvier 1881, et dans une autre assemblée générale extraordinaire du 5 novembre 1881, les actionnaires ont voté l'émission de 100 mille actions nouvelles de 500 francs, émises à 850 francs, dont 500 francs,

Digitized by Google

à titre de libération intégrale de l'action et 350 francs à titre d'apport supplémentaire ; ce qui portait le capital social à 150 millions et les primes portées au compte de Profits et Pertes devaient faire espérer aux actionnaires la distribution de beaux dividendes, car ces émissions successives d'actions à un taux bien supérieur à leur valeur nominale devait leur laisser supposer que l'affaire prospérait, mais il n'en était rien. M. Bontoux pour répondre aux attaques hostiles de quelques concurrents qui voulaient déprécier l'affaire en vendant des actions, eut la malheureuse idée de trafiquer en aveugle sur les actions de la Société et pour les soutenir les fit monter jusqu'à environ 3000 francs, ce qui ne dura pas longtemps, car le capital social étant presque complètement englouti, par ces acquisitions, la Société ne put faire face à ses engagements et les actions tombèrent à presque rien. Aussi, la faillite de la Société fut déclarée par le tribunal de commerce de la Seine le 2 février 1882, ce qui causa la ruine de bien des gens. MM. Bontoux et Feder furent écroués à Mazas, puis remis en liberté sous caution. M. Heurtey, nommé syndic de la faillite, a seulement terminé en 1890 la liquidation de la Société.

24° La Société des Dépôts et Comptes courants dont le capital primitif était de 60 millions, fut augmenté par délibération de l'assemblée générale au moyen de 40 mille actions nouvelles, émises les 23 et 24 mars 1877, ce qui porta le capital à 80 millions, la Société étant en liquidation, Maître Bonnard, liquidateur, a intenté, le 23 novembre 1893, devant le tribunal de commerce de la Seine, un procès en responsabilité civile, contre M. Do-

Digitized by Google

non, directeur, et les administrateurs de la Société auxquels il réclame 40 millions à titre de provision.

25° Que dire des regrettables scandales financiers dont l'Italie, depuis 1893, est le théâtre, et qui furent causés par la suspension de différentes banques italiennes, dans lesquelles plusieurs hauts personnages sont compromis. Scandales sur lesquels la lumière sans doute ne sera jamais faite, et pour cause: de plus, cette crise financière a été très fatale aux commerçants des pays qui étaient en relations avec l'Italie, et qui ont dû subir d'énormes pertes sur leurs transactions, car le change sur l'Italie était de 15—20 %.

26° On est en instance pour convoquer l'Assemblée générale des actionnaires des mines du Champ-d'Or pour les consulter sur l'opportunité d'augmenter le capital social, car d'après une lettre de M. de Montfort, administrateur de la Société, qui est allé visiter la mine, il affirme que si l'on ne trouve pas immédiatement d'argent, la mine sera fermée, l'action vaut à peu près huit francs.

27° Il serait trop long de raconter les malversations dont la Société du Canal de Panama a été la victime, ainsi que du scandaleux et retentissant procès qu'elles ont occasionné, et dans lequel bien des personnages hauts placés et parfaitement connus ont été compromis. On serait porté à croire que si le public a eu connaissance des actes déshonorants commis par ces hommes, c'est parce que des ambitieux, affamés de rapine, dans le but de prendre leur place, ne craignaient pas d'accuser leurs adversaires de voleurs, pour faire croire à

Digitized by Google

leur propre désintéressement. Je ne parlerai pas non plus des abus scandaleux commis par des entrepreneurs, ni des sommes importantes servies tant à la presse qu'à différents personnages, sans autre but que celui d'acheter leur silence, ou de s'assurer de leur concours pour faire de la propagande; je me contenterai, pour donner une idée de la façon d'opérer de la société, de signaler une seule émission d'obligations du 29 juillet 1885, émission comprenant 350 mille obligations offertes, par souscription publique, à 460 francs, rapportant 30 francs d'intérêt, et remboursables en soixante-quinze ans, par tirages au sort, à raison de 1000 francs chaque obligation, pour cette émission, comme sans doute pour toutes les autres, il s'était formé des syndicats auxquels on bonifiait de 10 à 40 francs par obligation sur le taux d'émission pour celles qu'ils prenaient ferme, en sorte qu'avant l'ouverture de la souscription, on pouvait se procurer en coulisse ces titres à 5 ou 10 francs au-dessous du taux de l'émission. Des conditions aussi avantageuses, puisque l'on touchait 70 % d'intérêt et qu'au remboursement on devait recevoir deux fois et demi son capital, étaient faites pour enthousiasmer les naïfs aveugles qui s'empressaient d'apporter leurs capitaux.

Le capital engagé dans cette affaire se monte à environ 1700 millions, lesquels sont presque totalement perdus pour les malheureux souscripteurs, car cette somme étant insuffisante pour mener à bonne fin l'entreprise; les Directeurs frappèrent à toutes les portes, mais sans succès. A cet effet, je transcris un interview qui a eu lieu en novembre

Digitized by Google

1887 entre un actionnaire et M. Ch. de Lesseps qui l'encourage à la confiance.

L'Actionnaire: « Nous ne pouvons avoir con-
« fiance dans l'affaire que si vous et M. Ferdinand
« de Lesseps y avez confiance. »

Ch. de Lesseps: « Je vous prie de croire que
« si nous n'avions pas confiance absolue dans
« l'œuvre commune, nous serions indignes d'être
« placés à votre tête, la confiance de vos direc-
« teurs et la confiance de nos actionnaires, c'est
« le crédit de la Compagnie, et le jour où cette
« confiance n'existerait plus, le crédit disparaîtrait,
« or pas de crédit pas d'argent, pas d'argent pas
« de canal. »

C'est ce qui, malheureusement pour les porteurs de titres est arrivé en les ruinant; cependant il est permis de supposer que si le canal de Panama avait eu la chance d'être livré à l'exploitation il aurait sans doute prospéré comme son collègue le canal de Suez, mais dans des proportions moindres, n'étant pas dans les mêmes conditions d'exploitation; car le canal de Suez, dans le commencement, a subi presque les mêmes dilapidations que le canal de Panama, ses actions étaient tombées à 250 francs, pendant l'exécution des travaux en 1866, mais ayant eu la chance d'être inauguré le 15 octobre 1869, les produits du trafic vinrent combler les déficits et il est devenu une excellente affaire dont les actions de 500 francs sont aujourd'hui cotées à la Bourse 2730 francs et rapportent au-delà de 110 francs.

Digitized by Google

CONCLUSION

Pour conclure, je me permettrai d'exposer quelques règles générales au point de vue des placements; tout d'abord, l'homme sérieux et prévoyant doit éviter toute spéculation ou jeu de Bourse, s'il ne veut pas compromettre son avenir, ou du moins, s'il tient à satisfaire cette fantaisie, qu'il ne le fasse qu'en y engageant un capital qui ne puisse le gêner ni dans ses affaires ni dans son existence, et qu'il abandonne aux agioteurs ce jeu dangereux; en outre, qu'il ne se laisse pas séduire par les valeurs rapportant un intérêt élevé, pas plus que par les annonces pompeuses de certains journaux financiers, qui sont largement payés pour faire de la propagande en faveur des valeurs qu'ils recommandent, mais qu'ils ne garantissent pas.

De plus, avant d'entrer dans une affaire, il est bon d'être fixé sur l'honorabilité de celui qui la lance et connaître les éléments qui la composent, car, si on a le moindre doute sur sa solidité, il vaut mieux s'abstenir et attendre qu'elle ait fait ses preuves pour y entrer, même en payant le titre au-dessus du taux d'émission, plutôt que de risquer son capital.

Puis, pour s'éviter des embarras, il est prudent de ne prendre des valeurs non libérées que pour la somme que l'on peut avoir de disponible, y

Digitized by Google

compris celle nécessaire pour la libération des titres afin de ne pas s'exposer à des appels de fonds auxquels on ne pourrait satisfaire, si on n'avait plus d'argent libre, et ainsi courir des risques fâcheux. Enfin, il ne faut pas non plus trop prendre de valeurs exotiques, qui généralement promettent de beaux intérêts, mais dont on ne peut suivre la marche; il est préférable de donner la préférence à de nombreuses valeurs solides qui nous entourent, que l'on peut soi-même contrôler, et sur lesquelles il est plus facile de se procurer des renseignements. Aussi est-il sage d'écouter tous les avis, pour se faire une opinion, mais de ne pas toujours suivre les conseils que l'on reçoit, dans la crainte qu'ils soient intéressés, à moins toutefois qu'ils n'émanent de personnes dont on est sûr. Car, comme dit le proverbe: Les conseilleurs ne sont pas les payeurs.

Digitized by Google

III

APPENDICE

Digitized by Google

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1893-1894

I. — Ouvrages divers.

A. Ouvrages dont les auteurs appartiennent à l'Académie.

Auricoste de Lazarque. *Lointains souvenirs.* 107 p. in-18. Metz, impr. P. Even, 1893.

— *Le Gründonnerstag ou le jeudi vert en Alsace-Lorraine et en Allemagne.* 12 p. in-8°.
Extrait de la *Revue des traditions populaires.*
Paris, Em. Lechevalier, 1893.

Bellevoye (Ad.) *Catalogue des orthoptères des environs de Reims.* 16.
Extrait des mémoires de la *Société des sciences naturelles de Reims.*
Reims, impr. *Indép. Rémois*, 1893.

Bertrand (L'abbé) [Ant. de Lantenay]. *L'abbaye d'Eysses en Agenais.* Notice composée par un bénédictin de Saint-Maur et publiée avec notes, compléments et appendices. 114 p.
Bordeaux, Féret frères, 1893.

Box. *Notice sur les pays de la Sarre et en particulier sur Sarreguemines.* Tome I. 16, 17 et 18.
Metz, Béha, 1893.

Collignon (le Dr R.) *Contribution à l'étude anthropologique des populations françaises.* (Cha-

Digitized by Google

rente, Corrèze, Creuse, Dordogne, Haute-Vienne). 12 p.; 2 pl.

Extrait des Mém. de l'*Association française pour l'avancement des sciences*. Congrès de Pau.

1892.

FRIREN (l'abbé A.) *Mélanges paléontologiques*. Troisième article. *Les bryozoaires de l'oolithe inférieure des environs de Metz.*

Extrait du *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Metz*.

Metz, impr. P. Even, 1893.

FULCRAND (le Colonel). *Le général Faidherbe*. 23 p. Paris, Libr. militaire, 1890.

— *Lettre sur le déboisement de l'Algérie*, adressée à M. Georges Renaud. 16 p.

Paris, *Revue géogr. intern.*, 1893.

GERMAIN (Léon). *La tombe de Dom Didier de la Cour, prieur claustral de Saint-Vanne, réformateur des bénédictins de Lorraine et de France*. 23 p., 1 pl.

Extrait du *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1891.

Nancy, 1891.

— *La famille de Bombelles en Lorraine*. 16 p.

Extrait du *Journal de Montmédy* (nos des 9 et 13 mai 1890).

Montmédy, Pierrot, 1890.

GRELLOIS (Dr Eug.) *Éloge de M. le sénateur baron Ch. de Ladoucette*, prononcé en l'Académie de Metz, le 15 mai 1870. Metz, F. Blanc, 1870.

KUHN (l'abbé). *Tarquimpol, premier siège de la royauté franque dans les Gaules*. 16 p.

Extrait des *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1888-89.

Metz, Impr. Lorraine, 1893.

LEVY (l'abbé). *Geschichte des Klosters, der Vogtei und Pfarrei Herbitzheim*. 288 p., 2 pl.

Strassburg, E. Bauer, 1892

PUYMAIGRE (le comte de). *Jeanne d'Arc au théâtre*. 1439-1890. 115 p. in-12. Paris, A. Savine, 1890.

SERRURE (Raymond). *Essai de numismatique luxem-*

Digitized by Google

bourgeoise. 226 p. gr. in-8°. 222 gravures dans le texte. Paris, 1893.

SIMON (G.-Eugène). *Sur la terre et par la terre.* 316 p. in-18. Paris, *Revue nouvelle,* 1893.

B. Ouvrages dont les auteurs sont étrangers à l'Académie.

ANONYME (Un Lorrain). *La journée du 6 août 1870. Frœschwiller-Forbach.* 45 p. Paris, Dentu, 1887.

ARNOUL (Honoré). *Notice biographique sur M. le baron Louis-Charles de Ladoucette.* 36 p.
Société nationale d'encouragement au bien.
Paris, 2, rue Brochant, 1871.

BOUGLON (le baron R. de). *Les reclus de Toulouse sous la Terreur.* Registres officiels concernant les citoyens emprisonnés comme suspects, publiés et annotés par le baron R. de Bouglon. 1er fascicule. *Les citoyens reclus à la Visitation.* 168 p. Toulouse, impr. Ed. Privat, 1893.

BUCHENAU (Franz). *Ueber Einheitlichkeit der botanischen Kunstausdrücke und Abkürzungen.*
Extra-Beilage zum 13. Bande der *Abhandlungen des naturwissenschaftlichen Vereins zu Bremen.*
Sonder-Abdruck aus dem *Oster-Programm* der Realschule bei Doventhor zu Bremen. Bremen, Ed. Müller, 1893.

DERVIEUX (Sac. Ermanno). *Osservazioni sopra le « Tinoporinæ », et descrizione del nuovo genere* FLABELLIPORUS. 7 p., 1 pl.
Estr. dagli *Atti della R. Academia delle Scienze di Torino.*
Vol. XXIX. 3 déc. 1893
Torino, C. Clausen, 1893.

— *Le Nodosarie terziarie del Piemonte.* 32 p. 1 pl.
Estratta dal Bollettino della Società geologica italiana.
Vol. XII. (1893), fasc. 4. Roma, 1894.

Digitized by Google

MUYBRIDGE (Eeadweard) *Descriptive Zoopraxigraphy, or the science of animal locomotion made popular*, 44 p. in 18, 1 pl., 17 fig.
University of Pensylvania, 1893.

JACKSON (James). *Tableau de diverses vitesses exprimées en mètres par seconde.* 8 pages.
Nice, impr. Gauthier et Cie, 1893.

JACQUEMIN (Georges). *Emploi rationnel des levures pures sélectionnées pour l'amélioration des boissons alcooliques* (vin, cidres, etc.) Résultats aux vendanges de 1893. 120 p.
Nancy, Imp. Nancéienne, 1894.

JOLY (Ch.) *Note sur quelques arbres géants du Portugal.* 2 pages, 7 pl. phototyp.
Extrait du *Journal de la Société d'Horticulture de France,* avril 1893 231-240.

— *Note sur la 13e exposition internationale de Gand.* 23 p. dont 6 pl. phot.; 3 fig. gravées.
Paris, impr. Maretheux, 1893.

LUDRES (le comte de). *Histoire d'une famille de la chevalerie lorraine.* 2 vol. in-8°.
Paris, Champion, 1893-94.

PICHTER et MANDA. *Floral treasures of the United States Nursery.* 15 p. Text and Photot.
Hort Hills, N. J.

PICOT (Georges). *Notice sur la vie et les travaux de M. Salmon, correspondant de l'Académie pour la section de morale.* 11 p. in-4°.
Institut de France. *Académie des sciences morales et politiques.*
Paris, typ. Firmin-Didot, 1893.

REY-PAILHADE (J. de). *Essai sur l'unification internationale de l'heure.* 35 p.
Toulouse, impr. Lagarde et Sebille, 1893.

— *Le temps décimal. Avantages et procédés pra-*

Digitized by Google

tiques avec un projet d'unification des heures des colonies françaises. 32 p., 1 pl.
Extrait du *Bulletin de la Société de géographie de Toulouse.* 1894, 1 et 2
Toulouse, impr. Lagarde et Sebille, 1894.

VAN EEDEN (F. W.) *Le musée colonial de Harlem.* 8 pages.
Extrait de la *Revue des sciences naturelles appliquées.* 1893, n° 16.
Versailles, imp. Cerf et C^ie^.

II. — RECUEILS DES ACADÉMIES, DES SOCIÉTÉS SAVANTES, ETC.

EUROPE.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

ALSACE-LORRAINE. **Metz.** *Metzer Dombau-Blatt.* Organ des Metzer Dombau-Vereins. — Bulletin de l'Œuvre de la Cathédrale, n^os^ 8 et 9. 29-XII pages, 9 pl., in-4°. Metz, 3 sept. 1893.

— — *XV. Jahresbericht des Vereins für Erdkunde zu Metz, für das Vereinsjahr 1892-93.* 120 p., 2 cartes. Metz, 1893.

— **Mulhouse.** *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.* 1893, mai-décembre ; 1894, janvier-mai. 11 livraisons. Mulhouse, 1893-94.

— — Société industr. — *Programme des prix proposés en assemblée générale, à décerner en 1894.* 67 p. in-8°. Mulhouse, 1893.

— **Strasbourg.** *Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.* Bulletin mensuel. Tome

Digitized by Google

XXVII (2e série, XI), 5-10, 1893; t. XXVIII (2e série, XII), 1-3, 1894. 9 livraisons. Strasbourg, 1893-94

— — *Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Litteratur Elsass-Lothringens...* Vogesen-Club. IX. Jahrgang. 245 p. Strassburg, 1893.

BAVIÈRE. **Munich.** *Sitzungsberichte der mathematisch-physikalischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften.* 1893, 2-3; 1894, 1. — 3 livraisons. München, 1893-94.

— — *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften.* 1893. I, 2-3; II, 1-4. — 5 livraisons. München, 1893-94.

— — *Abhandlungen der mathemathisch-physikalischen Classe der königlich bayerischen Akademie der Wissenschaften.* XVIII. Band, I., II. Abth. In-4°. (LXVI. Bd.) München, 1893.

— — *Abhandlungen der historischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften.* XX. Band, III. Abth. (LXV. Bd.) In-4°. München, 1883.

— — *Abhandlungen der philosophisch-philologischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften.* XX. Band, I. Abth. (LXVII. Bd.) In-4°. München, 1893.

— — *Ueber die Wege und Ziele der Hirnforschung.* Festrede gehalten... am 22. November 1893 von N. Rüdinger. 25 p. in-4°. München, 1893.

— — *Erkennen, Erleben, Erschlissen.* Festrede gehalten in... zur Feier ihres 134. Stiftungstages am 21. März 1893, von M. Carriere. 30 p. in-4°. München, 1893.

— — Gedächtnisrede auf Karl von Nägeli ge-

Digitized by Google

halten... am 21. März 1893, von K. Gœbel. 19 p. in-4°. München, 1893.

PRUSSE. **Brême.** *Abhandlungen herausgegeben vom naturwissenschaftlichen Vereine.* XIII. Band, 1. Heft. 192 p. 2 pl. Bremen, 1894.
— **Gœrlitz.** *Neues Lausitzisches Magazin.* 66. Bd., 2. Heft, p. 153-325. Gœrlitz, 1893.
— **Kœnigsberg.** *Schriften der physikalisch-ökonomischen Gesellschaft.* XXXIII. Jahrg. 1892. 8 pl.; 9 fig. in 4°. Kœnigsberg, 1892.

ANGLETERRE. **Cambridge.** *Proceedings of the Cambridge Philosophical Society.* Vol. VIII. Part. II. 95 p. Cambridge, 1894.
— — *Transactions of the Cambridge Philosophical Society.* Volume XV. Part. IV, 339-450 p., pl. VI-VII. In-4°. Cambridge, 1894.
— **Manchester.** *Memoirs and Proceedings of the Manchester literary and philosophical Society.* 4e ser. Vol. V, n° 2; vol. VI; VII, n° 1; vol. VIII, nos 1-2. 5 vol. in-8°. Manchester.

AUTRICHE-HONGRIE. **Bistritz.** *XVIII. Jahresbericht der Gewerbeschule.* 32 p. in-8°. Bistritz, 1893.
— **Graz.** *Mittheilungen des historischen Vereines für Steiermark.* XLI. Heft. Graz, 1893.
— — *Beiträge zur Kunde steiermarkischer Geschichtsquellen.* 25. Jahrg. 135 p. Graz, 1893.

BELGIQUE. **Anvers.** *Académie d'archéologie de Belgique. Bulletin.* 4e série. 2e partie. XII-XV. 4 fascicules. Anvers, 1893-94.
— **Bruxelles.** *Académie royale des sciences, des*

Digitized by Google

arts et des beaux-arts. Mémoires. XLVIII, mai 1892. XLIX, octobre 1890 à juillet 1893. — 2 vol. in-4°.

— — — *Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers.* LII, mai 1890 à mai 1893. In-4°.

— — — *Bulletins.* 61e année. 3e série, XXII, 1891 ; 62e année, 3e série, XXIII, XXIV, 1892; 3 vol. in-8°. Bruxelles, 1891-92.

— — — *Mémoires couronnés et autres mémoires.* Collection in-8°, XLVI. Bruxelles, avril 1892.

— — — *Annuaire.* 1892, 58e année ; 1893, 59e année. 2 vol. in-12. Bruxelles, 1892.

— — — HOMÈRE. *Choix de rhapsodies illustrées d'après l'art antique et l'archéologie moderne et mises en vers, par Ch. Potvin.* [Académie royale de Belgique. Mémoires, L. 1re partie.]

— **Enghien.** *Annales du cercle archéologique.* V, 1 et 2. 240 p. in-8°. Braine-le-Comte, 1894.

— **Liége.** *Bulletin de l'Institut archéologique.* XXIII, 2 et 3. 2 fascicules. Liége, 1893-94.

— — — *Rapport sur les travaux de l'Institut archéologique pendant l'année 1893* (p. 105-124). Liége, janvier 1894.

— — *Annales de la Société géologique de Belgique.* XX. 1re et 2e livraisons. Liége, 1892-93.

FRANCE.

AIN. **Bourg.** *Annales de la Société d'émulation* (Agriculture, sciences, lettres et arts). 26e année, 1893, avril à décembre ; 1894, janvier à mars ; 4 livraisons. Bourg, 1893-94.

Digitized by Google

AISNE. **Laon.** *Bulletin de la Société académique.* Tome XXVIII, années 1888 à 1891. 350 p., 3 pl. Laon, 1893.

— **Saint-Quentin.** *Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie.* 66e année. 4e série, t. X, 1890. 463 p. gr. in-8o ; 1 pl. Saint-Quentin, 1892.

ALLIER. **Moulins.** *Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais.* Bulletin-revue. Octobre 1892 et décembre 1893. 2 livraisons. 3 pl., 15 fig. Moulins.

AUBE. **Troyes.** *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres.* T. LVI ; 3e série, t. XXIX ; année 1892. 404 p., 17 pl. coloriées. Troyes.

BOUCHES-DU-RHÔNE. **Aix-en-Provence.** *Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.* Tome XV. 395 p. Aix-en-Provence, 1893.

— — *Séance publique de l'Académie.* 63 p.

— **Marseille.** *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts.* Années 1888-1892. 566 p., 3 pl. Marseille, 1892.

CALVADOS. **Caen.** *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.* 310 p.

— — *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie.* 4e série, 6e vol. Année 1892. 341 p., 1 pl. et tableaux météorologiques pour 1892. Caen, 1892.

DOUBS. **Besançon.** *Académie des sciences, belles-lettres et arts.* Procès-verbaux et mémoires. Année 1892. 334 p. Besançon, 1893.

EURE. **Évreux.** *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.*

Digitized by Google

4e série. t. IX, année 1891. 560 p., 15 pl., 4 cartes. Évreux, 1893.

GARD. **Nîmes.** *Mémoires de l'Académie.* 7e série, t. XIV, année 1891. XLII-316 p. gr. in-8o. 5 pl. Nîmes, 1892.

GARONNE (HAUTE-). **Toulouse.** *Bulletin de la Société archéologique du midi de la France.* Série in-8o, no 11, du 29 novembre 1892 au 28 mars 1893 inclus. 68 p. Toulouse, 1893.

— — *Recueil de l'Académie des jeux floraux.* 303 p. Toulouse, 1893.

— — *Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France.* Tome 88e, décembre 1892 ; tome 89e, janvier à mars, mai à octobre 1893 ; 8 livraisons. Toulouse, impr. St-Cyprien.

GIRONDE. **Bordeaux.** *Actes de la Société linnéenne.* Vol. XLV ; 5e série, t. 5 ; 1891-1892. 265-CCXVI p. 5 pl. Bordeaux, 1893.

— — *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts.* 3e série, 53e année, 1891, 3e et 4e trimestres. p. 201-398. — Compte rendu des séances. 112 p. 1 vol. in-8o. Bordeaux, 1891.

ISÈRE. **Grenoble.** *Bulletin de l'Académie delphinale.* 4e série, t. 6, 1892. 566 p. 1 portrait. Grenoble, 1892.

JURA. **Lons-le-Saulnier.** *Mémoires de la Société d'émulation du Jura.* 5e série, 3e vol. 1892. XVIII.-417 p. 1 pl. Lons-le-Saulnier, 1893.

LANDES. **Dax.** *Société de Borda.* 18e année. 1893, 1er et 3e trimestres. 3 livr. grand in-8o. Dax, 1893.

LOIRE. **Saint-Étienne.** *Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres.*

Digitized by Google

2e série, t. XIII (87e volume), année 1893, livraisons 1-3. Saint-Étienne, 1893.

LOIRE-INFÉRIEURE. **Nantes.** *Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'ouest de la France.* Tome 3, 1893, nos 1-3, 6 pl. 3 livr. grand in-8o. Nantes, 1893.

— — *Annales de la Société académique de Nantes...* Vol. 3e de la 7e série. 1892, 2e semestre. Nantes.

LOIRET. **Orléans.** *Société archéologique et historique de l'Orléanais.* Bulletin, tome X. 1892, nos 148 et 149. 2e et 3e trimestres. Orléans, 1892.

LOZÈRE. **Mende.** *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts.* Tome XLIV. 1893. Février, mars, Août à décembre. Tome XLV. Janvier 1894. 5 livraisons in-8o. Mende, 1893-94.

MAINE-ET-LOIRE. **Angers.** *Mémoires de la Societé nationale d'agriculture, sciences et arts* (ancienne Académie). 4e série, tome VI, 1892. 396 p., 4 pl. Angers, 1893.

— — *Bulletin de la Société industrielle et agricole.* 63e année, 2e de la 4e série, 1892. 108 p. Angers, 1893.

MARNE. **Reims.** *Travaux de l'Académie nationale.* 91e volume, année 1891-92, tome I. 1re partie 211 p., 2e partie ; 162 p., 1 pl. Reims, 1893.

MEURTHE-ET-MOSELLE. **Nancy.** *Mémoires de l'Académie de Stanislas.* 1892, 143e année. 5e série, tome X. 352 p. Nancy, 1893.

MEUSE. **Bar-le-Duc.** *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts.* 3e série, t. II. 311 p., 3 pl. Bar-le-Duc, 1893.

— — Id. *Index général des matières contenues dans les Mémoires* (1871-90), suivi du *Catalogue des livres déposés à la Bibliothèque pendant la*

Digitized by Google

même période, dressés par M. Cl. Bonnabelle. 44 p. Bar-le-Duc, 1893.

NORD. **Douai.** *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts centrale du département du Nord.* 3e série, tome III, 1889-90. 536 p. gr. in-8o. Douai, 1891.

— — Id. *Bulletin agricole.* Année 1891, p. 183-218. Douai, 1891.

— **Dunkerque.** *Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. — Le siège de Dunkerque (1793). Documents officiels inédits.* Introduction par le général JUNG. (1893), 248 p. gr. in-8o, 2 pl. Dunkerque, 1893.

— — *Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.* 1889-90-91. 26e vol. CLXI-281 p., 5 pl., 29 fig. Dunkerque, 1892.

PUY-DE-DÔME. **Clermont-Ferrand.** *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts.* 2e série, fascicule 5e. — *Le monastère de la Visitation Sainte-Marie de Riom et Jeanne-Charlotte de Bréchard.* Étude historique par Édouard Everat. 264 p. gr. in-8o, 1 pl. Clermont-Ferrand, 1892.

— — *Bulletin de la Société historique et scientifique de l'Auvergne.* 2e série, 1892. 9 fascicules. Clermont-Ferrand, 1892.

SAÔNE (HAUTE-). **Vesoul.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts.* 3e série, no 23. XLII-119 p., 2 pl. Vesoul, 1892.

SAÔNE-ET-LOIRE. **Autun.** *Mémoires de la Société Éduenne.* 2e série, tome XX. 518 p. gr. in-8o. 6 pl., 2 phototypie. Autun, 1892.

SARTHE. **Le Mans.** *Bulletin de la Société d'agricul-*

Digitized by Google

ture, sciences et arts. Vol. XXXIV, 2e série, t. XXVI. Années 1893 et 1894. 2 fascicules. Le Mans, 1893.

RHÔNE. **Lyon.** *Annales de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles.* 6e série, t. II, 1889, 272-CXLIV p.; tome III, 1890, 296-CLVIII p., 3 pl.; t. IV, 1891, 410-CXLVI p., 1 pl., 101 fig.; t. V, 1892, 512-CXXXVI p., fig. 102-169. 4 vol. gr. in-8°. Lyon.

— — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts.* Classe des sciences, volume 30e, CLXVI-264 p.; vol. 31e, L-410 p. 2 vol. gr. in-8°. Lyon, 1889-90, 1892.

— — *Mémoires de l'Académie...* Classe des Lettres. 27e vol., 451 p.; 28e vol., 434 p. 2 vol. gr. in-8°. Lyon, 1890-91, 1892.

— — *Mémoires de l'Académie...* Sciences et Lettres. 3e série, tome I. XVI-428 p.

SEINE. **Paris.** *Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France.* Tome LII. Année 1892, n° 11; tome LIII, 1893, nos 4-10; tome LIV, 1894, nos 1-3. 11 livraisons. Paris, 1892-94.

— — *Mémoires publiés par la Société nationale d'agriculture de France.* Tome CXXXV. 656 p. Paris, 1893.

— — *Revue des sciences naturelles appliquées, publiée par la Société nationale d'aclimatation de France.* 40e année, nos 11-24; 41e année, nos 1-10. 24 livraisons. Paris.

— — *Bulletin de la Société de Géographie.* 7e série, t. XIII, 1892, 4e trimestre; t. XIV, 1893, 1-4; 5 livraisons. Paris, 1892-94.

— — *Société de Géographie. Comptes rendus des séances.* 1893, nos 11-18; 1894, nos 1-9. 13 livr. Paris.

Digitized by Google

— — *Société nationale des Antiquaires de France. Mémoires.* 6e série, t. II, 1891. 351 p., 5 pl. et gravures. — *Bulletin.* 1891. 284 p., 13 fig.; 1892, 286 p., 17 fig. 3 vol. Paris, 1891-92.

SEINE-ET-OISE. **Versailles.** *Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts.* Tome 17e. 188 et 363 p. Plan de Versailles en 1789. Versailles, 1892.

SEINE-INFÉRIEURE. **Le Hâvre.** *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses* de la *59e année.* 1892. 3e et 4e trimestres, et de la 60e année, 1893, 1er et 2e trimestres. 4 fascicules gr. in-8o. Le Hâvre, 1892-93.

— — — *Fêtes du centenaire de Casimir Delavigne*, les 2, 3 et 4 avril 1893, 62 p., 2 pl. Le Hâvre, 1893.

— **Rouen.** *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts pendant l'année 1891-92.* 414 p., 1 pl. Rouen, 1893.

— — *Bulletin de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie.* Exercice 1891-92, 2e partie. 240 p. Rouen, 1893.

— — *Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture.* 132e année, cahiers 231 et 232. 2 livr. Rouen.

— — *Bulletin de la Société des Amis des sciences naturelles.* 312 p. gr. in-8o. (20 pl. Les vieux arbres de la Normandie). Rouen, 1893.

SOMME. **Abbeville.** *Mémoires de la Société d'émulation.* Vol. XVIII (4e série, t. II, 2e partie), p. 305 à 645. Abbeville, 1893.

— — *Bulletin de la Société d'émulation.* Année 1892, nos 2-4. 2 livraisons. Abbeville.

Digitized by Google

— **Amiens.** *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.* 1892, 3-4 ; 1893, 1-2. 4 livraisons. Amiens, 1893.

— — *Mémoires de la Société des Antiquaires de de Picardie. Documents concernant la province.* Tome XIII. Le clergé de l'Église d'Amiens en 1789. 399 p. in-4°. Amiens, 1892.

VOSGES. **Épinal.** *Annales de la Société d'émulation.* 69e année. 1893. 211 p. Épinal, 1893.

— **Saint-Dié.** *Bulletin de la Société philomatique vosgienne.* 19e année, 1893-94. 473 p. gr. in-8°, 6 pl. Saint-Dié, 1894.

YONNE. **Auxerre.** *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles.* 1892. 46e vol. (3e série. XVI), p. 291-502, 5 pl.; p. 55-141 et XXXV-LXXXIV.

HOLLANDE. **Amsterdam.** *Weckelijksche courant de Nijverheid.* Organ van de « *Nederlændsche Maatschapij ter bevordering van Nijverheid* ». Eerste Jaargang, 1893, 14-26, 40-52; tweede Jaargang, 1894, 1-13. Amsterdam.

NORVÈGE. **Christiania.** *Oversigt over Videnskabs-Selskabets Moder i 1892.* 57 p. Christiania, 1893.

— — *Christiania Videnskab-Selskabs Forhandlinger for 1892*, nos 1-18, 18 fascicules. Christiania, 1892.

SUÈDE. **Lund.** *Acta universitatis Lundensis.* Tome XXVIII. 1891-92. I. *Afdelningen för filosofi, sprakvetenskap och historia.* Tome XXIX, Part. I et II. 1892-1893. 3 vol. in-4°. Lund, 1891-93.

SUISSE. **Zürich.** *Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft.* LVIII. Zürcherische Burgen. p. 293-340, 2 pl., 34 fig. Zürich. 1894.

Digitized by Google

AFRIQUE

ALGÉRIE. **Alger.** *Revue africaine. Bulletin des travaux de la Société historique algérienne.* 37e année, 1893, nos 209-211 ; 38e année, 1894, nos 212-213. 3 fascicules. Alger, 1893-94.

AMÉRIQUE

CALIFORNIE. **San Francisco.** *Occasional Papers of the California Academy of Sciences.* III. Evolution of the colors of North American Land birds, by Ch. A. Keeler. 361 p., XIX pl. en chromo. Janvier 1893.

ÉTATS-UNIS.

COLUMBIA. **Washington.** Smithsonian Report. *U. S. National Museum, for the Year ending June 30. 1890.* 811 p., CLXIII planches. In-8o. Washington, 1891.

— — Department of the Interior. *Mineral resources of the U. S.; Calendar Year 1891.* David T. Day. 630 p. in-8o. Washington, 1893.

— — — *Monographs of the U. S. Geological Survey.* Vol. XVII, XVIII et XX. 3 vol. in-4o. Washington, 1892.

— — — *A dakota-englisch Dictionary*, by Stephen Return Riggs. In-4o. Washington, 1890.

— — — *Bulletin of the U. S. Geological Survey.* Nos 82-86 et 90-96 ; 12 vol. in-8o. Washington, 1891-92.

— — *Smithsonian miscellaneous collections.* Vol. XXXIV, nos 664, 665 et 843 ; vol. XXXV,

Digitized by Google

nº 844; vol. XXXVI, nº 851. 3 vol. in-8º et 2 fascicules. Washington, 1893.

— — *Smithsonian contributions to knowledge.* Nº 842. 24 p. in-4º, 5 pl. Washington, 1892.

— — *Bureau of Ethnology. Bibliography of the Athapascan languages,* by James C. Pilling. 125 p. in-8º. Washington, 1893.

— — *Seventh annual report of the Bureau of Ethnology.* 1885-86. 409 p. in-4º. Washington, 1891.

— — *Transactions of the Anthropological Society.* Vol. III. Nov.-May 1885. Washington, 1885.

— — *Dept. of Agriculture. Division of ornithology and mammalogy.* — Bulletin nº 3. *The Hawks and Owls in their relations to agriculture.* 210 p., 25 pl. en chromo. — Bulletin nº 4. *The prairie ground squirrels or spermophiles of the Mississipi valley.* 67 p., 3 pl. chromo, 3 cartes. Washington, 1893.

— — *Annual report of the American Historical Association* for the Year 1891. 499 p. Washington, 1892.

— — Department of the interior. *Atlas to accompany the monograph on the Geology of the Eureka district Nevada,* by Arnold Hague. 13 pl. doubles grand in-fº. Washington, 1883.

KANSAS. **Topeka.** *Transactions of the twenty-fourth and twenty-five annual meetings of the Kansas Academy of Sciences.* 1891-92. Vol. XIII, 175 p. Topeka, 1893

MASSACHUSETTS. **Boston.** *Proceedings of the American Academy of arts and sciences.* XXVII (2e série, XIX) 1891-92. 474 p. Boston, 1893.

— **Cambridge.** *Annual report of the curator of*

Digitized by Google

the Museum of comparative zoölogy at Harvard college, for 1892-93. 49 p. in-8°. Cambridge, 1893.

— — *Bulletin of the Museum of comparative Zoölogy at Harvard college.* Vol. XVI, 13 et 14; vol. XXIV, 4-7; vol. XXV, 1-3, 5, 6. 11 fascicules in-8°. Cambridge, 1893-94.

NEW-YORK. **New-York.** *New-York state Library. Seventy-third annual report of the regents for* the Year 1890. 40 p. in-8°. Albany, 1891.

MISSOURI. **Saint-Louis.** *Transactions of the Academy of Science of St. Louis.* Vol. VI, 2-8. 7 fascicules in-8°. St. Louis, 1892-93.

PENSYLVANIE. **Philadelphia.** *Proceedings of the Academy of natural Sciences.* 1892, n° 3; 1893, n° 1. 2 fascicules. Philadelphie, 1892-93.

III. PUBLICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET ASTRONOMIQUES.

Christiania. *On occulting micrometers and their value as applied to exact astronomical measurements*, by O. A. L. Pihl. 71 p. in-4°. Christiania, 1893.

Karlsruhe. *Die Ergebnisse der meteorologischen Beobachtungen im Jahre 1892.* 63 p., 7 tableaux. Karlsruhe, 1893.

London. *The meteorological record.* Vol. XII, 58; vol. XIII, 59, 60 et 61. 4 livr. in-8°. London.

México. *Annuario del observatorio astronomico nacional.* Ano XIV. 438 p. in-12. México, 1893.

Digitized by Google

St. Petersburg. *Annalen des physikalischen Central-Observatoriums*, herausgegeben von H. Wild. Jahrgang 1892. 2 vol. in-4°. St. Petersburg, 1893.

Strassburg i. E. *Ergebnisse der meteorologischen Beobachtungen im Reichsland Elsass-Lothringen im Jahre 1891.* 44 p., 1 carte. Strassburg i. E., 1893.

Tacubaya. *Boletin del Observatorio astronomico national.* Tomo I. Num. 13, 14, 15, 16. Petit in-f°.

Vaucluse. *Commission météorologique du département de Vaucluse.* Compte rendu. 1892 et 1893, 2 livr. in-4°.

IV. — Publications officielles.

Metz. Handelskammer Metz. *Jahres-Bericht über die Thätigkeit vom 1. April 1892 bis 31. März 1893.* 84 S. — Chambre de commerce de Metz. *Compte rendu de ses travaux du 1er avril 1892 au 31 mars 1893.* 84 p.
Metz, impr. P. Even.

— Bezirk Lothringen. Stadt Metz. *Verwaltungs-Bericht für das Rechnungsjahr 1892-93.* — Département de la Lorraine. Ville de Metz. *Compte administratif pour l'exercice 1892-93.*
Metz, Buchdr. der *Lothringer Zeitung.*

Digitized by Google

V. — Revues et Journaux.

Le bon Cultivateur, revue agronomique, organe de la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle. 73e année, de juin à décembre 1893; 74e année, de janvier à juin 1894. In-4°. Nancy.

Le Lorrain, écho de Metz et d'Alsace-Lorraine. 11e et 12e années, du 26 mai 1893 au 31 mai 1894. In-fo. Metz, Impr. Lorraine.

Le Messin, 11e et 12e années, du 26 mai 1893 au 31 mai 1894. In-fo. Metz, impr. P. Even.

Le Courrier de Metz, journal politique absolument indépendant, 2e et 3e années, du 26 mai 1893 au 31 mai 1894. Metz, imp. Béha.

Journal agricole de Metz. Organe du Comice agricole des arrondissements de Metz-ville et campagne. Publication spéciale de propagande pour les intérêts agricoles, viticoles et horticoles du pays. (Bi-mensuel). 10e et 11e années, de juin 1893 à juin 1894. Metz, impr. P. Even.

Digitized by Google

TRAVAUX MANUSCRITS

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1893-1894

L'astérisque indique les travaux dont l'Académie a voté l'impression dans ses Mémoires.

ABEL (Ch.). * *Les inscriptions de la Porte des Allemands, à Metz.*

AURICOSTE DE LAZARQUE. * Notice biographique sur M. Michel Vion.

BENOIT (A.). * *Une séance de l'ancienne Société littéraire de Metz.*

BIR. Le degré d'influence des jeux sur la moralité des habitants de la campagne.
Concours de l'année 1893-1894. — Mention honorable.

BOX (N.). * *Compte rendu des travaux de l'Académie* pendant l'année 1893-1894.

— Rapport sur la candidature de M. le comte Didierjean à une place de membre titulaire, au nom d'une commission composée de MM. Jacquemin, de Tinseau et Box.

— Rapport sur la candidature de M. Van Wervecke à une place de membre correspondant, au nom d'une commission composée de MM. Benoit, Huber et Box.

— Rapport sur la candidature de M. le colonel Fulcrand à une place de membre correspon-

Digitized by Google

dant, au nom d'une commission composée de MM. Greff, Winsback et Box.

— Rapports sur les candidatures de MM. Adolphe Cabé et Léon Jaunez à deux places de membres correspondants, au nom d'une commission composée de MM. Huber, Simon et Box.

— Rapport sur la candidature de M. Godin à une place de membre correspondant, au nom d'une commission composée de MM. Benoit, Huber et Box.

GREFF (Eug.). * *Etude financière.*

— Rapport sur le concours de Philosophie de l'année 1893-1894, au nom d'une commission composée de MM. Auricoste de Lazarque, L. Simon et E. Greff.

JACQUEMIN (R.). *Historique du legs Herpin* (séance du 29 Juin 1893).

PAULUS (Eug.). * *Note sur les fondateurs et la date de fondation de la Collégiale de Munster, en Lorraine.*

REMOISSENET. Rapport sur la candidature de M. Villeroy à une place de membre titulaire.

VION (H.). Rapport sur la candidature de M. Em. de Richard d'Aboncourt à une place de membre correspondant.

TINSEAU (Val. de). * *A propos de la reconstruction de l'Église Sainte-Ségolène de Metz.*

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Digitized by Google

SIGNES ABRÉVIATIFS.

☆. Chevalier de la Légion d'honneur.
O. ☆. Officier — —
C. ☆. Commandeur — —
G. O. ☆. Grand officier — —
⛨. Médaille militaire.
✠. Chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre.
A. ❦. Officier d'Académie.
I. ❦. Officier de l'Instruction publique.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DU

BUREAU DE L'ACADEMIE

DEPUIS 1819 JUSQU'A 1894.

L'astérisque indique les membres vivants.

	Présidents : MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secrét.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1819-20	De Sarrazin.	Herpin.	..	Saincère.
1820-21	Gorcy.	id.	..	id.
1821-22	Bergery (1).	id.	..	Chaumas.
1822-23	Thiel.	id.	..	Anspach.
1823-24	Poncelet.	Devilly.	..	Dosquet.
1824-25	Serrulas.	id.	Thiel.	Cailly.
1825-26	Bergery (2).	id.	Renault.	Anspach.
1826-27	Renault.	Bergery.	Bardin.	Woisard.
1827-28	Dosquet.	id.	Munier.	Chambille.
1828-29	Bardin.	id.	id.	id.
1829-30	Bon Marchant	id.	id.	id.
1830-31	Chaumas.	Dosquet.	Renault.	Didion.
1831-32	Bergery (3).	id.	id.	Bardin.
1832-33	Gosselin.	id.	id.	Munier.
1833-34	Bergery (4).	Lasaulce.	Simon V.	Le Masson.
1834-35	Le Masson (1)	De Saulcy F.	id.	Marchal.
1835-36	Bergère (1).	Gosselin.	id.	id.
1836-37	Faivre.	Macherez.	id.	Munier.
1837-38	Le Masson (2)	Gosselin.	id.	id.
1838-39	Didion.	Desains.	id.	id.
1839-40	Culmann (1)	Bégin.	id.	id.
1840-41	Lucy.	La Bastide.	id.	id.
1841-42	* Mézières.	id.	id.	id.
1842-43	Culmann (2)	Livet.	id.	id.
1843-44	Malherbe (1)	id.	id.	id.
1844-45	Bergère (2).	De St-Vincent.	N.	id.
1845-46	Simon V. (1)	Blanc.	Clerx.	id.
1846-47	* Michel E. (1)	Robert.	id.	id.
1847-48	Malherbe (2)	* Prost Aug.	id.	id.
1848-49	* Michel E. (2)	Boulangé.	id.	id.
1849-50	Malherbe (3)	Faivre.	id.	id.
1850-51	Emy.	De Saulcy E.	id.	id.
1851-52	* Langlois.	* Jacquot E.	id.	id.
1852-53	Simon V. (2)	Grellois.	id.	id.
1853-54	Malherbe (4)	id.	id.	id.
1854-55	De Saulcy E. (1)	De Chastellux.	id.	id.
1855-56	* Jacquot E.	Vincenot.	id.	Chabert.
1856-57	Woirhaye.	id.	id.	id.

Digitized by Google

	Présidents : MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secrét.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1857-58	Susane.	**Du Colombier.**	Clerx.	Chabert.
1858-59	Salmon.	**De Bouteiller.**	id.	id.
1859-60	Scoutetten.	id.	id.	id.
1860-61	G[l] Didion.	id.	id.	id.
1861-62	Leclerc.	Bouchotte.	id.	id.
1862-63	* Mézières (2).	id.	id.	id.
1863-64	De Gérando.	id.	id.	id.
1864-65	* **De Puymaigre.**	* Michel E.	id.	id.
1865-66	**De Bouteiller.**	Thillois J.	* Marcus.	id.
1866-67	Raillard.	id.	id.	**De St-Martin.**
1867-68	Goulier.	id.	id.	id.
1868-69	* Michel E.	Cailly.	id.	id.
1869-70	Grellois.	id.	id.	id.
1870-71	* Jacquet A.	* Lejeune J.	id.	id.
1871-72	Virlet.	* Abel.	id.	id.
1872-73	Maguin H.	Lorrain.	id.	* Fleck.
1873-74	* Fleck (1)	Taratte.	id.	Démoget.
1874-75	Orbain.	* Schuster.	id.	* Bellevoye.
1875-76	* Abel Ch.	id.	id.	id.
1876-77	**De Saulcy E.** (2)	id.	id.	id.
1877-78	Cailly Ch.	* Bérard A.	id.	id.
1878-79	* **Dr Winsback** (1)	id.	id.	id.
1879-80	Bezançon P.	id.	* Gandelet.	id.
1880-81	* Fleck (2).	id.	Chartener.	id.
1881-82	* De Saulcy F.	id.	id.	id.
1882-83	Chartener.	id.	* Friren A.	id.
1883-84	* Fleck (3).	id.	id.	id.
1884-85	* Benoit A.	id.	id.	id.
1885-86	* **Dr Winsback** (2)	id.	id.	id.
1886-87	**A. de Lazarque.**	id.	id.	id.
1887-88	* **Jacquemin R.**	* Ferrez E.	id.	id.
1888-89	* Bérard A. (1)	id.	id.	* Lametz.
1889-90	* Huber E.	* Box N.	id.	id.
1890-91	* Ferrez Eug	id.	id.	id.
1891-92	* Fleck (4)	id.	id.	id.
1892-93	* Bérard (2)	id.	id.	id.
1893-94	* Vion H.	id	id.	id.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Bureau pour l'année 1893-1894.

Président d'honneur : M. le PRÉSIDENT DE LA LORRAINE

Président titulaire : M. H. VION.
Président honoraire : M. A. BÉRARD.
Vice-Président : M. E. HUBER.
Secrétaire : M. N. BOX.
Secrétaire-Archiviste : M. A. FRIREN.
Trésorier : M. E. LAMETZ.

Conseil d'Administration pour l'année 1893-1894.

Membres de droit : MM. les membres du Bureau.
Membres élus en exécution de l'article 59 du règlement : M. AURICOSTE DE LAZARQUE. M. R. JACQUEMIN.

Agent : M. E. COLON, directeur de LA MESSINE.

Admissions pendant l'année 1893-1894.

Membres titulaires : M. le comte EUGÈNE DIDIERJEAN, directeur général de la compagnie des verreries et cristalleries de Saint-Louis, élu le 30 novembre 1893; — M. ERNEST VILLEROY, directeur des faïenceries de Vaudrevange.

Membres correspondants : M. ADOLPHE CABÉ, ancien percepteur, à Lemberg-Bitsch, élu le 21 décembre 1893; — M. CHARLES

Digitized by Google

FULCRAND, colonel du génie en retraite, élu le 30 novembre 1893; — M. Oscar GODIN, directeur-gérant de la société des mines de Sarre et Moselle, élu le 26 avril 1894; — M. Léon JAUNEZ, chimiste, à Sarreguemines, élu le 21 décembre 1893. — M. Emmanuel de RICHARD d'ABONCOURT, chef d'escadron, élu le 30 novembre 1893; — M. Nicolas VAN WERVECKE, professeur à l'Athénée de Luxembourg, élu le 26 avril 1895.

Membres décédés pendant l'année 1893-1894.

Membre titulaire : M. AURICOSTE de LAZARQUE, décédé à Retonfey, le 25 avril 1894.

Membres correspondants : M. Jules BEAUDOIN, ☼, géologue, décédé à Châtillon-sur-Seine, en 1894; — M. Raymond DUPRIEZ, numismate, décédé à Bruxelles, le 3 août 1893.

LISTE DES MEMBRES

DES DIVERSES CLASSES DE L'ACADÉMIE

A la date du 31 Mai 1894

Membres honoraires.

MM.

1841. DAUBRÉE (Auguste), G. O. ☼, I. ✱, membre de l'Institut, (Académie des sciences), inspecteur général des mines; boulevard Saint-Germain, 254, à Paris.

1851. JACQUOT (E.), O. ☼, inspecteur général des mines en retraite; à la côte Montbron, par Jouy-en-Josias (Seine-et-Oise).

1863. MARCUS (Adolphe), ☼, ancien élève de l'École polytechnique; rue du Bac, 101, à Paris.

1863. MÉZIÈRES (Alfred), O. ☼, A. ✱, membre de l'Institut (Académie française), professeur de littérature étrangère à la Sorbonne; boulevard St-Michel, 57, à Paris.

1843. PUYMAIGRE (le comte Théodore de), homme de lettres; rue de l'Université, 17, à Paris.

1857. RAILLARD (Emmanuel), O. ☼, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite; rue Fénelon, 7, à Paris.

Digitized by Google

1860. THOMAS (AMBROISE), C. ✠, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Conservatoire de musique de Paris.

Membres titulaires.

MM.

1858. ABEL (CHARLES)[1], docteur en droit, à Guentrange.
1885. AMBLARD (DÉSIRÉ), viticulteur, à Lorry-devant-le-Pont. (*Agrégé-cultivateur en* 1878.)
1893. DIDIERJEAN (le comte EUGÈNE)[2], ✠, directeur général de la compagnie des verreries et cristallerie de Münzthal-Saint-Louis.
1879. BENOIT (ARTHUR), membre de plusieurs sociétés savantes, à Berthelming. (*Correspondant* en 1877).
1875. BÉRARD (l'abbé), chanoine honoraire, professeur au Petit-Séminaire, à Montigny-lès-Metz.
1879. BOURGEAT (l'abbé), curé de Sainte-Ruffine.
1884. BOX (NICOLAS), I. ✠, ancien principal du collège de Sarreguemines, à Thionville.
1879. FERREZ (EUGÈNE).
1869. FLECK (l'abbé J.), chanoine, à l'évêché.
1874. FRIREN (l'abbé), chanoine honoraire, professeur au Petit-Séminaire, à Montigny-lès-Metz.
1888. GREFF (FR.-EUG.), président de la Société de Prévoyance et de Secours mutuels.
1888. HAAS (BERNARD-AUG.), docteur en médecine, rue des Parmentiers.
1884. HUBER (EMILE), ✠, ingénieur civil, à Sarreguemines. (*Correspondant* en 1870).
1877. JACQUEMIN (REMY), ✠, architecte, avenue Serpenoise.
1888. KUHN (l'abbé HERMANN), curé de Guéblange (Güblingen) (*Correspondant* en 1875).
1881. LAMAILLE, président du Comice agricole de Metz.
1877. LAMETZ, ingénieur civil, rue Sainte-Marie.
1868. LEJEUNE (JULES), avocat.
1871. MARCHAL (EUGÈNE), docteur en médecine.
1878. MARCHAL (C.), ✠, docteur en médecine à Mondelange.
1887. MASSING (CAMILLE), ingénieur civil, à Puttelange.
1875. MAURICE, géomètre, à Sainte-Ruffine.

1 Décédé à Guentrange, le 2 mai 1895.
2 Décédé à Saint-Louis.

Digitized by Google

1875. PANGE (le comte MAURICE de), au château de Pange.
1891. PAULUS (l'abbé ÉT.-EUGÈNE), curé de Puxieux. (*Correspondant* en 1889).
1847. PROST (AUGUSTE), homme de lettres.
1872. REMOISSENET, ingénieur-opticien, rue Fournirue.
1875. SAULCY (FÉLICIEN de), membre de la Société entomologique de France, rue Châtillon.
1888. SCHLINCKER (A.), maître de forges à Creutzwald. (*Correspondant* en 1881).
1877. SIMON (LÉON), peintre, rue du Moyen-Pont. (*Agrégé-Artiste* en 1873).
1888. TINSEAU (VALÉRY de), rue Jurue, 21.
1871. VIANSSON (LOUIS), ✠, ancien maire de Plappeville.
1893. VILLEROY (ERNEST), directeur de la faïencerie, à Vauvange.
1887. VION (l'abbé H.), curé de Bazoncourt.
1873. WINSBACK (ERNEST), docteur en médecine, place Saint-Louis, 8.

Associés-libres non résidants.

MM.

1863. ALMERAS-LATOUR (le baron LOUIS-M.), O. ✠, conseiller honoraire à la Cour de cassation ; quai Saint-Michel, 23, à Paris.
1887. ANTOINE, (*Agrégé-cultivateur* en 1873 ; *titulaire* 1875).
1864. BABINET (LÉON), O. ✠, A. ❦, lieutenant-colonel dans l'armée territoriale.
1887. BELLEVOYE (ADOLPHE), membre de la société entomologique de France, rue Talleyrand, à Reims. (*Agrégé-artiste* en 1858 ; *titulaire en* 1871).
1863. BOURGEOIS, ✠ I. ❦, inspecteur d'Académie à Beauvais.
1846. CAZALAS (L.), C. ✠, médecin inspecteur de la réserve ; impasse Sainte-Marie, rue du Bac, à Paris.
1853. CHASTELLUX (de), ✠, ancien sous-préfet.
1881. COETLOSQUET (le baron MAURICE du) ; à Rambervillers (Vosges).
1864. CROVA (ANDRÉ), ✠, A. ❦, professeur de physique à la Faculté des sciences de Montpellier.
1865. CUVIER (OTHON), pasteur honoraire, faubourg Stanislas, 29 *bis*, à Nancy.

Digitized by Google

1871. DIDION (Jules), ✠, docteur en médecine ; rue Saint-Dizier, 18, à Nancy.
1864. FOURNIER (J.-B.), G. O. ✠, général du génie en retraite ; rue Madame, 43, à Paris.
1877. GANDELET (le comte Albert), camérier secret de Sa Sainteté Léon XIII, rue de Strasbourg, 57, à Nancy.
1882. GARGAN (Charles de), au château de Preisch.
1873. GILBRIN, docteur en médecine, rue Chapleruc, 7, à Metz.
1855. GUÉPRATTE (l'abbé Louis), chanoine honoraire, supérieur du Petit-Séminaire, à Montigny-lès-Metz.
1878. GURY (Alphonse), ancien pharmacien ; 22, rue du Regard, à Paris.
1864. HANRIOT (Charles), ✠, I. ✠, ancien inspecteur d'Académie ; à Troyes.
1855. HANRIOT (Théodore), ✠, professeur honoraire de la faculté des sciences de Lille ; à Joppécourt, par Mercy-le-Bas (Meurthe-et-Moselle).
1864. JACQUET (Augustin), A. ✠, docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au lycée ; 88, rue Claude-Bernard, à Paris.
1858. LACOULONCHE (de), ✠, A, ✠, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne ; rue de Seine, à Paris.
1888. LADOUCETTE (baron Eugène de), place Vendôme, 8, à Paris.
1847. LANGLOIS, O. ✠, docteur en médecine, pharmacien principal de première classe en retraite ; à Paris.
1858. MAUROUARD, O. ✠, inspecteur général des poudres et salpêtres, chef du service au ministère de la guerre, rue d'Argenson, 1, à Paris.
1863. MICHEL (Émile)[1], peintre ; avenue de l'Observatoire, 9, à Paris.
1843. MICHEL (le chevalier Emmanuel), ✠, conseiller honoraire de Cour d'appel ; à Tulle (Corrèze).
1857. MOUZIN (Edouard), professeur au Conservatoire de musique ; boulevard Magenta, 154, à Paris.
1885. PAQUET D'HAUTEROCHE (René) ; 34, rue de Vaugirard, à Paris.

[1] Elu membre honoraire le 28 juin 1894.

Digitized by Google

1856. PETRE (Charles), A. ✿, statuaire, directeur de l'École régionale des beaux-arts à Bourges.
1858. PETSCHE (Charles), O. ✿, ingénieur en chef des ponts et chaussées; 21, rue d'Aumale, à Paris.
1868. RIOLACCI (J.-D.-P.), O. ✿, médecin-major de première classe au 11e régiment d'infanterie.
1851. STRATEN-PONTHOZ (le comte François van der); rue de la Loi, 13, à Bruxelles.
1862. TRAUTMANN, ingénieur en chef des mines; à Dijon.
1852. VIAL (Jules), O. ✿, lieutenant-colonel d'état-major, professeur à l'École d'état-major; à Paris.
1857. WOLF (C.)[1], I. ✿, astronome à l'Observatoire de Paris.
1849. WORMS (Justin), banquier; 30, boulevard Haussmann, à Paris.

Agrégés-Artistes.

MM.

1878. DUJARDIN (A.), sculpteur, à Metz.
1838. NOUVIAN, artiste lithographe, rue de Metz, 10, à Nancy.
1877. SCHUSTER (Aimé), ex-professeur de physique et de chimie, rue de l'Evêché, 6, à Metz. (*Titulaire* en 1873.)
1883. THIRIOT, professeur de musique, rue Mazelle 19, à Metz.

Correspondants.

MM.

1856. ABORD (Hyppolyte), avocat; à Autun.
1886. ADAM (Lucien), ✿, président de chambre, à Rennes.
1889. ANCEL (Charles René), fabricant de produits chimiques, à Rosières-aux-Salines. (Meurthe et Moselle)
1893. ALTMAYER (Jean-M.-Em.), ancien percepteur.
1861. AUBURTIN-LALLEMAND (Ernest), docteur en médecine; aux Bergerons, près Cognac.
1887. BARRAL (Georges), publiciste, à Paris.

---

1 Elu membre honoraire, le 28 juin 1894.

Digitized by Google

1893. BARTHÉLEMY (François), secrétaire de l'Académie de de Stanislas, 22, rue du Faubourg des trois Maisons, à Nancy.
1878. BERTRAND (l'abbé Louis), professeur au grand séminaire de Bordeaux.
1878. BOGINO (Fréd.-Louis), statuaire; rue du Moulin-Vert, 59, à Plaisance-Paris.
1865. BONVALLOT (Éd.), ancien conseiller à la Cour d'appel de Dijon, 3, rue Cassette, à Paris.
1869. BONVARLET, ancien négociant, consul de Danemark ; à Dunkerque.
1882. BOSMANS (l'abbé J.), secrétaire-archiviste du Cercle archéologique d'Enghien (Belgique).
1878. BUZY, professeur au lycée de Sens.
1893. CABÉ (Adolphe), ancien percepteur, propriétaire à Lemberg-Bitsch.
1868. CARRA DE VAUX (le baron A.-F,), juge honoraire au tribunal de la Seine; rue de Tournon, à Paris.
1859. CASTAN (Auguste), ✲, I. ❦, conservateur de la bibliothèque de la ville de Besançon, correspondant de l'institut.
1887. CHASSIGNET, O. ✲, sous-intendant militaire en retraite, 18, rue de Boudonville, à Nancy.
1867. CHAUTARD (J.), I. ❦, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Lille, à Croissandeau (Calvados).
1885. CIZEL (l'abbé), professeur au collège de Lachapelle-sous-Rougemont (Haut-Rhin).
1873. CLÉRY (Adrien ROBINET de), ✲, ❀, 20, rue du Cloître N.-D., à Paris.
1870. COLIN (Léon), C. ✲, I. ❦, médecin principal de première classe en retraite.
1883. COLLIGNON (Dr. René), médecin-major au 25e de ligne, 42, rue de la Paix, à Cherbourg (Manche).
1868. COLNET D'HUART (de), docteur ès-sciences, professeur de physique à l'athénée de Luxembourg, à Bertrange.
1852. COLSON, ✲, docteur en médecine; à Noyon.
1879. DENY (Edouard), ingénieur civil, directeur de l'usine de Mertzwiller (Alsace).
1887. DESSENON, I. ❦, professeur de mathématiques au Lycée Saint-Louis, à Paris.
1852. ENGLING, professeur à l'Athénée de Luxembourg.

Digitized by Google

1893. FISTIÉ (CAMILLE-CH.-THÉOPOLTH), ancien inspecteur de de l'Enregistrement et des Domaines, à Bar-le-Duc.
1866. FROMONT (AUGUSTE), homme de lettres; à Lille.
1893. FULCRAND (CHARLES), C. ✠, I. ✠, colonel du génie en retraite, propriétaire à Châtel Saint-Germain.
1880. GÉRARD (L.), conducteur des ponts et chaussées, au Hâvre.
1890. GENAY (PAUL), président du comice agricole de Lunéville, membre de la société nationale d'agriculture de France, à Bellevue, près Lunéville.
1882. GERMAIN (LÉON), secrétaire perpétuel de la Société d'Archéologie lorraine, 26, rue Héré, à Nancy.
1894. GODIN (OSCAR), directeur-gérant de la société des mines de Sarre et Moselle, à Carling.
1885. GOY (PAUL DE), licencié-ès-sciences mathématiques, à Zédrevaux, par Rémilly (Lorraine).
1886. HANNEAU, artiste sculpteur, rue Bochard de Saron, 8, à Paris.
1868. HUBERT (LOUIS), receveur des domaines à Crévecœur (Oise).
1857. HUMBERT (GUSTAVE), A. ✠, sénateur; 162, rue de Rivoli, à Paris.
1873. HYVER (l'abbé CH.), vicaire général honoraire d'Alger, rue du Parc, 5, à Meudon (Seine-et-Oise).
1886. JACOB (ALFRED), archiviste du département de la Meuse.
1893. JAUNEZ (LÉON), chimiste, à Sarreguemines.
1854. KERVYN DE LETTENHOVE (le baron), membre de l'Académie royale de Belgique (lettres), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques); à Bruxelles.
1891. KNŒPFLER, chef de clinique à la faculté de médecine de Nancy.
1878. KRAUS (l'abbé), professeur à l'Université de Fribourg. en Brisgau.
1861. LACRETELLE (HENRI), homme de lettres; rue du Colisée, 19, à Paris.
1854. LARCHEY (LORÉDAN), conservateur honoraire de la bibliothèque de l'Arsenal; 4, rue Thiers, à Aix (Bouches-du-Rhône).
1860. LE GENTIL, juge au tribunal civil d'Arras.

Digitized by Google

1865. LERAS (Napoléon), ✠, I. ✠, docteur ès-sciences, inspecteur d'Académie; à Auxerre.
1864. LÉVY (Isaac), rabbin; à Vesoul.
1872. LUCAS (Charles), architecte.
1865. MAHON DE MONAGHAN (Eugène), ✠, consul de France; rue des Ternes, 88, à Paris.
1886. MANGIN (Ferdinand), ✠, inspecteur général des forêts, vice-président de la Société d'agriculture d'Algérie.
1873. MATHIEU (Auguste), sous-inspecteur des forêts.
1862. MILLIEN (Achille), homme de lettres; à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1863. MOUGENOT (Léon), archéologue; à Malzéville près Nancy.
1857. ORDINAIRE DE LACOLONGE (Louis), ✠, chef d'escadrons d'artillerie en retraite; allée de Tourny, 22, à Bordeaux.
1888. PRÉAU (Ch.-Alex.-Germain), membre de diverses Sociétés d'Archéologie, 57, rue Rodier, à Paris.
1885. PRÉVOT (Ch.), ingénieur à Boussu, près Mons (Belgique).
1872. REVOIL (Henri), O. ✠, I. ✠, architecte diocésain et des monuments historiques, correspondant de l'Institut; à Nîmes.
1893. RICHARD D'ABONCOURT (Emmanuel de), ✠, chef d'escadron, à Douai.
1879. ROBERT (Ferdinand des), terrasse de la Pépinière, 1, à Nancy.
1857. SCOUTETTEN (Louis), ✠, médecin-major de première classe, au 34e régiment d'infanterie.
1837. SELYS LONGCHAMPS (le baron Edmond de), sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique (sciences naturelles); à Liége.
1887. SERRURE, directeur de la Revue numismatique, rue de Richelieu, 53, à Paris.
1889. SIMON (Eug.-Gabriel), ancien consul, 35, rue des Apennins, à Paris.
1866. STAAF (le colonel F.-N.), O. ✠, attaché militaire à la légation de S. M. le roi de Suède et de Norvège, place Wagram, 1 à Paris.
1878. THIRION (Maurice), docteur-ès-lettres, professeur d'histoire au lycée de Limoges (Haute-Vienne).

Digitized by Google

1860. TRANCHARD (Louis), C. ☼, intendant militaire du cadre de réserve, à Bourges.

1894. VAN WERVECKE (Nicolas), professeur à l'Athénée, à Luxembourg.

1886. VENDEL (Adrien), ancien juge de paix, à Demange-aux-Eaux (Meuse).

1859. WOGUE (L.), gradué grand-rabbin, professeur de théologie et d'hébreu au séminaire israélite ; rue Ville-Hardouin, 16, à Paris.

A. Friren.

Digitized by Google

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.

Avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses Publications.

Les Sociétés correspondantes sont priées de considérer comme accusé de réception *de leurs envois à l'Académie l'inscription à la liste ci-dessus, pages 135 à 154, des publications qu'elles lui ont envoyées.*

Liste des Sociétés de divers pays avec lesquelles l'Académie se trouve en relation, à la date du 31 mai 1894.

EUROPE.

ALLEMAGNE (EMPIRE D') :

Alsace-Lorraine, *Colmar.* Société d'histoire naturelle de Colmar
— *Metz.* Société d'histoire naturelle de Metz.
— — Comice agricole de Metz.
— — Verein für Erdkunde zu Metz.
— — Société d'Histoire et d'Archéologie.
— — Le *Lorrain.*
— — Le *Messin.*
— — Le *Courrier de Metz.*
— — Œuvre de la Cathédrale.
— *Mulhouse.* Société industrielle de Mulhouse.
— *Strasbourg.* Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.
— — Club vosgien.
Bavière, *Munich.* Kœnigliche bayerische Akademie der Wissenschaften.
Prusse, *Brême.* Naturwissenschaftlichen Verein zu Bremen.
— *Gœrlitz.* Oberlautsitzische Gesellschaft der Wissenschaften.
— *Halle.* Kaiserlich-Leopold.-Carol.-Deutsche Akademie.

Digitized by Google

Prusse. *Kœnigsberg.* Kœnigliche physikalisch-œkonomische Gesellschaft zu Kœnigsberg.
— *Trèves.* Gesellschaft für die nützliche Forschungen zu Trier.
Angleterre, *Cambridge.* Cambridge philosophical Society.
Londres. Zoological Society of London.
Manchester. Literary and philosophical Society of Manchester.
Autriche-Hongrie, *Buda-Pesth.* Budapester Handels und Gewerbe Kammer.
Gratz. Historische Verein für Steiermark.
Belgique, *Anvers.* Académie d'archéologie de Belgique.
— *Arlon.* Institut archéologique du Luxembourg.
— *Bruxelles.* Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Observatoire royal.
— — Société malacologique de Belgique.
— *Enghien.* Cercle archéologique d'Enghien.
— *Liége.* Institut archéologique liégeois.
— — Société de géologie de Belgique.
— — Société libre d'émulation de Liége.
— — Société royale des sciences de Liége.
— — Université de Liége.
— *Mons.* Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

FRANCE :

Ain, *Bourg.* Société d'émulation, sciences, lettres et arts de l'Ain.
Aisne, *Laon.* Société académique de Laon.
— *Saint-Quentin.* Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.
Alpes-Maritimes, *Nice.* Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes.
Aube, *Troyes.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

Digitized by Google

Aveyron, *Rhodez.* Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

Belfort (Territoire de). Société belfortaine d'émulation, à Belfort.

Bouches-du-Rhône, *Aix.* Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.

— *Marseille.* Société de statistique de Marseille.

— — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.

Calvados, *Caen.* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

— — Société des antiquaires de Normandie.

— — Société Linnéenne de Normandie.

Charente-Inférieure, *La Rochelle.* Société d'agriculture de La Rochelle.

— *Rochefort.* Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Rochefort.

Côte-d'Or, *Dijon.* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Doubs, *Besançon.* Académie des sciences et belles-lettres de Besançon.

Eure, *Evreux.* Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Finistère, *Brest.* Société académique de Brest.

Gard, *Nîmes.* Académie du Gard.

Garonne (Haute-), *Toulouse.* Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

— — Académie des jeux floraux.

— — Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse.

— — Société d'archéologie du midi de la France.

— — Société d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariége.

Gironde, *Bordeaux.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

— — Société Linnéenne de Bordeaux.

Indre-et-Loire, *Tours.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

Isère, *Grenoble.* Académie Delphinale.

Jura, *Lons-le-Saulnier.* Société d'émulation du Jura.

Landes, *Dax.* Société de Borda.

Digitized by Google

Loire, *Saint-Etienne.* Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

Loire (Haute-), *Le Puy.* Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Loire-Inférieure, *Nantes.* Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

— — Société des sciences naturelles de l'ouest

Loiret, *Orléans.* Société d'archéologie de l'Orléanais.

Loir-et-Cher, *Blois.* Société des sciences et des lettres de la ville de Blois.

Lozère, *Mende.* Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

Maine-et-Loire, *Angers.* Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

— — Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire.

Manche, *Cherbourg.* Société des sciences naturelles de Cherbourg.

Marne, *Châlons.* Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

— *Reims.* Académie de Reims.

— *Vitry-le-François.* Société des sciences et arts de Vitry-le-François.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy.* Académie de Stanislas.

— — Société d'archéologie lorraine.

— — Société centrale d'agriculture de Nancy.

— *Pont-à-Mousson.* Société philotechnique de Pont-à-Mousson.

Meuse, *Bar-le-Duc.* Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.

— *Verdun.* Société philomatique de Verdun.

Morbihan, *Vannes.* Société philomatique du Morbihan.

Nord, *Cambrai.* Société d'émulation de Cambrai.

— *Douai.* Société d'agriculture, de sciences et d'arts, séant à Douai.

— *Dunkerque.* Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

— *Lille.* Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

Oise, *Beauvais.* Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

Pas-de-Calais, *Arras.* Académie d'Arras.

Digitized by Google

Puy-de-Dôme, *Clermont-Ferrand.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.

Pyrénées (Basses-), *Pau.* Société des sciences, lettres et arts de Pau.

Pyrénées-Orientales, *Perpignan.* Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

Rhône, *Lyon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

— — Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon.

— — Société littéraire, historique et archéologique.

— — Société académique d'architecture de Lyon.

Saône (Haute-), *Vesoul.* Société d'agriculture de la Haute-Saône.

Saône-et-Loire, *Autun.* Société Éduenne.

— *Chalon-sur-Saône.* Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

Sarthe, *Le Mans.* Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Seine, *Paris.* Société des Antiquaires de France.

— — Société centrale d'agriculture de France.

— — Société de géographie de Paris.

— — Société zoologique d'acclimatation.

Seine-et-Oise, *Versailles.* Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.

— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.

Seine-Inférieure, *Le Havre.* Société havraise d'études diverses.

— *Rouen.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

— — Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure.

— — Société des sciences naturelles de Rouen.

— — Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.

Sèvres (Deux-), *Niort.* Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres.

Somme, *Abbeville.* Société d'émulation d'Abbeville.

Somme. *Amiens.* Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture et commerce du département de la Somme.

— — Société des Antiquaires de Picardie.

Var, *Toulon.* Société académique du Var.

Digitized by Google

Vienne, *Poitiers.* Société académique d'agriculture, belles-lettres et arts de Poitiers.
Vosges, *Épinal.* Société d'émulation du département des Vosges.
— *Saint-Dié.* Société philomatique de Saint-Dié.
Yonne, *Auxerre.* Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Hollande, *Harlem.* Nederlandsche Maatschappij ter Bevordering van Nijverheid (Société néerlandaise pour le progrès de l'industrie).
Luxembourg (Grand-duché de), *Luxembourg.* Institut royal grand-ducal de Luxembourg.
— — Société de botanique de Luxembourg.
Norvège, *Christiania.* Kongeliche norske Fredericks universitet.
— — Observatoire de Christiania.
Russie, *Saint-Pétersbourg.* Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.
— — Observatoire physique central de Russie.
— — Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg.
Suède, *Lund.* Lunds universitet.
— *Stockholm.* Université.
— — Académie de Stockholm.
Suisse, *Zurich.* Antiquarischen Gesellschaft in Zurich.

AFRIQUE.

Algérie, *Alger.* Société historique algérienne.
Égypte, *Le Caire.* Société khédivale de géographie du Caire.

Digitized by Google

AMÉRIQUE.

Antilles, *Haïti.*
Brésil, *Rio-de-Janeiro.* Museu nacional do Rio-de-Janeiro.
Californie, *San-Francisco.* Academy of Sciences.
Canada, *Ottawa.* Institut Canadien-Français.

ÉTATS-UNIS :

Columbia, *Washington.* Agriculture Departement.
— — Coast Survey Office, U. S.
— — Interior Departement.
— — Patent Office.
— — Smithsonian Institution.
Connecticut, *Hartford.* Connecticut State agricultural Society.
— *New-Haven.* Academy of Sciences of Connecticut.
Iowa, *Davenport.* Davenport Academy of natural Sciences.
Kansas, *Topeka.* Academy of Kansas.
Massachusetts, *Boston.* American Academy of Arts and Sciences.
— *Cambridge.* Museum of comparative Zoölogy at Harvard College.
Michigan, *Détroit.* Agricultural Society of the Stat of Michigan
Missouri, *Saint-Louis.* Academy of Sciences of Saint-Louis.
New-York, *New-York.* University of the State of New-York.
Ohio, *Columbus.* Ohio State board of Agriculture.
Pennsylvanie, *Philadelphie.* Academy of natural Sciences.
Wisconsin, *Madison.* Wisconsin State agricultural Society.

Mexique, *México.* Observatorio Meteorologico-Magnetico Central de México.

ASIE.

Chine, *Zi-Ka-Wei,* Observatoire magnétique et météorologique de Zi-Ka-Wei, près Chang-Hai.

A. FRIREN.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

I. SÉANCE ANNUELLE

Séance annuelle du 31 mai 1894

Pages

Bericht über die Arbeiten der Akademie während des Jahres 1893-194, erstattet durch Herrn N. Box, Sekretär III

Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1893-1894, par M. N. Box, secrétaire 3

Discours de M. H. Vion, président 37

Notice biographique sur M. Michel Vion, par M. Auricoste de Lazarque, membre titulaire 43

Programme des concours ouverts pendant l'année 1894-1895 59

Bureau de l'Académie de Metz pour l'année 1894-1895 65

II. MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS

Littérature.

Une séance de l'ancienne Société littéraire de Metz, par M. A. Benoit, membre titulaire 69

Digitized by Google

Histoire et Archéologie.

Note sur les fondateurs et la date de fondation de la collégiale de Munster, en Lorraine, par M. E. Paulus, membre titulaire. . . 75
Les inscriptions de la Porte des Allemands, à Metz, par M. Ch. Abel, membre titulaire 87
A propos de la reconstruction de l'église Sainte-Ségolène de Metz, par M. V. de Tinseau, membre titulaire 91

Sciences morales et économiques.

Etude financière, par M. Greff, membre titulaire. 93

III. APPENDICE

Ouvrages imprimés offerts à l'Académie pendant l'année 1893-1894. 135
Travaux manuscrits déposés aux archives de l'Académie pendant l'année 1893-1894. . 155
Tableau des membres de l'Académie . . . 157
Académies, Sociétés savantes, etc., avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses publications. 171

FIN DE LA TABLE

Metz, Imprimerie Lorraine, rue des Clercs, 14.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 073762153

Digitized by Google

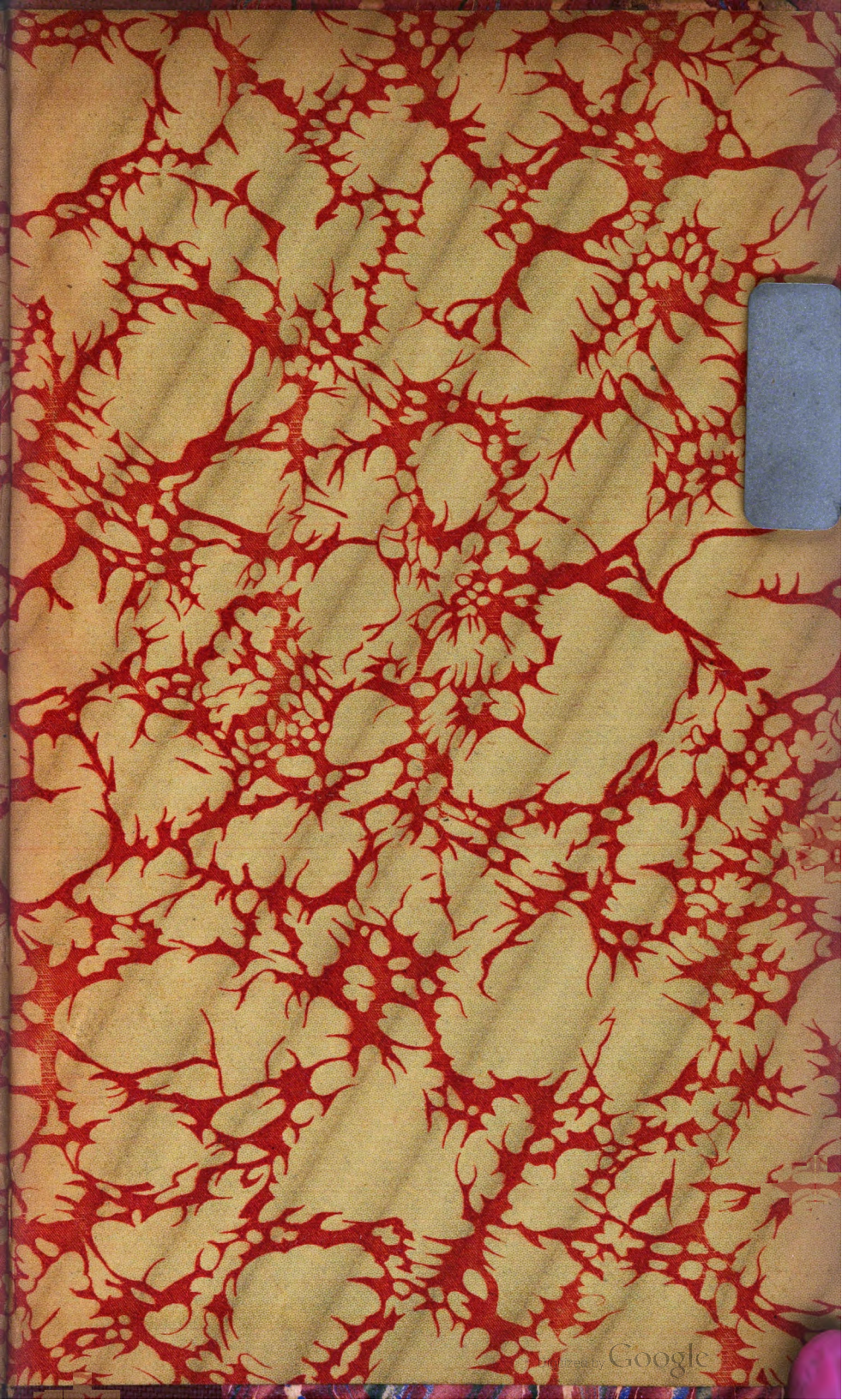
Digitized by Google